



Société anonyme au capital de 1 006 489 617, 50 euros  
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS  
552 120 222 R.C.S. PARIS

# DEUXIÈME ACTUALISATION

DU

## DOCUMENT DE REFERENCE 2014

Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 mars 2014  
sous le numéro D.14-0115.

Première actualisation du document de référence déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mai  
2014 sous le numéro D.14-0115-A01



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 août 2014 sous le numéro D.14-0115-A02. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire

# SOMMAIRE

## ACTUALISATION PAR CHAPITRE DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014

<b>1 - CHAPITRE 1 : HISTORIQUE ET PRESENTATION DE SOCIETE GENERALE .....</b>	<b>4</b>
1.1 COMMUNIQUEES DE PRESSE ET EVENEMENTS POSTERIEURS AU DEPOT DE LA PREMIERE ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014 .....	4
1.1.1 <i>Communiqué de presse du 13 mai 2014 : Maintenir le rythme de notre transformation pour générer une croissance et une rentabilité durable</i> .....	4
1.1.2 <i>Communiqué de presse du 11 juillet 2014 : Nouveau capital social</i> .....	11
1.1.3 <i>Communiqué de presse du 1er août 2014 : Résultats du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014</i> .....	11
<b>2 - CHAPITRE 2 – RAPPORT SEMESTRIEL D’ACTIVITE DU GROUPE .....</b>	<b>12</b>
2.1 PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITES DE SOCIETE GENERALE .....	12
2.2 RESULTATS DU 2EME TRIMESTRE 2014 (COMMUNIQUE DE PRESSE DU 1ER AOUT 2014) – ACTUALISATION DES PAGES 24 A 45 DU DDR 2014 .....	13
2.3 Nouveaux produits ou services importants lancés.....	38
2.4 ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE .....	41
2.4.1 <i>Principales évolutions du périmètre de consolidation</i> .....	42
2.4.2 <i>Variations sur les postes significatifs du bilan consolidé</i> .....	42
2.5 PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS .....	43
2.6 POLITIQUE FINANCIERE .....	44
2.6.1 <i>Situation d’endettement du groupe</i> .....	44
2.7 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET CESSIONS EFFECTUEES .....	46
2.8 INFORMATIONS RELATIVES AUX IMPLANTATIONS ET ACTIVITES AU 31 DECEMBRE 2013 .....	48
2.9 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS A VENIR - ACTUALISATION P57-58 DU DDR 2014.....	61
<b>3 - CHAPITRE 3 : GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE .....</b>	<b>62</b>
3.1 ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MAI 2014.....	62
3.1.1 <i>Extrait du communiqué de presse du 20 mai 2014</i> .....	62
3.2 STRUCTURE ET ORGANES DU GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE .....	62
3.2.1 <i>Conseil d’administration et direction générale</i> .....	62
<i>Composition du Conseil d’administration au 21 mai 2014</i> .....	63
<i>Composition des Comités du Conseil au 21 mai 2014</i> .....	63
3.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS DU GROUPE .....	63
3.3.1 <i>Communiqué de presse sur l’intéressement à long terme des mandataires sociaux</i> .....	63
<b>4 - CHAPITRE 4 : RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES.....</b>	<b>66</b>
4.1 CHIFFRES CLES .....	66
4.2 RATIOS REGLEMENTAIRES.....	67
4.2.1 <i>Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 143 et 144 du DDR 2014</i> .....	67
4.2.2 <i>Rapprochement du bilan consolidé et du bilan comptable sous le périmètre prudentiel. Actualisation de la page 141 du Document de référence 2014</i> .....	67
4.2.3 <i>Extrait de la présentation du 7 mai 2014 : Résultats du premier trimestre 2014 (et annexes) – actualisation des pages 125 à 145 du DDR 2014</i> .....	69
4.3 PUBLICATION DES INDICATEURS SIFIS .....	70
4.4 RISQUES DE CREDIT ACTUALISATION DES PAGES 157-158 DU DDR 2014 .....	71
4.5 COUVERTURE DES ENGAGEMENTS PROVISIONNABLES - ACTUALISATION DE LA PAGE 160 DU DDR 2014 .....	72
4.6 EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING - ACTUALISATION DE LA PAGE 177 DU DDR 2014 .....	73
4.7 RISQUES DE LIQUIDITE .....	74
4.7.1 <i>Financements de marché - actualisation des pages 192 et 193 du Document de référence 2014</i> .....	74
4.7.2 <i>Réserve de liquidité - actualisation de la page 193 du Document de référence 2014</i> .....	75
4.7.3 <i>Bilan échéancé- actualisation des pages 195 et 196 du Document de référence 2014</i> .....	76
4.8 RISQUES JURIDIQUES .....	77
4.9 INFORMATIONS FINANCIERES SPECIFIQUES (G7) .....	79

<b>5 - CHAPITRE 6 : ETATS FINANCIERS.....</b>	<b>83</b>
5.1 ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2014 .....	83
5.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014	126
<b>6 - CHAPITRE 7 : ACTION, CAPITAL ET ELEMENTS JURIDIQUES.....</b>	<b>128</b>
6.1 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL.....	128
6.1.1 <i>Communiqué de presse du 11 juillet 2014 : nouveau capital social</i> .....	128
6.2 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE <sup>(1)</sup> .....	128
6.3 STATUTS.....	129
6.4 LISTE DES INFORMATIONS REGLEMENTEES PUBLIEES AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS.....	138
<b>7 - CHAPITRE 8 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....</b>	<b>140</b>
7.1 RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	140
7.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	140
7.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	141
<b>8 - CHAPITRE 9 : TABLE DE CONCORDANCE.....</b>	<b>142</b>
8.1 TABLE DE CONCORDANCE DE L'ACTUALISATION .....	142
8.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	144
8.3 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT PILIER 3 .....	145
8.4 TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES RECOMMANDATIONS DE L' <i>ENHANCED DISCLOSURE TASK FORCE</i>	147

## 1 - Chapitre 1 : Historique et présentation de Société Générale

### 1.1 Communiqués de presse et événements postérieurs au dépôt de la première actualisation du document de référence 2014

#### 1.1.1 Communiqué de presse du 13 mai 2014 : Maintenir le rythme de notre transformation pour générer une croissance et une rentabilité durable

- **Notre ambition : être une banque universelle européenne de référence, dotée du modèle le plus efficient pour accompagner nos clients et nous développer dans un environnement exigeant**
  - **Un modèle orienté client** visant à être la banque relationnelle de référence pour tous les clients particuliers, entreprises et institutions financières
  - **Un modèle équilibré** avec un portefeuille d'activités diversifié en banque de détail dans les marchés matures et des marchés émergents ciblés, associé à une expertise historique en banque de financement et d'investissement
  - **Un modèle transformé** bien adapté aux défis économiques, réglementaires et technologiques
  - **Un modèle synergétique** dégagant des revenus élevés de ventes croisées et offrant un bon potentiel en termes d'efficacité opérationnelle
  - **Un modèle solide** bénéficiant d'un ancrage historique, d'un dispositif recentré, d'une gestion du risque renforcée et de valeurs d'entreprise fédératrices.
  
- **Nos priorités stratégiques pour 2014-2016 : capitaliser pleinement sur le potentiel de croissance rentable de notre modèle de banque universelle**
  - **Améliorer encore la satisfaction client, rester leader en matière d'innovation**, en misant sur ces deux facteurs de différenciation au cœur de notre stratégie
  - **Capter les opportunités de croissance en développant l'activité et en augmentant les synergies**, en mettant l'accent sur la croissance organique
  - **Dégager une rentabilité durable** en gérant de manière rigoureuse les coûts, les risques et le capital, selon une logique d'efficacité industrielle
  
- **Principaux objectifs financiers 2016 : croissance, rentabilité et solidité**
  - **Croissance annuelle moyenne des revenus de 3% (2013-2016)**
  - **ROE supérieur à 10% en 2016**
  - **Ratio de solvabilité Common Equity Tier One  $\geq$  10% et ratio global  $\geq$  15% en 2016**
  - Coefficient d'exploitation du Groupe réduit à 62% en 2016 (contre 66% en 2013)
  - Taux de distribution : 40% en 2014 ; objectif de 50% sur 2015-2016, en espèces.
  - BNPA 2016 : 6 EUR

NB - Chiffres 2013 reposant sur les séries trimestrielles proforma publiées le 31/03/2014, retraités des variations de périmètre du Groupe (notamment l'acquisition de Newedge et la cession des activités de banque privée en Asie), hors actifs gérés en extinction, éléments non-économiques et non-récurrents (cf. p.45 du Document de référence pour l'année 2014) ; ROE normatif des métiers calculés après impôt et à partir d'un capital alloué sur la base de 10% des RWA Bâle 3. Les objectifs 2016 d'évolution TMVA se comparent à l'année 2013.

Société Générale présente aujourd'hui son plan stratégique et financier pour la période 2014-2016 à l'occasion de la Journée Investisseurs organisée à Paris, en présence de Frédéric Oudéa, Président-Directeur général de Société Générale, et avec la participation de l'équipe de direction de la banque.

S'exprimant au sujet du plan stratégique et financier, Frédéric Oudéa a déclaré :

« Dans les trois années à venir, Société Générale va maintenir le rythme de sa transformation avec l'ambition de renforcer sa place parmi les principales banques universelles européennes. Son modèle est bien adapté aux besoins des clients et à un contexte en transition, marqué par de profondes mutations économiques, réglementaires et technologiques. En s'appuyant sur notre solide ancrage forgé au fil de nos 150 ans d'histoire, sur notre culture d'entreprise forte, nous avons bâti un modèle cohérent, intégré, centré sur les clients. Ayant déjà accompli les efforts de recentrage de ses activités et de renforcement de son bilan, le Groupe est prêt dès maintenant à s'engager sur la voie d'une croissance rentable en tirant parti de ses forces : un portefeuille d'activités équilibré avec une solide expertise en banque de détail et en banque de financement et d'investissement, un potentiel élevé de croissance organique, un modèle relationnel qui place la satisfaction des clients et l'innovation au cœur de ses priorités et, enfin, des valeurs managériales partagées. La période 2014-2016 constituera une nouvelle phase de développement pour la banque, au cours de laquelle nous comptons exploiter pleinement notre potentiel en termes de croissance organique, de synergies et d'efficacité opérationnelle afin de dégager une rentabilité des fonds propres supérieure à 10% d'ici 2016. »

---

## 1. Capitaliser sur notre modèle de banque universelle européenne : le modèle le plus efficient pour accompagner nos clients et nous développer dans un environnement exigeant

---

- **Société Générale a bâti un modèle solide de banque universelle adapté aux besoins de ses 32 millions de clients** (entreprises, institutionnels et particuliers). Le Groupe a recentré ses métiers autour de **trois piliers complémentaires bénéficiant de positions de marché robustes** :
  - Banque de détail en France,
  - Banque de détail et Services Financiers Internationaux,
  - Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs.
- **Société Générale compte maintenir l'équilibre actuel de son modèle** qui est bien adapté aux besoins des clients et capter les opportunités de croissance dans un contexte exigeant, caractérisé par une conjoncture économique en demi-teinte, une désintermédiation accrue et le défi de la transition numérique :
  - **Equilibre en termes de présence géographique** – 75% des revenus dans les marchés matures, 25% dans les pays émergents en forte croissance ;
  - **Equilibre en termes de portefeuille d'activités** – environ 60% des revenus et des encours pondérés dans les activités de banque de détail, environ 20% dans les activités de Financement et Conseil et limités à 20% dans les activités de marché.

Dans les activités de Banque de détail, nous concentrerons notre développement en Europe et en Afrique où nous bénéficions d'une présence historique, d'une connaissance approfondie des marchés et de positions de premier plan. En ce qui concerne les activités de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, notre développement dépassera les frontières de la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique), en capitalisant aux Etats-Unis et en Asie sur nos expertises produits leaders et notre réseau à l'international.

- **Société Générale a finalisé avec succès la première phase de sa transformation** pour s'adapter au nouvel environnement de Bâle 3 avec un bilan renforcé, un profil de risque amélioré et l'achèvement du recentrage de ses activités. Il a par ailleurs développé ses valeurs

managériales - esprit d'équipe, innovation, engagement et responsabilité -, pour asseoir les bases d'une croissance saine. De fait, 100% des efforts de l'entreprise peuvent être dédiés à la transformation et au développement futurs des métiers.

---

## 2. Priorités stratégiques du Groupe : dégager tout le potentiel de croissance rentable de notre modèle de banque universelle

---

- Le Groupe maintiendra le rythme de transformation de ses métiers dans un objectif de croissance et de rentabilité.

### Poursuivre l'amélioration de la satisfaction des clients, rester leader en matière d'innovation

- **Le Groupe a l'ambition de devenir la banque de référence en matière de satisfaction client**, qui est au cœur de sa stratégie depuis 2010. En s'appuyant sur les progrès déjà réalisés, le Groupe entend augmenter encore la satisfaction des clients sur tous les segments de clientèle.
- La Banque continuera à mettre son expertise et sa culture de l'innovation au service de ses clients, et entend **maintenir son leadership en innovation**, en particulier en France dans ses réseaux de banque de détail.
- **Pour les entreprises et institutions financières**, qui ont besoin d'expertise et de proximité, d'une envergure internationale et de solutions sur mesure, Société Générale offre un accompagnement de grande qualité, une présence internationale étendue dans 76 pays et une expertise de premier rang permettant de proposer des solutions personnalisées.
- **Pour les clients particuliers**, qui ont besoin de conseils et d'accompagnement à chaque étape de leur vie, de services compétitifs, et de solutions en temps réel et mobiles pour leurs besoins bancaires au quotidien, **Société Générale offre des services en ligne et une expertise de premier plan**.
- En poursuivant le changement de culture engagé en 2010, et avec l'accélération de la transformation de ses systèmes informatiques, **le Groupe renforce sa préparation à la transition numérique**.

### Capter les opportunités de croissance en développant l'activité et augmentant les synergies de revenus

- **Tous les métiers contribueront à la croissance du Groupe**, qui vise une croissance moyenne globale de ses revenus de 3% par an.
  - **Les principaux leviers de croissance seront la Banque de détail à l'International** (principalement en Afrique, en Europe de l'est et en Russie), **l'Assurance et les Services Financiers aux entreprises, la Banque privée en Europe, les activités de Financement & Conseil, les Services aux investisseurs** (grâce à l'intégration de Newedge).
  - **La croissance devrait être plus modeste pour les marchés matures de Banque de détail (France et République tchèque) et pour les Activités de marché**.
- **La croissance organique du Groupe sera également stimulée par les nouvelles synergies** générées par notre modèle de banque universelle, grâce aux revenus des ventes croisées au sein de chaque pilier mais également entre les piliers. En 2013, les revenus de ventes croisées ont atteint 5,5 milliards d'euros (25% du total des revenus du Groupe). A l'avenir, le Groupe entend **augmenter la croissance des revenus issus des synergies et, dans cette optique, a identifié de nouveaux leviers** :
  - Accroître la coopération entre la Banque privée et les réseaux de banque de détail
  - Mettre en œuvre des initiatives de coopération sur toute la chaîne de Services aux Investisseurs
  - Approfondir et élargir le fonds de commerce de son offre de bancassurance

- Développer sa plateforme de *Global Transaction Banking* pour répondre aux besoins de tous ses clients Entreprises.

### **Générer une rentabilité durable : une gestion rigoureuse des coûts et du risque et une allocation disciplinée du capital**

- La **Banque sera pilotée selon une logique industrielle**. L'augmentation des frais de gestion sera limitée à 1% par an jusqu'en 2016 et le coefficient d'exploitation sera ramené à 62% en 2016.
  - Le Groupe assurera un contrôle strict des investissements et surveillera de manière étroite ses coûts discrétionnaires.
  - Le Groupe poursuivra le déploiement de son programme de réduction des coûts de 1,45 milliard d'euros entre 2012 et 2015, sur lequel il est en avance. Toutes les initiatives ont été lancées et 1 milliard d'euros d'économies de coûts sont déjà sécurisées à la fin du mois de mars 2014.
  - Le Groupe va encore accroître son efficacité opérationnelle en mutualisant ses ressources, en optimisant ses dispositifs, en dégagant des gains d'efficacité et en menant à bien la transformation des systèmes d'information.
- Société Générale **conservera un profil de risque solide** :
  - Grâce à un dispositif global de gestion du risque déployé dans toute la Banque
  - Via une sensibilisation accrue des collaborateurs à la culture du risque
  - En maintenant un portefeuille de crédits de grande qualité, avec un **coût du risque estimé entre 55 et 60 points de base en 2016**.
  - **En continuant à renforcer les fonds propres et la structure de financement** : maintien d'un ratio de solvabilité Common Equity Tier 1 égal ou supérieur à 10%, augmentation du ratio Tier 1 et du ratio global respectivement  $\geq 12,5\%$  et  $\geq 15\%$  en 2016 ; abaissement du financement de marché à court terme à 60-70 milliards d'euros d'ici fin 2014 et le ratio de levier sera porté à environ 4%.
- Le Groupe continuera à **allouer son capital de manière disciplinée**, en visant une croissance des encours pondérés (RWA) **de 4% par an**
  - La croissance des encours pondérés portera surtout sur les activités commerciales les plus dynamiques et les plus rentables.
  - Le Groupe conservera une allocation de capital bien équilibrée, avec une part limitée à 20% pour ses activités de marché.
  - Le Groupe continuera à optimiser son portefeuille d'activités, en gérant de façon active les activités les moins rentables et restant ouvert à des acquisitions ciblées en adéquation avec son *business model* et génératrices de synergies.
  - Le ratio de distribution<sup>1</sup> de dividende sera de 40% en 2014 avec une cible de 50% en 2015-2016, en espèces.

---

### **3. Banque de détail en France : à l'avant-garde de la transformation numérique**

---

Les réseaux de Banque de détail en France de Société Générale forment un dispositif compétitif avec un potentiel de croissance des revenus supérieur aux pairs grâce la force de ses trois marques bien différenciées et complémentaires présentes dans les régions françaises les plus riches et les plus dynamiques, et à une position de leader sur les services de banque numérique.

---

<sup>(1)</sup> Sous réserve de validation par l'Assemblée générale des actionnaires

▪ **PRINCIPAUX OBJECTIFS 2016**

- Croissance des revenus de +1% par an
- Coefficient d'exploitation inférieur à 63%
- Coût du risque entre 45 et 50 points de base
- ROE de 14%

**NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES :**

- **Développer la proposition de valeur et gagner de nouveaux clients ; poursuivre la transformation de notre modèle de relation client**
- **Accroître notre efficacité opérationnelle ; s'appuyer sur notre dispositif renforcé de gestion du risque**

Pour les clients particuliers :

- Mettre l'accent sur l'accompagnement des clients tout au long de leur cycle de vie grâce au développement de notre modèle de bancassurance. L'augmentation des taux de pénétration dans l'assurance vie, l'assurance-dommages et la prévoyance devrait se traduire par une hausse de **160 millions d'euros** du produit net bancaire de l'activité assurance **d'ici 2016**.
- Accentuer la différenciation de notre proposition de valeur aux clients en déployant notre nouveau modèle de banque privée : **augmentation de 25% du résultat d'exploitation de la Banque Privée en France** prévue d'ici 2017.
- Accélérer le développement de **Boursorama** en vue de tripler le nombre de clients et le porter à **1,5 million** à horizon 2020.

Pour les entreprises et les PME :

- Renforcer la position du Groupe en tant que banquier principal en continuant à attirer de nouveaux clients et à financer l'économie : objectif de **10 000 nouvelles ouvertures de comptes pour la clientèle entreprises et PME** d'ici 2016 ; **19 milliards d'euros mobilisés chaque année pour financer l'économie**.
- Développer nos capacités en banque de transaction (*transaction banking*) pour ancrer plus profondément la relation avec les clients : **croissance annuelle des revenus attendue proche de 6% dans les activités de banque de transaction**.

---

#### **4. Banque de détail et Services Financiers Internationaux : retour à une croissance rentable**

---

Avec son pôle de Banque de détail et Services Financiers Internationaux, Société Générale possède des franchises leaders dotées d'expertises reconnues dans trois grandes zones géographiques, en Europe (Europe de l'ouest, Europe centrale et orientale), en Russie et en Afrique, dans le domaine de l'Assurance, et deux lignes-métiers offrant des services financiers aux entreprises (location automobile et gestion de flottes avec ALD et SG Equipment Finance). Ce pôle a connu une transformation profonde ces dernières années avec un recentrage de son portefeuille, un modèle davantage autofinancé et optimisé et un profil de risque renforcé. A l'avenir, le pôle de Banque de détail et Services Financiers Internationaux sera l'un des principaux moteurs de croissance du Groupe, grâce au potentiel élevé de ses marchés et aux synergies accrues, qui représentent déjà 25 % de ses revenus.

▪ **PRINCIPAUX OBJECTIFS 2016 :**

- Produit net bancaire +5% par an
- Baisse du coefficient d'exploitation de 3 points à 53%
- ROE de 15%

▪ **NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES :**

- **Capter le potentiel de croissance, accroître les synergies et augmenter la rentabilité dans tous les marchés et tous les métiers**
- **Russie** : Société Générale réaffirme son engagement à long terme en Russie malgré les incertitudes actuelles. Tout en maintenant une exposition modérée à la Russie (3% de ses engagements totaux en 2013), le Groupe va mettre en œuvre une stratégie de croissance saine, ciblée, autofinancée et rentable. SG Russie (comprenant Rosbank, Delta Credit, Rusfinance, Société Générale Insurance et ALD Automotive) dégagera une **croissance annuelle des revenus de 7%, un ROE de 14% en 2016, et une contribution d'environ 5% au résultat net part du Groupe en 2016**. Le Groupe renforcera ses activités de banque de détail et s'appuiera sur son dispositif global intégré (1<sup>er</sup> groupe bancaire privé à capitaux étrangers en Russie avec un accès aux expertises globales des lignes-métiers du Groupe) pour tirer parti des perspectives attractives du marché bancaire russe (croissance à deux chiffres anticipée à moyen et long terme du fait d'un taux de bancarisation peu élevé).
- **En République tchèque**, l'ambition du Groupe est de maintenir une position solide (3<sup>ème</sup> groupe bancaire) et sa rentabilité dans un pays dont le secteur bancaire est l'un des plus porteurs parmi les pays matures, en développant l'offre numérique et les synergies. **Objectif de croissance annuelle des revenus de 2% avec un ROE supérieur à 20%**.
- **Roumanie** : en s'appuyant sur notre position de 2<sup>ème</sup> groupe bancaire du pays, mettre en place une stratégie de rebond avec un dispositif entièrement réorganisé, un objectif de **croissance annuelle des revenus d'environ 2% et un ROE de 13 à 14%**.
- **Afrique** : accélérer la croissance sur tous les segments, en capitalisant sur notre place au sein des 3 premiers groupes bancaires de la zone pour viser une **croissance annuelle des revenus de 7% et un ROE supérieur à 15%**.
- **Assurance** : accélérer le déploiement du modèle de bancassurance sur tous les marchés de banque de détail et sur tous les segments (assurance vie, prévoyance et dommages) **en vue d'atteindre une croissance annuelle moyenne de 5% et un ROE d'environ 20%**.
- **ALD** : renforcer notre leadership global dans cette activité en visant la position de numéro 1 des solutions de financement et des services de gestion de parcs automobiles en Europe et numéro 2 dans le monde, avec l'objectif de dégager **une croissance annuelle moyenne du produit net bancaire de 3% avec un ROE supérieur à 20%**.
- **Financement d'équipements** : renouer avec la croissance et accroître la rentabilité avec un objectif de **croissance annuelle des revenus de 5% et un ROE de 13%**, grâce à notre position de leader avec les meilleurs prestataires internationaux, à notre solide présence en Allemagne et en Scandinavie et au potentiel de synergies supplémentaires.
- **Accroître les synergies avec les autres métiers** : avec les activités de banque privée, avec les plateformes régionales de la banque de financement et d'investissement, en particulier sur les marchés de capitaux et les financements structurés ; accroître la présence du Groupe auprès des clientèles d'entreprise dans les activités de location et de financement de véhicules et développer notre offre de banque commerciale (*trade finance, cash management*, et affacturage).

---

## 5. Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs : un positionnement ciblé et différent

---

Au service de la clientèle de grandes entreprises, des institutions financières et de la clientèle privée, ce pôle comprend les activités de Banque de Financement et d'Investissement, de Banque Privée, de Gestion d'Actifs et le Métier titres. Société Générale a construit l'un des cinq premiers acteurs européens, doté d'un modèle de multi-spécialiste qui dégagera l'un des meilleures rentabilités du marché. Après avoir fortement réduit son profil de risque depuis 2007, le Groupe a fait évoluer ses activités vers un modèle orienté clients. Société Générale est désormais bien placé pour gagner des parts de marché dans un environnement concurrentiel en pleine évolution, où de nombreux acteurs sont encore en train de revoir leur stratégie et réduisent leurs activités. Le Groupe est en mesure de tirer parti de la désintermédiation croissante en Europe et du

développement des nouveaux services post-marché, avec notamment l'acquisition récente de Newedge.

▪ **PRINCIPAUX OBJECTIFS 2016 :**

- Produit net bancaire +3 % par an
- Coefficient d'exploitation de 68 %
- ROE de 15 %

▪ **NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES :**

➤ **Une croissance ciblée sur nos forces, maintien d'une gestion optimisée des ressources**

- **Accroître notre présence auprès des clients** : accélérer notre développement auprès des grandes entreprises avec la conquête de 100 nouveaux clients en Europe (+9% de croissance des revenus annuels d'ici 2016), renforcer la présence auprès des institutions financières (+4%) et élargir la base de clientèle fortunée en Europe (+4%).
- **Allouer davantage de ressources pour développer les activités de Financement et de Conseil**, en particulier pour le financement de ressources naturelles et les financements structurés, avec un objectif de croissance annuelle des revenus de 8%<sup>(1)</sup> d'ici 2016 ; en utilisant les capacités de financement à long terme disponibles et en développant les solutions *originate to distribute* ; accompagner la désintermédiation du crédit en Europe à travers le développement des activités primaires (plateforme dollar US et *high yield*).
- **Consolider nos forces sur les activités de marché** avec une croissance attendue de 1%<sup>(1)</sup> par an en moyenne d'ici 2016 au-dessus des tendances du secteur : développer notre position de leader sur les activités de flux en dérivés action où un important potentiel de croissance subsiste (Allemagne, Asie, Etats-Unis) ; exploiter les tendances positives pour développer nos solutions *cross-asset* (produits structurés) ; investir pour développer nos activités de distribution obligataire pour accompagner les clients.
- **Etre aux avant-postes de la révolution des services post-marché**, en s'appuyant notamment sur l'acquisition de Newedge : intégrer complètement Newedge et développer une nouvelle ligne-métier de *Prime services* ; améliorer la plateforme de conservation et d'administration de fonds et développer des services post-marché à valeur ajoutée ; ceci permettant d'envisager une croissance annuelle des revenus de 12%<sup>(2)</sup> d'ici 2016.
- **Développer la banque privée et Lyxor dans les pays européens clés**, avec un objectif de croissance des actifs sous gestion de plus de 35 milliards d'euros d'actifs sous gestion et une progression annuelle des revenus de 4% d'ici 2016.

---

<sup>(1)</sup> 2013 hors perte sur litige fiscal pour Financement et Conseil et hors gain sur cession de créance Lehman pour les Activités de marché. Sans retraitement, les variations auraient été respectivement de +10% +0%.

<sup>(2)</sup> Incluant la contribution de 50% de l'acquisition de Newedge et un retour ultérieur à la croissance du produit net bancaire. Produit net bancaire à périmètre constant : TMVA +2%

### **1.1.2 Communiqué de presse du 11 juillet 2014 : Nouveau capital social**

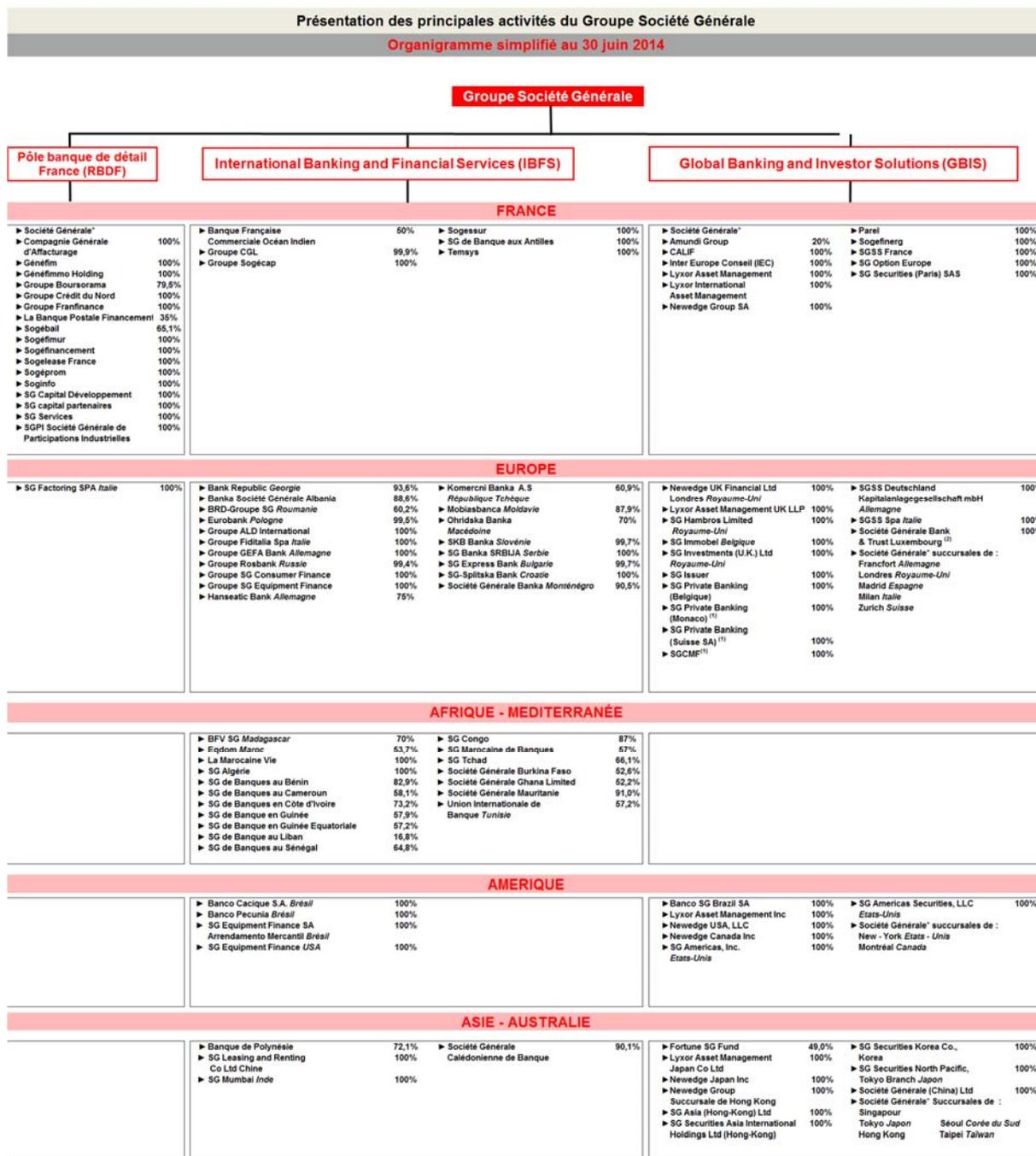
Voir chapitre 7, page 128

### **1.1.3 Communiqué de presse du 1er août 2014 : Résultats du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014**

Voir chapitre 2, page 13

## 2 - Chapitre 2 – Rapport semestriel d'activité du Groupe

### 2.1 Présentation des principales activités de Société Générale



## 2.2 Résultats du 2ème trimestre 2014 (Communiqué de presse du 1er août 2014) – Actualisation des pages 24 à 45 du DDR 2014

### T2-14 : BONNE PERFORMANCE DES METIERS, RESULTAT NET PART DU GROUPE EN HAUSSE DE 7,8%

- **Produit net bancaire : 5,9 Md EUR au T2-14 (6,1 Md EUR au T2-13)**  
**Produit net bancaire des métiers en hausse de +0,6%\* /T2-13**
- **Frais de gestion en baisse de -1,3%\* /T2-13**
- **Forte baisse du coût du risque commercial<sup>(1)</sup> : 57 pb (67 pb au T2-13)**
- **Résultat net part du Groupe de 1 030 M EUR (955 M EUR au T2-13), en hausse dans tous les métiers**
- **ROE<sup>(2)</sup> de 8,8% au T2-14, +0,4 point par rapport au T2-13**
- **Ratio CET1 Bâle 3 de 10,2%**

### S1-14 : Résultat net part du Groupe de 1 345 M EUR (1 319 M EUR au S1-13, +9,3%\*)

- **Produit net bancaire à 11 569 MEUR, en hausse de +5,2%\* /S1-13**  
**Frais de gestion en baisse\* : -0,9%\* /S1-13**
- **Forte baisse du coût du risque commercial<sup>(1)</sup> : 61 pb (71 pb au S1-13)**

**BNPA<sup>(2,3)</sup> : 1,64 EUR**

\* A périmètre et taux de change constants.

\*\* Hors éléments non économiques (réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et *Debit Value Adjustment* pour -23 M EUR au T2-14 et -176 M EUR au S1-14 en produit net bancaire, soit un impact en résultat net part du Groupe de respectivement -14 M EUR et -115 M EUR. Cf. notes méthodologiques.

Les éléments relatifs aux données financières de l'année 2013 ont été retraités en raison de l'entrée en application des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

(1) Hors litiges, en points de base sur encours de début de période. Hors actifs gérés en extinction en 2013.

(2) ROE et BNPA déterminés sur la base du résultat après déduction des intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de TSS et de TSDI au titre du S1-14 (respectivement -185 et -3 millions d'euros), et correction de l'effet des plus ou moins values sur rachats partiels enregistrées au cours du trimestre (soit +6 millions d'euros au S1-14). Voir notes méthodologiques n°2 et 3.

(3) Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre, et DVA (*Debit Value Adjustment*, ajustement de valeur sur risque de crédit propre sur instruments financiers consécutif à la mise en œuvre de la norme IFRS 13, après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI (voir note méthodologique n°3). Le bénéfice net par action, y compris réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA s'élève 1,49 euro par action, après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI, Cf. note méthodologique n°3.

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni le 31 juillet 2014, a examiné les résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2014.

Au cours du premier semestre 2014, le Groupe a présenté ses orientations stratégiques pour les trois prochaines années, et a confirmé la pertinence de son modèle de banque universelle recentré sur trois piliers. Dans cette optique, il a renforcé sa position dans ses filiales Boursorama et Rosbank par le rachat de parts détenues par des minoritaires, et acquis la totalité de Newedge Group avec l'ambition de créer un intervenant majeur des activités post-marché. En parallèle, il a engagé la cession de ses activités de Banque Privée en Asie.

Dans un environnement économique contrasté, avec des économies convalescentes en zone euro et des taux d'intérêt historiquement bas, le Groupe bénéficie de son modèle solide, tourné vers ses clients. Le **produit net bancaire** s'inscrit en léger retrait au deuxième trimestre par rapport à l'année précédente, à 5 893 millions d'euros contre 6 120 millions d'euros au deuxième trimestre 2013. Il est en progression globale au premier semestre, à 11 569 millions d'euros, contre 11 101 millions d'euros en 2013 (+5,2%\*). L'activité commerciale reste soutenue dans l'ensemble des réseaux de banque de détail, avec une collecte de dépôts dynamique et une demande de crédit toujours limitée en Europe. En particulier, les activités de Services Financiers aux entreprises poursuivent leur croissance rapide. Les revenus des métiers de banque de détail sont stables à périmètre et change constants (-0,3%\*) entre le T2-13 et le T2-14. En Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, les revenus progressent de +2,4%\* sur cette période malgré la faible volatilité observée sur les marchés.

Les **frais de gestion** sont en baisse de (-1,3%\*) par rapport au T2-13, et de -0,9%\* au premier semestre par rapport à la même période en 2013, traduisant l'attention portée sur la maîtrise des coûts. 60% des économies du plan pluriannuel de 900 millions d'euros sont d'ores et déjà sécurisées.

La **charge du risque** s'inscrit en baisse marquée, avec un coût du risque commercial<sup>(1)</sup> de 57 points de base contre 67 points de base au deuxième trimestre 2013. Parallèlement, le Groupe a décidé d'augmenter de 200 millions d'euros la provision collective pour litiges pour la porter à 900 millions d'euros à fin juin 2014.

Au total, le **résultat net part du Groupe** s'élève à 1 030 millions d'euros pour le deuxième trimestre 2014 et 1 345 millions d'euros au premier semestre (contre 955 millions d'euros au deuxième trimestre 2013 et 1 319 millions d'euros au premier semestre 2013). Retraité des éléments non-économiques\*\* le résultat net part du Groupe atteint 1 044 millions d'euros au deuxième trimestre (pour 1 025 millions d'euros au T2-13).

Le bilan du Groupe est très solide et continue de se renforcer en présentant de très bons ratios de capital et de liquidité. Le ratio Common Equity Tier 1 s'établit à 10,2% à fin juin 2014, selon les règles CRR/CRD4. Dans le même temps, le ratio LCR se maintient à un niveau toujours supérieur à 100%.

Commentant les résultats du Groupe à fin juin 2014, Frédéric Oudéa – Président-Directeur général – a déclaré :

**« La bonne performance des métiers au deuxième trimestre 2014 illustre la pertinence de notre modèle. Les revenus des activités de Banque de détail et Services Financiers à l'international et de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs sont en hausse et la Banque de détail en France enregistre une performance commerciale et financière satisfaisante malgré un contexte économique atone et un environnement de taux bas. Cette dynamique commerciale soutenue au service des clients couplée à une baisse marquée du coût du risque et une maîtrise des coûts permettent au Groupe de dégager un résultat net part du Groupe et un niveau de rentabilité en hausse sensible. Nous confirmons sur le T2-14 le potentiel de croissance du Groupe et notre capacité à améliorer notre rentabilité, enjeux du plan stratégique à trois ans présenté en mai dernier ».**

---

(1) Annualisé, hors litiges, sur actifs début de période et y compris les locations simples. Hors actifs gérés en extinction en 2013.

## 1 - RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE

M EUR	T2-13	T2-14	Var T2/T2	S1-13	S1-14	Var S1/S1
Produit net bancaire	6 120	5 893	-3,7%	11 101	11 569	+4,2%
<i>A données constantes*</i>			-4,7%			+5,2%
<b>Produit net bancaire**</b>	<b>6 227</b>	<b>5 916</b>	<b>-5,0%</b>	<b>11 870</b>	<b>11 745</b>	<b>-1,1%</b>
Frais de gestion	(3 813)	(3 897)	+2,2%	(7 784)	(7 772)	-0,2%
<i>A données constantes*</i>			-1,3%			-0,9%
Résultat brut d'exploitation	2 307	1 996	-13,5%	3 317	3 797	+14,5%
<i>A données constantes*</i>			-10,9%			+20,6%
Coût net du risque	(985)	(752)	-23,7%	(1 912)	(1 419)	-25,8%
Résultat d'exploitation	1 322	1 244	-5,9%	1 405	2 378	+69,3%
<i>A données constantes*</i>			-1,9%			+88,4%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	202	n/s	448	200	-55,4%
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	0	(525)	n/s
Résultat net part du Groupe comptable	955	1 030	+7,8%	1 319	1 345	+2,0%
ROE Groupe (après impôt)	8,4%	8,8%		5,6%	5,5%	

### Produit net bancaire

Le produit net bancaire du Groupe atteint 5 893 millions d'euros au T2-14, (6 120 millions d'euros au T2-13) et 11 569 millions d'euros au premier semestre 2014, en hausse de +5,2%\* par rapport au S1-13. Retraité des éléments non-économiques, le produit net bancaire du Groupe s'inscrit à 5 916 millions d'euros pour le deuxième trimestre et à 11 745 millions d'euros au premier semestre de l'année (contre 6 227 et 11 870 millions d'euros respectivement aux deuxième trimestre et premier semestre 2013).

Les revenus des métiers du Groupe font preuve d'une bonne résistance sur la période, témoignant de la pertinence de son modèle :

- Les revenus des activités de **Banque de détail en France (RBDF)** sont en retrait de -2,5%\* au T2-14 par rapport au T2-13 dans un environnement de taux très bas et de faible demande de crédit. La marge d'intérêt se maintient grâce à une collecte de dépôt toujours soutenue. Au premier semestre, les revenus s'inscrivent en légère baisse, -1,2%\* dans la lignée du premier trimestre.
- Dans le pôle **Banque de détail et Services Financiers Internationaux (IBFS)**, les revenus confirment la tendance observée au premier trimestre, en hausse de +2,1%\* par rapport au T2-13 et de +2,5%\* au S1-14 par rapport au S1-13, portés par des activités de Services Financiers aux entreprises particulièrement dynamiques, et marqués par la progression des revenus en Afrique et en Russie.
- Dans la **Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (GBIS)**, les revenus sont en hausse de +2,4%\* au deuxième trimestre, avec une bonne activité commerciale dans un marché contrasté et une volatilité réduite. Au total sur le semestre, les revenus s'inscrivent en baisse de -1,9%\* par rapport au S1-13, qui avait bénéficié d'un bon premier trimestre.

L'incidence comptable de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre est de -21 millions d'euros au T2-14 (+53 millions d'euros au T2-13), soit -179 millions d'euros au S1-14 (-992 millions d'euros au S1-13). L'effet de la DVA (voir note méthodologique n°8) s'élève ce trimestre à -2 millions d'euros, et au total +3 millions d'euros pour le S1-14 (à rapprocher de -160 millions d'euros au T2-13 et +223 millions

d'euros pour le S1-13). Ces deux facteurs constituent les seuls éléments non-économiques retraités dans les analyses des résultats du Groupe et du bénéfice net par action.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion du Groupe s'élèvent à -3 897 millions d'euros au T2-14 (-7 772 millions d'euros au S1-14), en baisse de -1,3%\* par rapport au T2-13 (et de -0,9%\* par rapport au S1-13), avec des efforts de maîtrise des coûts dans l'ensemble des métiers. Le programme de réduction des coûts engagé en 2013 se poursuit, avec des économies annuelles récurrentes sécurisées à hauteur de +550 millions d'euros au total à la fin du S1-14, pour des coûts ponctuels engagés de -300 millions d'euros au total, dont -80 millions d'euros en 2014.

### **Résultat d'exploitation**

Le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit à 1 996 millions d'euros au T2-14 contre 2 307 millions d'euros au T2-13, et au total à 3 797 millions d'euros pour le premier semestre 2014 (contre 3 317 millions d'euros au premier semestre 2013).

La **charge nette du risque** du Groupe au T2-14 est de -752 millions d'euros, en baisse de -22,6%\* par rapport au T2-13. Le Groupe poursuit son effort de renforcement de la provision collective pour litiges, et porte son montant global à 900 millions d'euros. La dotation à ce titre est de 200 millions d'euros au T2-14.

Le **coût du risque commercial**<sup>(1)</sup> du Groupe s'établit à 57 points de base au T2-14, en baisse de -8 points de base par rapport au T1-14, malgré un environnement économique toujours difficile, et de -10 points de base par rapport au T2-13.

- Dans la **Banque de détail en France**, le coût du risque commercial s'élève à 57 points de base (contre 51 points de base au T1-14). La tendance baissière se poursuit, 54 points de base au S1-14 contre 64 points de base au S1-13.
- A 106 points de base (contre 138 points de base au T1-14), le coût du risque du pôle **Banque de détail et Services Financiers Internationaux** est en baisse dans toutes les régions, notamment en Europe et en Afrique. En Russie et en Roumanie, le Groupe bénéficie d'un bon taux de couverture des créances douteuses. Le coût du risque est stable en Roumanie. Il est en baisse en Russie à 189 points de base contre 277 points de base au T1-14, mais demeure à un niveau élevé notamment sur la clientèle de particuliers.
- Le coût du risque de la **Banque de Grande Clientèle et Solution Investisseurs** reste à un niveau bas à 11 points de base (contre 18 points de base au T1-14), confirmant la qualité du portefeuille de crédit.

Le coût du risque commercial<sup>(1)</sup> était de 71 points de base pour le premier semestre 2013, il se réduit à 61 points de base au S1-14.

Le taux de couverture brut des engagements provisionnables du Groupe, hors actifs gérés en extinction s'élève à 60% à fin juin 2014, à comparer à 59% à fin mars 2014.

Au total, le **résultat d'exploitation** du Groupe atteint 1 244 millions d'euros au T2-14 (pour 1 322 millions d'euros au T2-13 (-1,9%\*), et 2 378 millions d'euros au S1-14, à comparer à 1 405 millions d'euros au S1-13. Cette progression s'explique notamment par l'effet de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre (-992 millions d'euros au S1-13 et -179 millions d'euros au S1-14) et la baisse marquée de la charge nette du risque.

---

(1) Taux annualisé, hors litiges et actifs gérés en extinction en 2013, sur actifs début de période et y compris les locations simples. Coûts du risque au T2-13 de 61 points de base pour RBDF, 133 points de base pour IBFS et 17 points de base pour GBIS.

## **Résultat net**

Le résultat net part du Groupe s'élève à 1 030 millions d'euros au T2-14 (1 345 millions d'euros pour le premier semestre 2014), après prise en compte de la charge fiscale (taux effectif d'impôt du Groupe de 26,3% au T2-14 et 25,3% au S1-14), et la contribution des participations ne donnant pas le contrôle. En 2013, le résultat du T2 avait été de 955 millions d'euros, avec un taux effectif d'impôt de 22,5% (au total pour le premier semestre, le résultat était de 1 319 millions d'euros et le taux effectif d'impôt de 22,5%).

Corrigé des éléments non-économiques (réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA), le résultat net part du Groupe est de 1 044 millions d'euros au T2-14 contre 1 025 millions au T2-13. Ce résultat tient compte d'un gain de +210 millions d'euros lié à l'acquisition et à la première consolidation de Newedge Group.

En cumul semestriel, le résultat net part du Groupe, hors éléments non-économiques s'élève à 1 460 millions d'euros (dont -525 millions d'euros liés à la dépréciation de l'écart d'acquisition des activités de Banque de détail et Services Financiers Internationaux en Russie), à rapprocher de 1 823 millions d'euros au premier semestre 2013, semestre au cours duquel avait été enregistré le résultat positif de la cession de la filiale NSGB, soit +377 millions d'euros.

Le ROE du Groupe est de 8,8% pour le T2-14 (en hausse de +0,4 point par rapport au T2-13) et de 5,5% pour le premier semestre 2014 (-0,1 point par rapport au S1-13).

Le bénéfice net par action s'élève à 1,64 euro par action hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre DVA, et après déduction des intérêts à verser aux porteurs de TSS et TSDI<sup>(1)</sup>.

---

(1) Les intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de TSS et de TSDI au titre du S1-14 sont respectivement de -185 et -3 millions d'euros, l'effet des plus ou moins values sur rachats partiels s'élève à +6 millions d'euros au S1-14. Sur ces bases, le montant du BNPA non retraité des éléments non-économiques est de 1,49 euro au 30 juin 2014.

## 2 - STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE

---

Au 30 juin 2014, les **capitaux propres** part du Groupe s'élèvent à 53,3 milliards d'euros<sup>(1)</sup> et l'actif net tangible par action à 50,26 euros (correspondant à un actif net par action de 56,81 euros dont 1,35 euro de plus-values latentes).

Le total du **bilan consolidé** s'établit à 1 323 milliards d'euros au 30 juin 2014 (1 214 milliards d'euros au 31 décembre 2013, montant ajusté par rapport aux états financiers publiés, après entrée en application rétrospective des normes IFRS 10 et 11). Le montant net des **crédits à la clientèle**, y compris location financement est de 350 milliards d'euros (+5 milliards par rapport au 31 décembre 2013). Parallèlement les **dépôts de la clientèle** atteignent 325 milliards d'euros, (+11 milliards par rapport au 31 décembre 2013). L'essentiel de ces variations s'explique par l'intégration à 100% des actifs et passifs de Newedge à partir du T2-14.

A noter que les états financiers au 31 décembre 2013 ont été ajustés par rapport aux montants publiés à fin 2013 et aux données provisoires communiquées à fin mars 2014, afin de tenir compte de l'entrée en application des normes IFRS 10 et 11, qui s'appliquent de façon rétrospective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Au cas particulier de Newedge, cette entité antérieurement consolidée à 50% par intégration proportionnelle, avait fait l'objet d'une mise en équivalence au 1<sup>er</sup> janvier 2014 avec effet rétroactif en 2013 à la suite de l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11. Elle est consolidée à 100% par intégration globale à partir du T2-14 à la suite de l'acquisition par Société Générale de la totalité de son capital.

Le total du **bilan financé** du Groupe (voir note méthodologique n°7) est de 653 milliards d'euros à fin juin 2014, en hausse de +12 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2013, avec un ratio crédits sur dépôts de 99% (106% à fin décembre 2013)<sup>(2)</sup>. L'amélioration de ce ratio provient de la combinaison d'une collecte de dépôt dynamique dans les réseaux de banque de détail et de l'intégration de Newedge. A fin juin 2014, le Groupe a levé environ 17 milliards d'euros à moyen et long terme, représentant environ 80% de son programme pour l'année 2014, à un coût toujours attractif. La **réserve de liquidité** du Groupe (voir note méthodologique n°7) atteint 159 milliards d'euros au 30 juin 2014 (contre 174 milliards d'euros au 31 décembre 2013), couvrant 146% des besoins de financement court terme (y compris la dette long terme arrivant à maturité à moins d'un an).

Les **encours pondérés** par les risques du Groupe sont de 350,7 milliards d'euros à fin juin 2014, contre 342,6 milliards d'euros à fin décembre 2013 selon les règles CRR/CRD4 (+8,1 milliards d'euros). Une part significative de cette variation provient de l'acquisition de 100% de Newedge. A fin T2-13, les RWA (pro forma CRR/CRD 4) étaient de 353,1 milliards d'euros. Malgré l'effet de l'acquisition de Newedge, la part des encours pondérés en risque des pôles est stable entre le T2-13 et le T2-14, les activités de Banque de détail représentent 57% des encours pondérés, et les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs 38% de ces encours à fin juin 2013 comme à fin juin 2014. La répartition des encours par type de risque est également globalement stable (80% des encours étant attribuables au risque de crédit à fin T2-14, contre 81% à fin T2-13).

Au 30 juin 2014, le **ratio Common Equity Tier 1**<sup>(3)</sup> du Groupe atteint 10,2%<sup>(4)</sup>, il était de 9,4% au 30 juin 2013. Le ratio Tier 1 est de 12,5% en hausse de +1,9 point par rapport au S1-13. Le ratio Global s'établit à 14,0% à fin juin 2014, en progression de +1,5 point par rapport au S1-13.

Le **ratio de levier** s'établit à 3,6%<sup>(3)</sup>, en hausse de +12 points de base par rapport à fin mars 2014.

Le Groupe est noté par les agences de notation DBRS (notation senior long terme : AA – low – negative), FitchRatings (A – negative), Moody's (A2 – negative, perspective revue à la baisse selon le rapport de l'agence déposé le 29 mai 2014) et Standard and Poors (A – negative).

---

(1) Ce montant comprend notamment (i) 8,7 milliards d'euros de titres super-subordonnés et (ii) 0,4 milliard d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée

(2) Ratio ajusté à la suite de l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11

(3) L'ensemble des ratios de solvabilité/levier publiés est déterminé selon les règles CRR/CRD4, sans bénéfice des dispositions transitoires (non-phasés), sauf mention contraire. Données 2013 pro forma des règles CRR/CRD4 applicables.

(4) Le ratio phasé s'élève à 10,9% au 30 juin 2014

### 3 - BANQUE DE DETAIL EN FRANCE

M EUR	T2-13	T2-14	Var T2/T2	S1-13	S1-14	Var S1/S1
Produit net bancaire	2 119	2 066	-2,5% -2,1%(1)	4 189	4 139	-1,2% -1,1%(1)
Frais de gestion	(1 322)	(1 288)	-2,5%	(2 656)	(2 617)	-1,5%
Résultat brut d'exploitation	798	778	-2,4% -1,5%(1)	1 533	1 522	-0,7% -0,3%(1)
Coût net du risque	(295)	(269)	-9,0%	(619)	(501)	-19,0%
Résultat d'exploitation	502	509	+1,4%	914	1 021	+11,7%
Résultat net part du Groupe	329	336	+2,0%	597	659	+10,4%

(1) Hors PEL/CEL

La **Banque de détail en France** enregistre une activité commerciale satisfaisante au T2-14 malgré un contexte macroéconomique peu porteur et poursuit sa stratégie d'innovation au service de ses clients, soulignant la qualité de ses fonds de commerce.

Le prix Euromoney de « Meilleure banque en France pour 2014 » a été décerné à Société Générale (Global Awards for Excellence, juillet 2014). L'appli Société Générale a été primée « Première application mobile bancaire au monde » (MyPrivateBanking, mai 2014). Par ailleurs Boursorama a dépassé le cap des 550 000 clients en France, et est en route pour atteindre l'objectif de 600 000 d'ici la fin 2014.

Dans la lignée des trimestres précédents, les encours bilanciaux de dépôts progressent de +4,8% par rapport au T2-13 à 162,1 milliards d'euros (en encours moyens). Cette performance est tirée par la collecte sur dépôts à vue qui progressent de +6,8% par rapport au T2-13. Les encours de PEL (Plan Epargne Logement) sont également en forte progression de +9,3%.

La Banque de détail en France reste pleinement engagée auprès de ses clients tant particuliers qu'entreprises. Le contexte économique morose pèse cependant sur la demande de financements, qui demeure atone, et les encours de crédits moyens reflètent cet environnement avec un recul de -2,9% par rapport au T2-13, à 174,9 milliards d'euros. Ils s'établissent à 77,7 milliards d'euros pour les clientèles commerciales et entreprises et à 96,1 milliards d'euros pour les encours de crédits aux particuliers.

Le ratio crédits/dépôts s'élève à 108% au T2-14 contre 116% au T2-13 et 112% au T4-13.

**Les revenus** du trimestre sont en baisse de -2,1% (hors effet PEL/CEL) par rapport au T2-13, avec un produit net bancaire de 2 066 millions d'euros au T2-14. La baisse est toutefois plus limitée entre le S1-13 et le S1-14, à -1,1% hors effet PEL/CEL. La marge d'intérêts hors PEL/CEL est globalement stable (-0,5% par rapport au T2-13). Les commissions sont en baisse de -4,6% sur cette même période.

Les frais de gestion diminuent de -2,5% par rapport au T2-13. Le résultat brut d'exploitation de 778 millions d'euros est en recul de -1,5% (hors PEL/CEL). Sur le semestre, le résultat brut d'exploitation atteint 1 522 millions d'euros, en recul de -0,3% par rapport au S1-13 (hors provisions PEL/CEL).

La charge du risque est en baisse (-9,0% entre le T2-13 et le T2-14, et -19,0% entre le S1-13 et le S1-14), ce qui permet une amélioration du résultat d'exploitation de la Banque de détail en France, (+1,4% entre le T2-13 et le T2-14 et +11,7% en comparaison semestrielle).

Au total, la Banque de détail en France extériorise un résultat net part du Groupe de 336 millions d'euros au T2-14, en hausse de +2,0% par rapport au T2-13, soit 659 millions d'euros pour le S1-14, en hausse de +10,4% par rapport au S1-13.

## 4 - BANQUE DE DETAIL ET SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Au T2-14, les revenus du pôle sont en progression de +2,1%\* par rapport au T2-13 à 1 889 millions d'euros, ce qui, couplé à une discipline stricte sur les coûts (+1,0%\*), se traduit par une amélioration du résultat brut d'exploitation de +3,7%\* (à 827 millions d'euros) et du coefficient d'exploitation à 56,2%. Sur la même période, le coût du risque s'inscrit en baisse marquée -21,1%\*, sous l'effet d'une réduction particulièrement marquée en Europe centrale et orientale et en Afrique. A 318 millions d'euros au T2-14, le résultat net part du Groupe ressort en forte hausse (+36,3%\*) portée par l'amélioration significative de la contribution de la Banque de détail à l'International et la performance toujours soutenue des métiers d'Assurances et des Services Financiers aux entreprises.

Sur le premier semestre 2014, les revenus s'élèvent à 3 707 millions d'euros, en hausse de +2,5%\* par rapport au S1-13, le résultat d'exploitation s'établit à 898 millions d'euros (+18,6%\*) et le résultat net part du Groupe ressort à 34 millions d'euros, pénalisé par la dépréciation de l'écart d'acquisition des activités en Russie intervenue au T1-14 pour un montant de -525 millions d'euros. Retraitée de cet élément, la contribution du pôle s'élève à 559 millions d'euros, en progression de +23,3%\* par rapport au S1-13.

Les résultats financiers intègrent notamment les effets périmètre suivants : la cession de la filiale égyptienne NSGB en mars 2013 et le renforcement du Groupe dans le capital de sa filiale russe Rosbank à 92,4% en décembre 2013, puis à 99,4% en avril 2014.

M EUR	T2-13	T2-14	Var T2/T2	S1-13	S1-14	Var S1/S1
Produit net bancaire	1 929	1 889	-2,1%	3 861	3 707	-4,0%
<i>A données constantes*</i>			+2,1%			+2,5%
Frais de gestion	(1 095)	(1 062)	-3,0%	(2 208)	(2 119)	-4,0%
<i>A données constantes*</i>			+1,0%			+2,0%
Résultat brut d'exploitation	834	827	-0,8%	1 653	1 588	-3,9%
<i>A données constantes*</i>			+3,7%			+3,1%
Coût net du risque	(409)	(312)	-23,7%	(815)	(690)	-15,4%
Résultat d'exploitation	425	515	+21,2%	838	898	+7,2%
<i>A données constantes*</i>			+28,0%			+18,6%
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	0	(525)	n/s
Résultat net part du Groupe	242	318	+31,3%	498	34	-93,2%

### 4.1 Banque de détail à l'International

Pour la Banque de détail à l'International, le deuxième trimestre s'inscrit globalement dans la tendance du début de l'année 2014. A 79,8 milliards d'euros, les encours de crédits sont en progression de +1,4%\* par rapport à fin juin 2013, soit une légère amélioration en comparaison à la dynamique du T1-14 (+0,7%\* / fin mars 2013). L'évolution des encours de crédits reflète toutefois des performances contrastées : les progressions sont satisfaisantes en Russie, République tchèque, Allemagne et Afrique alors que les encours sont en retrait en Roumanie et dans les autres pays d'Europe continentale.

La croissance des dépôts reste soutenue (+7,4%\*), dans toutes les zones d'implantations du Groupe (à 69,4 milliards d'euros).

Au T2-14, les revenus de la Banque de détail à l'International sont globalement stables à 1 376 millions d'euros (+0,1%\*) : la hausse en Russie et en Afrique compensant le recul en Europe. Sur la même période, le métier affiche un résultat brut d'exploitation de 565 millions d'euros (-2,8%\*) et un résultat net part du Groupe de 144 millions d'euros en forte progression (+33,0%\*), en raison notamment de la réduction du coût du risque. Sur le S1-14, les revenus de la Banque de détail à l'International s'élèvent à 2 708 millions d'euros et le résultat net part du Groupe ressort en perte de -299 sous l'effet de la dépréciation de l'écart d'acquisition des activités en Russie (bénéfice de 226 millions d'euros, retraité de cet impact).

**En Europe de l'ouest**, où le pôle est implanté en Allemagne, Italie et France, exclusivement dans le crédit à la consommation, les encours de crédit restent stables par rapport à fin juin 2013 à 13,6 milliards d'euros, grâce à une bonne dynamique commerciale en Allemagne (+9,6%\*). Au T2-14, la région enregistre des revenus de 170 millions d'euros, un résultat brut d'exploitation de 84 millions d'euros et un résultat net part du Groupe de 19 millions d'euros.

**En République tchèque**, le groupe Komerční Banka affiche une dynamique commerciale satisfaisante dans un contexte de forte concurrence. A fin juin 2014, les encours de crédits sont en hausse de +3,4%\* par rapport à fin juin 2013 (à 17,6 milliards d'euros), soutenus par la croissance des crédits à l'habitat et à la consommation. Sur la même période, la collecte de dépôts reste forte, les encours progressant de +7,8%\* (à 24,0 milliards d'euros) et KB Bank poursuit le développement de son fonds de commerce (+22 000 nouveaux clients). En dépit de cet effet volume positif, les revenus sont en baisse au T2-14 (-3,3%\* par rapport au T2-13) à 248 millions d'euros, dans un environnement de taux bas. Dans ce contexte, le groupe KB maintient un contrôle strict de ses coûts (-2,6%\*). La contribution au résultat net part du Groupe ressort à 53 millions d'euros (-7,1%\* par rapport au T2-13).

**En Roumanie**, l'amélioration de l'environnement économique ne se traduit pas encore par une accélération de la demande de crédit, l'attentisme prévalant au sein de la clientèle des entreprises. Dans ce contexte, les encours de crédits du groupe BRD baissent de -10,4%\* par rapport au T2-13, à 6,4 milliards d'euros à fin juin 2014 et les encours de dépôts progressent de +2,0%\* à 7,7 milliards d'euros. Sous l'effet de volumes de crédits en baisse et de pressions sur les marges, les revenus du groupe BRD, à 137 millions d'euros, restent en retrait sur le trimestre (à -6,8%\* par rapport au T2-13) mais dans une moindre ampleur qu'au T1-14 (-11,8%\*). Le groupe BRD affiche un résultat net à l'équilibre au T2-14, avec une forte réduction du coût du risque (-20,3%\*).

Dans les **autres pays d'Europe**, la collecte de dépôts reste soutenue (encours en progression de +7,7%\* à 9,2 milliards d'euros) alors que les encours de crédits sont stables à 10,6 milliards d'euros. Sur le trimestre, les revenus sont en baisse de -4,0%\* par rapport au T2-13, à 161 millions d'euros et les frais de gestion sont stables (à 112 millions d'euros). Sous l'effet de la baisse du coût du risque, le résultat net part du Groupe est en nette amélioration au T2-14 à 23 millions d'euros (le résultat était à l'équilibre au T2-13).

**En Russie**, la dynamique commerciale du Groupe reste bien orientée : les encours de crédits sont en hausse de +5,3%\* par rapport à fin juin 2013 (à 13,4 milliards d'euros) notamment sur les crédits à l'habitat. Sur la même période, la collecte de dépôts reste soutenue, les encours de dépôts progressent de +8,2%\* à 9,0 milliards d'euros.

Au T2-14, les revenus sont en hausse de +5,4%\* à 281 millions d'euros et les coûts restent maîtrisés (+8,6%\*) compte tenu de l'inflation. Au global, le résultat net part du Groupe ressort à l'équilibre au T2-14 (+1 millions d'euros contre +18 millions d'euros au T2-13).

**Au total, l'ensemble SG Russie<sup>(1)</sup>**, contribue à hauteur de 16 millions d'euros au résultat net part du Groupe du T2-14.

**Dans les autres zones d'implantation du Groupe**, les encours de crédit progressent au global de +3,0%\* à fin juin 2014, par rapport à fin juin 2013 (à 18,1 milliards d'euros), en forte hausse en Afrique subsaharienne (+14,2%\*) et en hausse plus modérée dans le Bassin méditerranéen (+3,4%\*). Sur la même période, les encours de dépôts sont en hausse de +9,4%\* au global. Au T2-14, les revenus s'établissent à 379 millions d'euros en progression de +2,1%\* par rapport au T2-13 alors que les coûts baissent (-0,7%\*). Sur la période, le coût du risque recule fortement (-39,2%\*). Le résultat net part du Groupe de s'élève ainsi à 47 millions d'euros sur T2-14, en forte progression par rapport au T2-13 (x2,6\*).

## **4.2 Assurances**

Au T2-14, l'activité Assurances maintient une bonne dynamique commerciale, dans le prolongement de celle du T1-14.

---

(1) Résultat de SG Russie : contribution des entités Rosbank, Delta Credit Bank, Rusfinance Bank, Société Générale Insurance, ALD Automotive et de leurs filiales consolidées aux résultats des métiers.

En épargne, la collecte nette ressort à +0,7 milliard d'euros sur le trimestre et les encours d'Assurance-vie affichent une croissance de +6,6%\* par rapport à fin juin 2013 à 87,0 milliards d'euros.

Les activités d'Assurance Prévoyance enregistrent une forte progression en France, portée notamment par l'assurance des emprunteurs et le bon développement de l'assurance-santé. En Assurance Dommages, les primes progressent de +2,8% par rapport au T2-13.

Le produit net bancaire atteint 195 millions d'euros au T2-14 (+6,0%\* par rapport au T2-13) et 387 millions d'euros au S1-14 (+6,0% par rapport au S1-13). La contribution au résultat net part du Groupe du métier Assurances s'établit à 82 millions d'euros au T2-14 (+5,7%\* par rapport au T2-13) et à 163 millions d'euros au S1-14 (+4,7%\* par rapport au S1-13).

#### **4.3 Services Financiers aux Entreprises**

Sur le premier semestre 2014, les **Services Financiers aux Entreprises** démontrent une fois de plus la solidité de leur modèle, affichant des dynamiques commerciales soutenues et une forte croissance de leurs résultats.

A fin juin 2014, le métier de **location longue durée et gestion de flottes de véhicules** confirme la solide progression de son parc (+9,9%<sup>(1)</sup> par rapport à fin juin 2013) à 1,08 million de véhicules et conforte sa position de leader au niveau européen et mondial. Cette performance s'appuie sur le développement réussi de ses partenariats avec des constructeurs automobiles et des réseaux bancaires, et sur le gain de nouveaux clients significatifs.

Portés par une production en forte progression (+28,3% à iso-périmètre par rapport à fin juin 2013), particulièrement bien orientées en Allemagne, aux Etats-Unis, et au Royaume-Uni, les encours crédits des activités de **Financement de biens d'équipement professionnel** sont en croissance sur le trimestre (à 14,8 milliards d'euros, +3,0%\* par rapport au T1-14). Les marges à la production sont maintenues à un niveau élevé.

Au T2-14, les revenus des Services Financiers aux Entreprises progressent de +12,7%\* par rapport au T2-13 à 351 millions d'euros. Sur la même période, la bonne maîtrise des frais généraux (+7,7%\*) se traduit par une hausse du résultat brut d'exploitation de +18,4%\* et par l'amélioration du coefficient d'exploitation de plus de 2 points à 51,0%. La baisse du coût du risque se confirme au T2-14, conduisant à une augmentation de la contribution au résultat net part du Groupe de +27,9%\* à 109 millions d'euros. Sur le premier semestre 2014, les revenus ressortent à 685 millions d'euros et le résultat net part du Groupe s'établit à 209 millions d'euros (+28,9%\* par rapport au S1-13).

---

(1) A iso-périmètre

## 5 - BANQUE DE GRANDE CLIENTELE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

M EUR	T2-13	T2-14	Var T2/T2	S1-13	S1-14	Var S1/S1
Produit net bancaire	2 093	2 295	+9,7%	4 359	4 422	+1,4%
<i>A données constantes*</i>			+2,4%			-1,9%
Frais de gestion	(1 352)	(1 568)	+16,0%	(2 821)	(3 033)	+7,5%
<i>A données constantes*</i>			+2,6%			+0,8%
Résultat brut d'exploitation	741	727	-1,9%	1 538	1 389	-9,7%
<i>A données constantes*</i>			+1,9%			-7,5%
Coût net du risque	(185)	28	n/s	(256)	(26)	-89,8%
Résultat d'exploitation	556	755	+35,8%	1 283	1 363	+6,3%
<i>A données constantes*</i>			+42,8%			+9,8%
Résultat net part du Groupe	456	585	+28,2%	1 024	1 066	+4,1%

### Revenus

Les revenus du T2-14 de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs sont en hausse de +2,4%\* par rapport au T2-13, à 2 295 millions d'euros.

Sur 6 mois et en comparaison annuelle, le produit net bancaire s'élève à 4 422 millions d'euros, en baisse de -1,9%\* par rapport à l'année précédente.

### Activités de Marché

Au T2-14, les activités de marché présentent des revenus trimestriels en baisse de -0,5%\* par rapport au T2-13, à 1 215 millions d'euros, et en hausse de +6,3% après retraitement des gains sur la cession de créances Lehman de +98 millions d'euros enregistrés sur le T2-13.

- A 538 millions d'euros, les revenus des activités **Actions** enregistrent une hausse par rapport au T2-13 (+2,9% par rapport au T2-13, retraité de l'impact de +98 millions d'euros de la cession de créances Lehman). Cette performance s'explique par une activité commerciale solide sur les produits structurés, de bons résultats sur les activités de cash, tirées par le primaire, notamment en Europe et des résultats stables sur les dérivés actions malgré de faibles niveaux de volatilité. SG CIB confirme son *leadership* sur les dérivés actions (n°1 avec une part de marché de 12% sur les warrants) et a été reconnu une nouvelle fois n°1 sur les dérivés actions par les clients institutionnels utilisant des dérivés (RISK magazine, juin 2014).
- A 676 millions d'euros, les activités **Taux, changes et matières premières** affichent des revenus en hausse de +9,0% par rapport au T2-13, dans un contexte de marché très peu volatil et toujours incertain. Les bons résultats du trimestre illustrent la diversité du fonds de commerce, et en particulier la qualité de la relation avec les clients *corporate*. Les résultats en hausse des activités sur le crédit, les émergents et les taux ont largement compensé les performances plus modestes des activités sur les changes qui subissent les conséquences de la faible volatilité et de l'atonie sur les matières premières. *Euromoney Fixed Income Research Survey* a par ailleurs placé la recherche SG CIB au 1<sup>er</sup> rang sur « Overall Credit Strategy » pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive et sur « Overall Trade Ideas » pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive illustrant la capacité de SG CIB à offrir un service de haut niveau à ses clients.

Sur les six premiers mois de l'année, les activités de marché affichent des revenus en baisse de -4,4%\* sur un an, à 2 458 millions d'euros.

## Financement et Conseil

A 532 millions d'euros, les revenus des métiers de Financement et Conseil sont en hausse de +33,3%\* par rapport au T2-13, et de +4,1% après retraitement d'une charge de -109 millions d'euros au titre d'un litige enregistrée au T2-13. Les revenus de la ligne-métier sont tirés par les excellents résultats des émissions actions, en particulier avec la clientèle institutions financières, la bonne performance des activités d'émissions obligataires et des financements structurés.

SG CIB s'est illustré ce trimestre par un nombre important de transactions en chef de file comme :

- l'augmentation de capital de PSA, pour un nominal de 1,9 milliards d'euros en mai 2014,
- l'augmentation de capital de Banca Monte dei Paschi di Siena S.p.A pour un nominal de 5 milliards d'euros en juin 2014 (troisième plus importante transaction de ce type sur le marché italien),
- la plus importante augmentation de capital du S1-14 (8,5 milliards d'euros, dont 6,7 milliards d'euros placés sur le marché), en tant que *Joint Bookrunner* pour Deutsche Bank en juin 2014,
- le rôle de conseiller financier, chef de file du crédit et du swap de couverture dans le projet de partenariat Public-Privé permettant de financer 331 millions d'euros de dette pour la construction d'une autoroute en Irlande (mai 2014),
- le placement comme *Joint Global Coordinator* de 3,6 milliards d'euros d'obligations à haut rendement pour le compte de Wind, le 3<sup>ème</sup> opérateur Telecom italien, en juillet 2014.

Sur 6 mois, les activités de Financement et Conseil affichent des revenus en hausse de +13,2%\* en comparaison annuelle, à 989 millions d'euros.

## Gestion d'Actifs et Banque Privée

Les revenus de la ligne-métier Gestion d'Actifs et Banque Privée s'élèvent à 258 millions d'euros au T2-14, en baisse de -3,4%\* sur un an.

La **Banque Privée** dégage ce trimestre un produit net bancaire de 201 millions d'euros, en baisse de -10,8%\* par rapport à un T2-13 élevé qui avait bénéficié d'un élément de revenu non-récurrent. Cette baisse reflète également le ralentissement de l'activité en Asie lié à la cession des activités dont la finalisation devrait intervenir au T4-14.

A 116 milliards d'euros à fin juin, les actifs sous gestion sont en hausse pour le 4<sup>ème</sup> trimestre consécutif, de +2,2 milliards d'euros sur le trimestre, tirés par les implantations européennes où l'activité client a été soutenue avec une collecte nette de +1,1 milliard d'euros, en particulier en France.

La marge brute de la Banque Privée se maintient à un niveau satisfaisant de 101 points de base<sup>(1)</sup>.

**Lyxor** enregistre une hausse des actifs sous gestion à 86 milliards d'euros, soit +2,2 milliards d'euros sur le trimestre dont +1,7 milliard d'euros d'effet performance et +0,5 milliard d'euros d'effet change positif. La collecte nette du trimestre a été soutenue par la bonne performance des ETF.

Les revenus de Lyxor sont en forte hausse (+33,4%\*) à 50 millions d'euros au T2-14, impliquant une amélioration significative de la marge brute de Lyxor qui atteint 24,3 points de base contre 21,6 points de base au T2-13.

Sur 6 mois, les activités de Gestion d'Actifs et Banque Privée affichent des revenus stables (-0,5%\* sur un an), à 519 millions d'euros.

## Métier Titres et Courtage

Les revenus du **métier Titres** sont en hausse au T2-14 (+1,1%\* sur un an). Les actifs en conservation augmentent de +5,2% à 3 756 milliards d'euros par rapport à fin mars 2014 et les actifs administrés de +10,0% sur la même période à 527 milliards d'euros.

L'activité **Courtage** de Newedge affiche des revenus en baisse de -37,2%\*, sous l'effet de la restructuration des activités en cours et dans des conditions de marché difficiles.

---

<sup>(1)</sup> Actifs sous gestion de la Banque Privée en France compris pour un tiers, en ligne avec le partage des revenus entre RBDF et GBIS

Sur 6 mois, les revenus des activités Métier Titres et Courtage sont en baisse de -12,7%\* par rapport au premier semestre 2013, à 458 millions d'euros.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs augmentent sur un an (+2,6%\*) à -1 568 millions d'euros. La restructuration des métiers Titres et Courtage se poursuit, impliquant des coûts de transformation partiellement absorbés par une gestion stricte des frais généraux de ces métiers.

Au S1-14, les frais de gestion sont stables (+0,8%\*) à -3 033 millions d'euros contre -2 821 millions d'euros au S1-13.

### **Résultat d'exploitation**

Le résultat brut d'exploitation ressort en hausse de +1,9%\*.

La charge nette du risque se maintient à un niveau historiquement bas, et se traduit au T2-14 par une reprise nette de provision à hauteur de +28 millions d'euros. Au T2-13, la charge nette du risque s'élevait à -185 millions d'euros et comprenait -131 millions d'euros relatifs au portefeuille d'actifs gérés en extinction.

Au total, le résultat d'exploitation ressort à 755 millions d'euros au T2-14 contre 556 millions d'euros au T2-13, en hausse de +42,8%\*. Sur les 6 premiers mois de l'année 2014, le résultat d'exploitation est en hausse de +9,8%\* par rapport à la même période en 2013 (1 363 millions d'euros au S1-14 contre 1 283 millions d'euros au S1-13).

### **Résultat net**

La contribution au résultat net part du Groupe des activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs s'élève à 585 millions d'euros (contre 456 millions d'euros au T2-13, soit une hausse de +33,2%\*) faisant ressortir un ROE de 18%, contre 12% au T2-13.

Au S1-14, la contribution au résultat net part du Groupe est de 1 066 millions d'euros, en hausse de +7,3%\* par rapport au premier semestre 2013.

## 6 - HORS PÔLES

M EUR	T2-13	T2-14	Var T2/T2	S1-13	S1-14	Var S1/S1
Produit net bancaire	(21)	(357)	n/s	(1 308)	(699)	+46,6%
<i>A données constantes*</i>			<i>n/s</i>			<i>+47,3%</i>
Frais de gestion	(44)	21	n/s	(99)	(3)	-97,0%
<i>A données constantes*</i>			<i>n/s</i>			<i>-97,0%</i>
Résultat brut d'exploitation	(65)	(336)	n/s	(1 407)	(702)	+50,1%
<i>A données constantes*</i>			<i>n/s</i>			<i>+50,8%</i>
Coût net du risque	(96)	(199)	x 2,1	(222)	(202)	-9,2%
Résultat d'exploitation	(161)	(535)	n/s	(1 630)	(904)	+44,5%
<i>A données constantes*</i>			<i>n/s</i>			<i>+45,2%</i>
Résultat net part du Groupe	(73)	(209)	n/s	(800)	(414)	+48,2%

Le **Hors Pôles** inclut principalement la gestion des participations et la fonction de centrale financière du Groupe ainsi que certains coûts liés à des projets transversaux.

Les revenus du **Hors Pôles** s'élèvent à -357 millions d'euros au T2-14 (contre -21 millions d'euros au T2-13). Ils intègrent en particulier la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre du Groupe à hauteur de -21 millions d'euros (à rapprocher de l'impact constaté au T2-13 de 53 millions au total).

Les frais de gestion s'élèvent à 21 millions d'euros, contre -44 millions d'euros au T2-13.

Le résultat brut d'exploitation est de -336 millions d'euros au T2-14. Retraité de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre (voir note méthodologique n°8), il est de -315 millions d'euros (contre -118 millions d'euros au T2-13).

La charge nette du risque est de -199 millions d'euros au T2-14 incluant une dotation de 200 millions d'euros qui porte la provision collective pour risque de litige à 900 millions d'euros, à comparer à -96 millions d'euros au T2-13 qui intégrait une dotation complémentaire aux provisions collectives pour litiges de -100 millions d'euros.

Enfin, le Hors Pôles enregistre un gain net sur autres actifs au T2-14 de 210 millions d'euros au titre des opérations combinées de rachat de 100% de Newedge et de cession de 5% d'Amundi.

Le résultat net part du Groupe du Hors Pôles est en perte de -209 millions d'euros au T2-14, contre -73 millions d'euros au T2-13. Retraité de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre (voir note méthodologique n°8), il est de -195 millions d'euros (contre -108 millions d'euros au T2-13).

## 7 - CONCLUSION

---

Les métiers de Société Générale concluent le premier semestre sur une bonne performance opérationnelle, illustrant la solidité et la capacité de croissance de son modèle dans des conditions économiques toujours difficiles. Grâce à la gestion disciplinée de ses ressources et de ses risques, le bilan du Groupe continue à se renforcer, avec des ratios de capital de nouveau en amélioration et une position de liquidité très solide. Les équipes de Société Générale restent mobilisées au service de leurs clients et engagées dans la mise en œuvre déterminée du plan de transformation et de la stratégie du Groupe.

## 8 - CALENDRIER FINANCIER 2014

---

### *Calendrier de communication financière 2014*

6 novembre 2014	Publication des résultats du troisième trimestre 2014
12 février 2015	Publication des résultats du quatrième trimestre et de l'année 2014
6 mai 2015	Publication des résultats du premier trimestre 2015

Ce document peut comporter des éléments de projection et des commentaires relatifs aux objectifs et stratégies du Groupe Société Générale. Par nature, ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques, notamment - sauf mention spécifique - l'application des principes et méthodes comptables conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour.

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Le Groupe peut ne pas être en mesure : - d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'en évaluer leurs conséquences potentielles ;

- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux projetés dans le présent communiqué de presse.

Le risque existe que ces projections ne soient pas atteintes. Avant de fonder une décision sur les éléments de ce document, les investisseurs doivent considérer les facteurs d'incertitude et de risque susceptibles d'affecter l'activité du Groupe.

Les sources des classements sont mentionnées explicitement, à défaut, l'information est de source interne.

**9 - ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES** : données relatives à 2013 ajustées à la suite de l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 de façon rétrospective au 1/1/2014

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (en millions d'euros)	T2-13	T2-14	Var T2/T2		S1-13	S1-14	Var S1/S1	
	Produit net bancaire	6 120	5 893	-3,7%	-4,7%*	11 101	11 569	+4,2%
Frais de gestion	(3 813)	(3 897)	+2,2%	-1,3%*	(7 784)	(7 772)	-0,2%	-0,9%*
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 307</b>	<b>1 996</b>	<b>-13,5%</b>	<b>-10,9%*</b>	<b>3 317</b>	<b>3 797</b>	<b>+14,5%</b>	<b>+20,6%*</b>
Coût net du risque	(985)	(752)	-23,7%	-22,6%*	(1 912)	(1 419)	-25,8%	-24,7%*
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 322</b>	<b>1 244</b>	<b>-5,9%</b>	<b>-1,9%*</b>	<b>1 405</b>	<b>2 378</b>	<b>+69,3%</b>	<b>+88,4%*</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	202	n/s		448	200	-55,4%	
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	46	49	+6,5%		96	102	+6,3%	
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s		0	(525)	n/s	
Charge fiscale	(298)	(380)	+27,7%		(417)	(651)	+56,1%	
<b>Résultat net</b>	<b>1 070</b>	<b>1 115</b>	<b>+4,2%</b>		<b>1 532</b>	<b>1 504</b>	<b>-1,8%</b>	
Dont participations ne donnant pas le contrôle	115	85	-26,1%		213	159	-25,4%	
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>955</b>	<b>1 030</b>	<b>+7,8%</b>	<b>+11,3%*</b>	<b>1 319</b>	<b>1 345</b>	<b>+2,0%</b>	<b>+9,3%*</b>
Ratio Tier 1 fin de période					10,6%	12,5%		

\* A périmètre et taux de change constants

RESULTAT NET PART DU GROUPE APRES IMPOT PAR METIER (en millions d'euros)	T2-13	T2-14	Var T2/T2	S1-13	S1-14	Var S1/S1
	Banque de détail en France	329	336	2,0%	597	659
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	242	318	+31,3%	498	34	-93,2%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	456	585	+28,2%	1 024	1 066	+4,1%
<b>TOTAL METIERS</b>	<b>1 028</b>	<b>1 239</b>	<b>+20,5%</b>	<b>2 119</b>	<b>1 759</b>	<b>-17,0%</b>
Hors Pôles	(73)	(209)	n/s	(800)	(414)	+48,2%
<b>GROUPE</b>	<b>955</b>	<b>1 030</b>	<b>+7,8%</b>	<b>1 319</b>	<b>1 345</b>	<b>+2,0%</b>

## BILAN CONSOLIDE

	30.06.2014	31.12.2013*	Variation en %
<b>Actif - en Md EUR</b>			
Caisse, Banques centrales	56,2	66,6	-16%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	563,8	479,1	+18%
Instruments dérivés de couverture	12,0	11,5	+4%
Actifs financiers disponibles à la vente	135,7	130,2	+4%
Prêts et créances sur les établissements de crédit	94,2	75,4	+25%
Prêts et créances sur la clientèle	336,2	332,7	+1%
Opérations de location-financement et assimilées	25,8	27,7	-7%
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3,3	3,0	+10%
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4,2	1,0	x 4,2
Actifs d'impôts	6,7	7,3	-8%
Autres actifs	57,7	54,2	+6%
Actifs non courants destinés à être cédés	2,0	0,1	x 20,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence	2,7	2,8	-4%
Immobilisations corporelles et incorporelles	17,8	17,6	+1%
Ecarts d'acquisition	4,3	5,0	-14%
<b>Total</b>	<b>1 322,6</b>	1 214,2	9%
<b>Passif - en Md EUR</b>			
	30.06.2014	31.12.2013*	Variation en %
Banques centrales	6,1	3,6	+69%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	500,9	425,8	+18%
Instruments dérivés de couverture	9,2	9,8	-6%
Dettes envers les établissements de crédit	89,5	86,8	+3%
Dettes envers la clientèle	341,8	334,2	+2%
Dettes représentées par un titre	129,1	138,4	-7%
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6,7	3,7	+81%
Passifs d'impôts	0,9	1,6	-44%
Autres passifs	69,5	53,5	+30%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	3,0	0,0	n/s
Provisions techniques des entreprises d'assurance	98,0	91,5	+7%
Provisions	4,0	3,8	+5%
Dettes subordonnées	7,9	7,5	+5%
Capitaux propres part du Groupe	53,3	50,9	+5%
Participations ne donnant pas le contrôle	2,7	3,1	-13%
<b>Total</b>	<b>1 322,6</b>	1 214,2	9%

\*Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective.

## 10 - ANNEXE 2 : NOTES MÉTHODOLOGIQUES

---

### 1- Les résultats consolidés du Groupe au 30 juin 2014 ont été examinés par le Conseil d'administration en date du 31 juillet 2014

Les éléments financiers présentés au titre de la période de six mois close le 30 juin 2014 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date. En particulier, les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 « information financière intermédiaire ».

Les procédures d'examen limité menées par les Commissaires aux Comptes sont en cours.

A noter que les données de l'exercice 2013 ont été retraitées en raison de l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11, induisant la publication de données ajustées au titre de l'exercice précédent.

Pour les besoins de la communication financière, les données relatives à la filiale Lyxor ont été reclassées en 2013 au sein du pôle de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs parmi les activités de Gestion d'Actifs et Banque Privée, ce changement n'intervenant dans les faits que début 2014.

**2- Le ROE** du Groupe est calculé sur la base des fonds propres moyens, c'est-à-dire des capitaux propres moyens part du Groupe en IFRS, en excluant (i) les gains ou pertes latents ou différés directement enregistrés en capitaux propres hors réserves de conversion, (ii) les titres super-subordonnés (« TSS »), (iii) les titres subordonnés à durée indéterminée (« TSDI ») reclassés en capitaux propres et en déduisant (iv) les intérêts à verser aux porteurs des TSS et aux porteurs des TSDI reclassés. Le résultat pris en compte pour calculer le ROE est déterminé sur la base du résultat net part du Groupe en déduisant les intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de titres super-subordonnés sur la période, depuis 2006, aux porteurs des TSS et TSDI reclassés et des plus ou moins values relatives aux rachats de ces titres (-182 millions d'euros au total pour le premier semestre 2014).

L'allocation de capital aux différents métiers s'effectue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 sur la base de 10% des encours pondérés de début de période, contre 9% auparavant. Les données trimestrielles publiées du capital alloué ont été ajustées en conséquence. Simultanément, le taux de rémunération des fonds propres normatifs a été ajusté pour un effet combiné neutre sur les revenus historiques des métiers.

**3- Pour le calcul du bénéfice net par action**, le « résultat net part du Groupe de la période » est corrigé (réduit dans le cas d'un bénéfice et augmenté dans le cas d'une perte) des plus ou moins-values enregistrées sur les rachats partiels (soit une plus-value de 6 millions d'euros au S1-14) des intérêts, nets d'effet fiscal, à verser aux porteurs de :

- (i) TSS : -185 millions d'euros au titre du S1-14, (-101 millions d'euros pour le T2-14)
- (ii) TSDI reclassés en capitaux propres : -3 millions d'euros au titre du S1-14, (-1 million d'euros pour le T2-14).

Ce bénéfice net par action est alors déterminé en rapportant le résultat net part du Groupe de la période ainsi corrigé au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris (a) les actions de trading détenus par le Groupe et (b) les actions en solde du contrat de liquidité.

**4- L'actif net** correspond aux capitaux propres part du Groupe, déduction faite (i) des TSS (8,7 milliards d'euros), des TSDI reclassés (0,4 milliard d'euros) et (ii) des intérêts à verser aux porteurs de TSS et aux porteurs de TSDI, mais réintégrant la valeur comptable des actions de trading détenues par le Groupe et des actions en solde du contrat de liquidité. L'**actif net tangible** est corrigé des écarts d'acquisition nets à l'actif et des écarts d'acquisition en mise en équivalence. Pour la détermination de l'Actif Net par Action ou de l'Actif Net Tangible par Action, le nombre d'actions pris en compte est le nombre d'actions ordinaires émises au 30 juin 2014, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris (a) les actions de trading détenues par le Groupe et (b) les actions en solde du contrat de liquidité.

**5- Les fonds propres Common Equity Tier 1** du Groupe Société Générale sont déterminés conformément aux règles CRR/CRD4 applicables.

**6-** Le **ROTE** du Groupe est calculé sur la base des fonds propres tangibles, c'est-à-dire en excluant des capitaux propres comptables moyens cumulés part du Groupe les écarts d'acquisition nets moyens à l'actif et les écarts d'acquisition moyens sous-jacents aux participations dans les entreprises mises en équivalence. Le résultat pris en compte pour calculer le ROTE est déterminé sur la base du résultat net part du Groupe en déduisant les intérêts, intérêts nets d'impôt sur les TSS sur la période (y compris frais d'émissions payés, sur la période, à des intervenants externes et charge de réescompte liée à la prime d'émission des TSS) et des intérêts nets d'impôt sur les TSDI reclassés en capitaux propres sur la période en cours (y compris frais d'émissions payés, sur la période, à des intervenants externes et charge de réescompte liée à la prime d'émission des TSDI).

## **7- Bilan financé, ratio crédits sur dépôts, réserve de liquidité**

Le **bilan financé** donne une représentation du bilan du Groupe en excluant la contribution des filiales d'assurance, et après compensation des opérations sur produits dérivés, des opérations de pension et des comptes de régularisation.

Le bilan financé au 31 décembre 2013 a été ajusté de façon rétrospective pour tenir compte de l'entrée en vigueur des normes comptables IFRS 10 et 11.

Au 30 juin 2014, le bilan IFRS excluant les actifs et passifs des filiales d'assurance, après compensation des opérations de pensions livrées et de prêt/emprunts de titres, des opérations de dérivés et des comptes de régularisation a été retraité pour inclure :

- a) le reclassement en opérations de dépôts de la clientèle des encours de SG Euro-CT (figurant parmi les pensions livrées), ainsi que de la quote-part des émissions placées par les Réseaux de Banque de détail en France (inscrites parmi les opérations de financement à moyen-long terme), et de certaines opérations effectuées avec des contreparties assimilables à des dépôts clients (figurant précédemment parmi les financements à court terme). Sont en revanche déduits des dépôts de la clientèle et réintégrés aux financements à court terme certaines opérations assimilables à des ressources de marché. Le montant net des transferts de
  - financement à moyen/long terme à dépôts clientèle est de 7 Md EUR au 31/12/2013, 10 Md EUR au 31/03/2014 et 12 Md EUR au 30/6/2014
  - financement à court terme à dépôts clientèle est de 11 Md EUR au 31/12/2013, 10 Md EUR au 31/03/2014, et 17 Md EUR au 30/6/2014
  - pensions livrées à dépôts clientèle est de 3 Md EUR au 31/12/2013, 2 Md EUR au 31/03/2014 et 2 Md EUR au 30/6/2014
- b) Le solde des opérations de financement a été réparti en ressources à moyen-long terme et ressources à court terme sur la base de la maturité des encours, supérieure ou inférieure à 1 an. La maturité initiale des financements a été retenue pour les dettes représentées par un titre.
- c) A l'actif, le poste « crédits à la clientèle » inclut les encours de crédit avec les clients, nets de provisions et dépréciations, y compris les encours nets de location financement et les opérations en juste valeur par résultat, et exclut les actifs financiers reclassés en prêts et créances en 2008 dans les conditions fixées par les amendements de la norme IAS 39. Ces positions ont été reclassées dans leurs lignes d'origine.
- d) Le poste comptable « banques centrales » au passif a fait l'objet d'une compensation dans le poste « Dépôts nets en banques centrales » à l'actif.

Au 30 juin 2014, le bilan financé se présente comme suit :

En Md EUR	ACTIF		PASSIF		
	JUN. 13	JUIN 14	JUIN 14	JUN. 13	
Dépôts nets en banque centrale	78	58	85	103	Ressources court terme
Prêts interbancaires	40	37	16	10	Autres
Actifs de négoce avec la clientèle	79	98	132	153	Ressources moyen/long terme
Titres	56	62	25	25	dont dettes LT ayant une échéance résiduelle < à un an**
Prêts clientèle	360	364	366	329	Dépôts clientèle
Actifs long terme	34	34	54	52	Capitaux propres
<b>Total actifs</b>	<b>647</b>	<b>653</b>	<b>653</b>	<b>647</b>	<b>Total passifs</b>

(\*\*) données de gestion, excluant notamment la quote part des encours placées dans les réseaux de banque de détail et auprès de la clientèle de banque privée

NB. Le bilan financé présenté ci-dessus pour le 30 juin 2013 ne tient pas compte des ajustements induits par l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014

Le **ratio crédits sur dépôts** du Groupe est déterminé comme le rapport entre les prêts à la clientèle et les dépôts de la clientèle ainsi définis.

Il s'établit donc à 99% au 30 juin 2014 et à 106% au 31 décembre 2013 proforma.

Le **coussin d'actifs liquides ou réserve de liquidité** comprend

- les soldes en cash déposés en banque centrale, à l'exclusion des réserves obligatoires,
- des actifs liquides rapidement négociables sur le marché (*High Quality Liquid Assets*, ou HQLA), disponibles et après décote,
- les actifs éligibles en banque centrale, disponibles et nets de décote.

L'entrée en application des normes IFRS 10 et 11 n'a entraîné aucune variation de la réserve de liquidité au titre de l'année 2013. Au T2-14, la réserve de liquidité comprend 49 Md EUR au titre des dépôts en banques centrales, 82 Md EUR de titres HQLA et 28 Md EUR d'actifs éligibles en banques centrales (resp. 58 Md EUR, 70 Md EUR et 26 Md EUR au T1-13 et 60 Md EUR, 78 Md EUR et 35 Md EUR au T4-13).

Le **ratio de couverture des besoins de financement à court terme** se détermine comme le rapport entre

- le coussin d'actifs liquides / réserve de liquidité et
- les ressources à court terme du bilan financé, majorées de la quote-part des dettes à long terme ayant une échéance résiduelle inférieure à un an du bilan financé.

## 8– Eléments non-économiques et autres éléments notables

Les éléments non-économiques correspondent à la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et à l'ajustement de valeur lié au risque de crédit propre (DVA). Ces éléments, ainsi que les autres éléments faisant l'objet d'un retraitement, sont détaillés ci-après pour les T2-14 et T2-13.

T2-14	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	(21)				(14)	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	(2)				(1)	Groupe
Impact CVA comptable	44				29	Groupe
Acquisition Newedge			210		210	Hors Pôles
Provision pour litiges				(200)	(200)	Hors Pôles
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>				<b>24</b>	<b>Groupe</b>

T2-13	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	53				35	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	(160)				(105)	Groupe
Impact CVA comptable	51				33	Groupe
Provision pour litiges				(100)	(100)	Hors Pôles
Plus-value de cession titres Piraeus	33				21	Hors Pôles
<b>TOTAL</b>	<b>(23)</b>				<b>(116)</b>	<b>Groupe</b>

\* Eléments non économiques

Les données relatives aux S1-13 et S1-14 sont reprises ci-après :

S1-14	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	(179)				(117)	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	3				2	Groupe
Impact CVA comptable	95				62	Groupe
Acquisition Newedge			210		210	Hors Pôles
Provision pour litiges				(200)	(200)	Hors Pôles
Dépréciations et pertes en capital			(525)		(525)	Banque de détail et Services Financiers Internationaux
<b>TOTAL</b>	<b>(81)</b>				<b>(568)</b>	<b>Groupe</b>

S1-13	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	(992)				(650)	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	223				146	Groupe
Impact CVA comptable	(412)				(270)	Groupe
Provision pour litiges				(200)	(200)	Hors Pôles
Plus-value de cession titres Piraeus	33				21	Hors Pôles
Plus-value de cession NSGB			417		377	Hors Pôles
Ajustement cession TCW			24		21	Hors Pôles
<b>TOTAL</b>	<b>(1 148)</b>				<b>(555)</b>	<b>Groupe</b>

\* Eléments non économiques

**NB (1)** En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

**(2)** Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com) dans la partie « Investisseur ».

## 11 - SERIES TRIMESTRIELLES

	T1-13	T2-13	T3-13	T4-13	2013	T1-14	T2-14
<b>Banque de détail en France</b>							
Produit net bancaire	2 070	2 119	2 086	2 161	8 437	2 073	2 066
Frais de gestion	-1 335	-1 322	-1 316	-1 385	-5 358	-1 329	-1 288
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	<i>735</i>	<i>798</i>	<i>770</i>	<i>776</i>	<i>3 079</i>	<i>744</i>	<i>778</i>
Coût net du risque	-323	-295	-293	-346	-1 258	-232	-269
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>412</i>	<i>502</i>	<i>477</i>	<i>430</i>	<i>1 821</i>	<i>512</i>	<i>509</i>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-1	0	0	2	2	-5	1
Quote-part du résultat net des entreprises mises en	8	10	9	11	37	10	12
Charge fiscale	-148	-181	-171	-156	-656	-193	-194
<i>Résultat net</i>	<i>271</i>	<i>331</i>	<i>314</i>	<i>287</i>	<i>1 203</i>	<i>324</i>	<i>328</i>
Dont participations ne donnant pas le contrôle	4	1	0	2	7	1	-8
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>267</i>	<i>329</i>	<i>314</i>	<i>286</i>	<i>1 196</i>	<i>323</i>	<i>336</i>
Fonds propres normatifs moyens	9 649	9 648	9 575	9 626	9 625	10 185	10 143
<b>(en millions d'euros)</b>							
<b>Banque de détail et Services Financiers Internationaux</b>							
Produit net bancaire	1 932	1 929	1 911	1 990	7 762	1 818	1 889
Frais de gestion	-1 113	-1 095	-1 065	-1 094	-4 367	-1 057	-1 062
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	<i>819</i>	<i>834</i>	<i>845</i>	<i>897</i>	<i>3 395</i>	<i>761</i>	<i>827</i>
Coût net du risque	-406	-409	-383	-636	-1 835	-378	-312
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>413</i>	<i>425</i>	<i>462</i>	<i>260</i>	<i>1 560</i>	<i>383</i>	<i>515</i>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	-1	0	4	6	3	0
Quote-part du résultat net des entreprises mises en	9	6	6	10	31	8	10
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	-525	0
Charge fiscale	-113	-116	-128	-81	-438	-106	-138
<i>Résultat net</i>	<i>312</i>	<i>314</i>	<i>340</i>	<i>194</i>	<i>1 160</i>	<i>-237</i>	<i>387</i>
Dont participations ne donnant pas le contrôle	56	72	58	-9	177	47	69
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>256</i>	<i>242</i>	<i>282</i>	<i>203</i>	<i>983</i>	<i>-284</i>	<i>318</i>
Fonds propres normatifs moyens	10 938	10 510	10 380	10 220	10 512	10 141	10 011
<b>dont Banque de détail à l'international</b>							
Produit net bancaire	1 478	1 450	1 418	1 490	5 836	1 332	1 376
Frais de gestion	-869	-846	-823	-842	-3 380	-805	-811
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	<i>610</i>	<i>604</i>	<i>594</i>	<i>648</i>	<i>2 456</i>	<i>527</i>	<i>565</i>
Coût net du risque	-377	-378	-356	-629	-1 740	-367	-291
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>233</i>	<i>226</i>	<i>239</i>	<i>18</i>	<i>716</i>	<i>160</i>	<i>274</i>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	0	0	5	7	3	0
Quote-part du résultat net des entreprises	3	2	3	2	9	4	3
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	-525	0
Charge fiscale	-57	-54	-57	-6	-174	-38	-63
<i>Résultat net</i>	<i>182</i>	<i>174</i>	<i>184</i>	<i>19</i>	<i>558</i>	<i>-396</i>	<i>214</i>
Dont participations ne donnant pas le	57	65	62	-14	170	47	70
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>125</i>	<i>108</i>	<i>122</i>	<i>33</i>	<i>388</i>	<i>-443</i>	<i>144</i>
Fonds propres normatifs moyens	7 118	6 655	6 543	6 420	6 684	6 537	6 495

<b>(en millions d'euros)</b>	<b>T1-13</b>	<b>T2-13</b>	<b>T3-13</b>	<b>T4-13</b>	<b>2013</b>	<b>T1-14</b>	<b>T2-14</b>
<b>dont Services financiers aux entreprises et Assurances</b>							
Produit net bancaire	479	499	520	543	2 042	526	546
Frais de gestion	-232	-237	-238	-248	-956	-245	-252
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	247	262	282	296	1 086	281	294
Coût net du risque	-24	-25	-28	-26	-103	-21	-20
<i>Résultat d'exploitation</i>	223	237	254	270	983	260	274
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	-1	0	0	-1	0	0
Quote-part du résultat net des entreprises mises en	6	5	3	10	25	5	6
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	-71	-75	-81	-84	-311	-82	-88
<i>Résultat net</i>	158	166	176	196	696	183	192
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	2	2	2	2	7	2	1
<i>Résultat net part du Groupe</i>	157	164	175	194	689	181	191
Fonds propres normatifs moyens	3 612	3 639	3 624	3 613	3 622	3 457	3 398
<b>dont Assurances</b>							
Produit net bancaire	182	185	187	195	750	192	195
Frais de gestion	-67	-69	-71	-72	-280	-73	-73
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	116	116	116	123	470	119	122
Coût net du risque	0	0	0	0	0	0	0
<i>Résultat d'exploitation</i>	116	116	116	123	470	119	122
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0	0	0
Quote-part du résultat net des entreprises mises en	0	0	0	0	0	0	0
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	-37	-37	-37	-39	-150	-38	-39
<i>Résultat net</i>	79	79	79	84	320	81	83
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	0	0	0	1	2	0	1
<i>Résultat net part du Groupe</i>	78	78	78	83	318	81	82
Fonds propres normatifs moyens	1 455	1 491	1 502	1 517	1 491	1 529	1 533
<b>dont Services Financiers aux entreprises</b>							
Produit net bancaire	297	314	332	348	1 292	334	351
Frais de gestion	-166	-168	-167	-175	-676	-172	-179
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	131	146	166	173	616	162	172
Coût net du risque	-24	-25	-28	-26	-103	-21	-20
<i>Résultat d'exploitation</i>	107	121	138	147	513	141	152
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	-1	0	0	-1	0	0
Quote-part du résultat net des entreprises mises en	6	5	3	10	25	5	6
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	-34	-38	-44	-46	-161	-44	-49
<i>Résultat net</i>	80	87	98	112	376	102	109
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1	1	1	1	5	2	0
<i>Résultat net part du Groupe</i>	78	86	96	111	371	100	109
Fonds propres normatifs moyens	2 157	2 149	2 122	2 096	2 131	1 928	1 866
<b>dont autre</b>							
Produit net bancaire	-26	-20	-27	-43	-116	-40	-33
Frais de gestion	-11	-12	-4	-4	-31	-7	1
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	-37	-32	-31	-47	-147	-47	-32
Coût net du risque	-5	-6	1	19	8	10	-1
<i>Résultat d'exploitation</i>	-42	-38	-30	-28	-139	-37	-33
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0	0	0
Quote-part du résultat net des entreprises mises en	0	-1	0	-2	-3	-1	1
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	15	13	10	10	48	14	13
<i>Résultat net</i>	-28	-26	-20	-21	-94	-24	-19
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	-3	5	-5	3	0	-2	-2
<i>Résultat net part du Groupe</i>	-25	-30	-15	-24	-94	-22	-17
Fonds propres normatifs moyens	208	215	214	187	206	146	118

(en millions d'euros)	T1-13	T2-13	T3-13	T4-13	2013	T1-14	T2-14
<b>Banque de Grande Clientèle et Solutions</b>							
Produit net bancaire	2 266	2 093	2 076	1 947	8 382	2 127	2 295
Frais de gestion	-1 469	-1 352	-1 421	-1 831	-6 073	-1 465	-1 568
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	797	741	655	115	2 308	662	727
Coût net du risque	-71	-185	-230	-60	-546	-54	28
<i>Résultat d'exploitation</i>	726	556	425	55	1 762	608	755
Gains ou pertes nets sur autres actifs	5	0	0	-1	4	0	-5
Quote-part du résultat net des	29	29	20	-110	-32	25	19
Pertes de valeur des écarts	0	0	0	-50	-50	0	0
Charge fiscale	-189	-124	-74	-76	-462	-149	-180
<i>Résultat net</i>	571	461	371	-181	1 222	484	589
Dont participations ne donnant pas le	4	5	4	3	16	3	4
<i>Résultat net part du Groupe</i>	567	456	366	-184	1 206	481	585
Fonds propres normatifs moyens	15 598	15 797	14 356	13 214	14 742	12 440	12 772
<b>dont activités de marché</b>							
Produit net bancaire	1 373	1 241	1 200	1 055	4 868	1 243	1 215
<i>dont Actions</i>	629	621	621	646	2 519	688	538
<i>dont Taux, Changes et Matières</i>	744	620	578	408	2 350	556	676
Frais de gestion	-808	-703	-783	-1 081	-3 374	-799	-743
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	565	539	417	-27	1 494	444	472
Coût net du risque	-31	-133	-151	-65	-381	-10	6
<i>Résultat d'exploitation</i>	534	405	266	-92	1 113	434	478
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0	1	-1
Quote-part du résultat net des	0	0	0	1	1	0	0
Pertes de valeur des écarts	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	-153	-104	-55	-90	-401	-116	-126
<i>Résultat net</i>	381	302	211	-181	713	319	351
Dont participations ne donnant pas le	4	3	4	2	13	3	2
<i>Résultat net part du Groupe</i>	378	298	206	-182	700	316	349
Fonds propres normatifs moyens	10 280	10 017	8 717	7 662	9 169	7 149	7 262
<b>dont Financement et Conseil</b>							
Produit net bancaire	475	402	443	477	1 797	455	532
Frais de gestion	-308	-277	-286	-345	-1 216	-304	-307
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	167	125	156	132	581	151	225
Coût net du risque	-43	-47	-61	13	-138	-43	24
<i>Résultat d'exploitation</i>	124	78	96	145	443	108	249
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	0	0	0	3	0	-8
Quote-part du résultat net des	0	0	0	0	0	0	-1
Pertes de valeur des écarts	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	-19	-1	-4	10	-14	-14	-48
<i>Résultat net</i>	109	77	92	155	432	94	192
Dont participations ne donnant pas le	0	1	0	1	2	1	-1
<i>Résultat net part du Groupe</i>	109	76	92	154	430	93	193
Fonds propres normatifs moyens	3 460	3 531	3 435	3 272	3 425	3 480	3 727
<b>dont Métier Titres et Courtage</b>							
Produit net bancaire	155	177	153	159	644	168	290
Frais de gestion	-148	-155	-151	-187	-641	-158	-314
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	7	22	2	-28	3	10	-24
Coût net du risque	-1	0	0	0	0	0	-1
<i>Résultat d'exploitation</i>	6	23	2	-28	3	10	-25
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	0	0	1	-1	1
Quote-part du résultat net des	0	-1	-3	-144	-148	-2	0
Pertes de valeur des écarts	0	0	0	-50	-50	0	0
Charge fiscale	-3	-8	-1	11	0	-5	11
<i>Résultat net</i>	5	13	-2	-211	-194	2	-13
Dont participations ne donnant pas le	0	0	0	0	1	-2	3
<i>Résultat net part du Groupe</i>	5	13	-2	-211	-195	4	-16
Fonds propres normatifs moyens	836	1 244	1 199	1 275	1 139	781	733
<b>dont Gestion d'Actifs et Banque Privée</b>							
Produit net bancaire	264	272	281	255	1 072	261	258
<i>dont Lyxor</i>	50	38	47	52	186	48	50
<i>dont Banque Privée</i>	205	231	227	195	858	207	201
<i>dont autre</i>	8	4	7	8	28	6	7
Frais de gestion	-206	-217	-201	-218	-842	-204	-204
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	58	55	79	38	230	57	54
Coût net du risque	4	-5	-19	-7	-27	-1	-1
<i>Résultat d'exploitation</i>	62	50	61	30	203	56	53
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0	0	3
Quote-part du résultat net des	28	30	23	33	114	27	20
Pertes de valeur des écarts	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	-14	-11	-14	-8	-47	-14	-17
<i>Résultat net</i>	76	69	70	56	271	69	59
Dont participations ne donnant pas le	0	0	0	0	0	1	0
<i>Résultat net part du Groupe</i>	76	69	70	56	271	68	59
Fonds propres normatifs moyens	1 023	1 005	1 006	1 004	1 009	1 029	1 050

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>T1-13</b>	<b>T2-13</b>	<b>T3-13</b>	<b>T4-13</b>	<b>2013</b>	<b>T1-14</b>	<b>T2-14</b>
<b>Hors Pôles</b>							
Produit net bancaire	-1 287	-21	-437	-402	-2 147	-342	-357
dont MtM passifs financiers	-1 045	53	-223	-379	-1 594	-158	-21
Frais de gestion	-55	-44	-55	-95	-249	-24	21
Résultat brut d'exploitation	-1 342	-65	-492	-497	-2 396	-366	-336
Coût net du risque	-127	-96	-186	-2	-411	-3	-199
Résultat d'exploitation	-1 469	-161	-679	-499	-2 807	-369	-535
Gains ou pertes nets sur autres actifs	441	1	-7	128	563	0	206
Quote-part du résultat net des entreprises mises en	4	2	10	9	26	10	8
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	331	123	280	294	1 028	177	132
Résultat net	-692	-36	-395	-68	-1 191	-182	-189
Dont participations ne donnant pas le contrôle	34	38	33	45	150	23	20
Résultat net part du Groupe	-727	-73	-428	-113	-1 341	-205	-209
<b>Groupe</b>							
Produit net bancaire	4 981	6 120	5 636	5 696	22 433	5 676	5 893
Frais de gestion	-3 971	-3 813	-3 858	-4 405	-16 047	-3 875	-3 897
<i>Résultat brut d'exploitation</i>	<i>1 010</i>	<i>2 307</i>	<i>1 778</i>	<i>1 291</i>	<i>6 386</i>	<i>1 801</i>	<i>1 996</i>
Coût net du risque	-927	-985	-1 093	-1 045	-4 050	-667	-752
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>83</i>	<i>1 322</i>	<i>685</i>	<i>246</i>	<i>2 336</i>	<i>1 134</i>	<i>1 244</i>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	448	0	-7	134	575	-2	202
Quote-part du résultat net des entreprises mises en	50	46	45	-80	61	53	49
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	-50	-50	-525	0
Charge fiscale	-119	-298	-93	-18	-528	-271	-380
<i>Résultat net</i>	<i>462</i>	<i>1 070</i>	<i>630</i>	<i>232</i>	<i>2 394</i>	<i>389</i>	<i>1 115</i>
Dont participations ne donnant pas le contrôle	98	115	96	41	350	74	85
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>364</i>	<i>955</i>	<i>534</i>	<i>191</i>	<i>2 044</i>	<i>315</i>	<i>1 030</i>
Fonds propres normatifs moyens	41 298	41 761	42 283	42 375	41 929	42 274	42 253
ROE Groupe (après impôt)	2,8%	8,4%	4,3%	2,1%	4,4%	2,2%	8,8 %
Coefficient d'exploitation (hors réévaluation des dettes liées)	66%	63%	66%	73%	67%	66%	66%

## 2.3 Nouveaux produits ou services importants lancés

### Métier

### Nouveaux produits ou services

<b>Banque de détail en France</b>	PEA PME (Société Générale)	Dans le cadre du nouveau PEA PME : possibilité d'épargner sur plus de 300 valeurs cotées et 2 fonds éligibles à l'enveloppe, SG Actions Euro PME et SG France PME.
	Carte SO-Music (Société Générale)	Nouvelle version de la carte de paiement en partenariat avec Universal Music France et offrant une large gamme de services (application smartphone, écoute en streaming, réductions concerts etc.)
	La Protection Juridique des Pros (Société Générale)	Conçue pour faciliter la vie des entrepreneurs au quotidien et les aider à faire valoir leurs droits
	Compte à terme associations et économie publique (Société Générale)	Compte sur 12 mois dont la rémunération progresse dans le temps, et disponible avec ou sans préavis
	Avance évolutive (Société Générale)	Avance évolutive est une offre de financement de factures « à la demande » (affacturation avec choix des factures)
	PEA PME (Crédit du Nord))	Associé ou non au fonds « ETOILE PME » permet d'investir dans l'ensemble des actions de PME et ETI de la zone euro.
<b>Banque de détail et Services Financiers Internationaux</b>	Financement auto avec réponse en ligne (avril 2014 ; CGI – France)  (Services Financiers aux entreprises et Assurances)	Nouvelle solution permettant aux clients d'obtenir une réponse en ligne pour le financement de leur véhicule, sur le site Internet <a href="http://autosphere.fr">autosphere.fr</a> .  Née en partenariat avec PGA Motors, cette offre permet de choisir sa voiture d'occasion, parmi près de 10 000 véhicules multimarques proposés, et de suivre un parcours d'achat totalement en ligne : du choix du véhicule et de ses équipements à la réservation et au financement. Après avoir franchi toutes ses étapes et obtenu une première réponse en ligne à sa demande de financement, le client se rend dans une concession pour finaliser l'opération de vente et le dossier de crédit.
	« Mobile APP » (janvier 2014 ; SGS – Serbie)  (Banque de détail à l'International)	Nouvelle application mobile gratuite, destinée à informer les clients sur les produits et services de SGS, et à fournir des informations sur les offres promotionnelles des partenaires.  En complément, l'application propose des informations sur les taux de change, la possibilité de contacter directement le centre d'appel client de SGS, ainsi que de localiser l'agence ou le distributeur le plus proche. Cette offre est gratuite et disponible à partir de Google Play Store sur Android et auprès de l'App Store d'Apple sur iPhone
	« Mobiflouss » (mars 2014 ; Eqdom – Maroc)  (Banque de détail à l'International)	Nouvelle solution de Mobile-banking destinée aux clients dont le dossier de crédit a été accepté. Sans avoir besoin d'une carte de paiement et/ou de retrait, Mobiflouss permet aux clients de disposer du montant de leur crédit directement sur les distributeurs automatiques de Société Générale Maroc, simplement grâce à leur téléphone mobile.  Avec un processus de validation du numéro de téléphone du client, ainsi que la délivrance de codes secrets, Mobiflouss est par ailleurs une solution totalement sécurisée.

	<p>« ALD mobility card » (juin 2014 ; ALD Automotive – Pays-bas)</p> <p>(Services Financiers aux entreprises et Assurances)</p>	<p>Nouveau service de mobilité permettant aux employés d'une entreprise d'utiliser des moyens de transports alternatifs à la voiture, que ce soit le train, le métro, le bus, le tram, un taxi voire un vélo en libre service, une voiture en auto-partage ou même de réserver un bureau dans un espace de travail partagé. Avec la carte de mobilité, les employés bénéficiant déjà d'un véhicule ALD peuvent payer également leur stationnement dans la rue aussi bien que dans des parkings.</p> <p>Cette offre permet ainsi de minimiser l'impact des déplacements sur l'environnement en offrant le choix pour un moyen de transport plus rapide et/ou plus respectueux de l'environnement.</p>
<p><b>Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</b></p>	<p>Allocation "Risk Premia" avec des Indices SGI</p> <p>(Banque de Financement et d'Investissement)</p>	<p>L'équipe de recherche Quant de la Société Générale a publié, en septembre 2013, un rapport sur le concept « Risk Premia » avec une liste complète de stratégies « Risk Premia ». Ces stratégies reposent sur une logique d'investissement solide et présente une corrélation relativement faible avec les actifs traditionnels.</p> <p>Dans le papier de recherche d'origine, J. Turc, A. Lapthorne &amp; leurs équipes ont identifié 3 catégories de "Risk Premia ":</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Income »,</li> <li>▪ « Hedge/Momentum »,</li> <li>▪ « Relative Value ».</li> </ul> <p>Dans un nouvel article en février 2014, J. Turc et A. Lapthorne expliquent qu'un portefeuille de « Risk Premia » devrait être construit avec une allocation équilibrée entre les stratégies Income et Hedge/Momentum.</p> <p>Différentes solutions d'investissement « Risk Premia », avec des indices SGI, ont été proposées avec succès aux clients et traitées. SGI, avec sa gamme complète, permet en effet de construire des paniers d'indices couvrant toutes les classes d'actifs, bien réparties entre « Income » et « Hedge/Momentum ».</p>
	<p>ETF éligible au PEA- PME</p> <p>(Banque Privée et Gestion d'Actifs)</p>	<p>Lyxor Asset Management (Lyxor) poursuit le développement de son offre d'ETF innovants en lançant le premier ETF indexé sur l'indice CAC PEA-PME créé par NYSE Euronext en mars 2014, avec des frais de gestion limités et répondant aux critères des fonds éligibles au PEA-PME.</p> <p>Avec ce nouvel ETF, Lyxor est le premier émetteur à proposer aux investisseurs français un accès facilité à un portefeuille diversifié de PME (indice composé de 40 sociétés à avril 2014). Investir dans les PME via cet ETF permet par ailleurs de bénéficier de tous les avantages fiscaux du PEA-PME, tout en se protégeant du risque de liquidité parfois associé aux petites capitalisations. D'autres investisseurs (étrangers ou institutionnels) peuvent également être intéressés par le mode de construction fondamental de l'indice. En effet, l'univers d'investissement de cet indice NYSE Euronext PEA-PME ne fluctue pas en fonction des prix du marché mais en fonction de la situation économique réelle des entreprises.</p>
	<p>Fonds de multi-gestion AIFMD</p> <p>(Banque Privée et Gestion d'Actifs)</p>	<p>En Juillet 2013, la directive européenne AIFM est entrée en vigueur. En ligne avec cette nouvelle réglementation spécialement conçue pour les gérants alternatifs, Lyxor mettra en place progressivement une offre de solutions on-shore en Europe. En mai 2014, Lyxor a lancé deux fonds de comptes gérés au format AIFMD: le Lyxor Diversified Fund (LDF) et le Lyxor Focus Fund (Focus). Les deux sont des fonds liquides, multi-stratégies, investis dans les hedge funds de la plateforme de comptes gérés Lyxor reconnue mondialement. Les fonds répliquent deux des plus anciennes stratégies de multi-gestion chez Lyxor remontant à 2001 pour LDF et 2006 pour Focus. Les fonds visent à procurer des rendements solides ajustés du risque avec une corrélation aux classes d'actifs traditionnelles</p>

	<p>limitée. Cela les positionne comme des diversificateurs importants au sein des portefeuilles des investisseurs.</p> <p>Lyxor est l'un des plus importants multi-gérants alternatifs dans le monde avec 9,4 milliards de dollars d'actifs sous gestion au 31 décembre 2013. Grâce à cette initiative, les investisseurs peuvent désormais accéder à la liquidité hebdomadaire, la transparence inégalée et le suivi des risques sophistiqué des solutions alternatives Lyxor dans un format conforme à la directive AIFM.</p>
<p>Service d'accès aux émissions primaires de dette et d'actions</p> <p>(Banque Privée et Gestion d'Actifs)</p>	<p>Pour mettre les expertises du Groupe à la disposition de certains de ses clients, et exploiter les synergies entre les métiers, SGPB a développé un service d'accès aux émissions primaires de dette et d'actions dirigées par la banque d'investissement (Introductions en bourse, émissions obligataires...), ainsi qu'une offre de mise en relation entre ses clients entrepreneurs et les équipes de fusions acquisitions de GBIS.</p> <p>Afin d'étendre son offre en matière d'investissements immobiliers pour ses clients, SGPB a mis en place une offre propriétaire de « club deal » dans l'immobilier commercial haut de gamme. Afin d'étendre son offre en matière d'investissements immobiliers pour ses clients, SGPB a mis en place une offre propriétaire de « club deal » dans l'immobilier commercial haut de gamme.</p>

## 2.4 Analyse du bilan consolidé

<b>Actif - en Md EUR</b>	<b>30.06.2014</b>	31.12.2013*	Variation en %
Caisse, Banques centrales	56,2	66,6	-16%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	563,8	479,1	+18%
Instruments dérivés de couverture	12,0	11,5	+4%
Actifs financiers disponibles à la vente	135,7	130,2	+4%
Prêts et créances sur les établissements de crédit	94,2	75,4	+25%
Prêts et créances sur la clientèle	336,2	332,7	+1%
Opérations de location-financement et assimilées	25,8	27,7	-7%
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3,3	3,0	+10%
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4,2	1,0	x 4,2
Actifs d'impôts	6,7	7,3	-8%
Autres actifs	57,7	54,2	+6%
Actifs non courants destinés à être cédés	2,0	0,1	x 20,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence	2,7	2,8	-4%
Immobilisations corporelles et incorporelles	17,8	17,6	+1%
Ecarts d'acquisition	4,3	5,0	-14%
<b>Total</b>	<b>1 322,6</b>	1 214,2	9%

<b>Passif - en Md EUR</b>	<b>30.06.2014</b>	31.12.2013*	Variation en %
Banques centrales	6,1	3,6	+69%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	500,9	425,8	+18%
Instruments dérivés de couverture	9,2	9,8	-6%
Dettes envers les établissements de crédit	89,5	86,8	+3%
Dettes envers la clientèle	341,8	334,2	+2%
Dettes représentées par un titre	129,1	138,4	-7%
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6,7	3,7	+81%
Passifs d'impôts	0,9	1,6	-44%
Autres passifs	69,5	53,5	+30%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	3,0	0,0	n/s
Provisions techniques des entreprises d'assurance	98,0	91,5	+7%
Provisions	4,0	3,8	+5%
Dettes subordonnées	7,9	7,5	+5%
Capitaux propres part du Groupe	53,3	50,9	+5%
Participations ne donnant pas le contrôle	2,7	3,1	-13%
<b>Total</b>	<b>1 322,6</b>	1 214,2	9%

Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective.

Au 30 juin 2014, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 1 322,6 Md EUR, en augmentation de 108,4 Md EUR (+ 9%) par rapport à celui du 31 décembre 2013 (1 214,2 Md EUR).

#### 2.4.1 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Les principaux changements de périmètre du bilan consolidé sont les suivants :

- Le Groupe a pris le contrôle exclusif de Newedge Group suite à l'acquisition des titres détenus par Crédit Agricole CIB, portant ainsi son taux de détention dans cette filiale à 100%.  
En parallèle, le Groupe a cédé 5% de sa participation dans Amundi à Crédit Agricole S.A, son taux de détention passant ainsi de 25% à 20%.
- Le Groupe a racheté la participation d'un actionnaire minoritaire dans Rosbank, portant son taux de détention dans cette entité de 92,4% à 99,42%. Par conséquent, le taux de détention de LLC Rusfinance, LLC Rusfinance Bank et Commercial Bank Deltacredit a également augmenté de 92,4% à 99,42%, et le taux de détention dans SG Strakhovanie LLC. et Société Générale Strakhovanie zhizni LLC., est passé de 98,56% à 99,89%.
- A l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par le Groupe en mai 2014, le taux de détention dans Boursorama est passé de 57,24% à 79,51%.
- Le Groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans l'activité de crédit à la consommation en Hongrie.

En application d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » sont notamment classés dans les rubriques *Actifs non courants destinés à être cédés et dettes liées* :

- Des actifs et passifs liés à l'activité de banque privée en Asie.
- Des actifs et passifs liés à des activités de financement maritime au Royaume-Uni.
- Des actifs et passifs de Selftrade, la filiale britannique de Boursorama.

#### 2.4.2 Variations sur les postes significatifs du bilan consolidé

Le poste **Caisse, Banques centrales** (56,2 Md EUR au 30 juin 2014) diminue de 10,4 Md EUR (-16%) par rapport au 31 décembre 2013.

Les **actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat** augmentent respectivement de 84,7 Md EUR (+18%) et 75,1 Md EUR (+18%) par rapport au 31 décembre 2013.

Les instruments financiers à la juste valeur par résultat comprennent principalement :

- des instruments de dettes et de capitaux propres ;
- des dérivés de transaction ;
- des titres donnés / reçus en pension livrée ;
- des prêts de titres et dettes sur titres empruntés.

L'évolution des actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat résulte principalement de la hausse de l'activité sur les effets publics / obligations / dérivés / opérations de pensions et titres empruntés.

Les **créances sur la clientèle**, y compris les titres reçus en pension livrée enregistrés au coût amorti, augmentent de 3,5 Md EUR (+1%) par rapport au 31 décembre 2013.

Cette évolution traduit une hausse des encours et des crédits octroyés à la clientèle, ainsi qu'une diminution des titres reçus en pension livrée.

Les **dettes envers la clientèle**, y compris les titres donnés en pension livrée enregistrés au coût amorti, augmentent de 7,6 Md EUR (+2%) par rapport au 31 décembre 2013. Cette évolution traduit le dynamisme de notre activité de collecte au niveau des comptes d'épargne à régime spécial et des dépôts à vue.

Les **créances sur les établissements de crédit**, y compris les titres reçus en pension livrée enregistrés au coût amorti, sont en hausse de 18,8 Md EUR (+25%) par rapport au 31 décembre 2013 en lien avec la détente du marché interbancaire.

Les **dettes envers les établissements de crédit**, y compris les titres donnés en pension livrée enregistrés au coût amorti, sont en hausse de 2,7 Md EUR (+3%) par rapport au 31 décembre 2013.

Les **actifs financiers disponibles à la vente** sont en augmentation de 5,5 Md EUR (+4%) par rapport au 31 décembre 2013. Cette variation est principalement en lien avec l'augmentation de la valeur du portefeuille du Groupe.

Les **dettes représentées par un titre** sont en diminution de 9,3 Md EUR (-7%) par rapport au 31 décembre 2013 du fait d'une baisse de la production de titres court terme partiellement compensée par une production accrue de titres à maturité plus élevée.

Les **capitaux propres part du Groupe** s'élèvent à 53,3 Md EUR au 30 juin 2014 contre 50,9 Md EUR au 31 décembre 2013. Cette évolution résulte principalement des éléments suivants :

-le résultat net part du Groupe de l'exercice au 30 juin 2014 : +1,3 Md EUR ;

-la distribution du dividende relatif à l'exercice 2013 : -1,2 Md EUR ;

-la diminution des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres de 0,4 Md EUR.

Après intégration des participations ne donnant pas le contrôle (2,7 Md EUR), les fonds propres du Groupe s'élèvent à 56 Md EUR au 30 juin 2014.

## 2.5 Propriétés Immobilières et équipements

La valeur brute totale des immobilisations corporelles d'exploitation du groupe Société Générale s'élève à 26,6 Md EUR au 30 juin 2014. Elle comprend principalement la valeur des terrains et constructions pour 5,3 Md EUR, des actifs de location simple des sociétés de financement spécialisés pour 15,4 Md EUR, et des autres immobilisations corporelles pour 5,5 Md EUR.

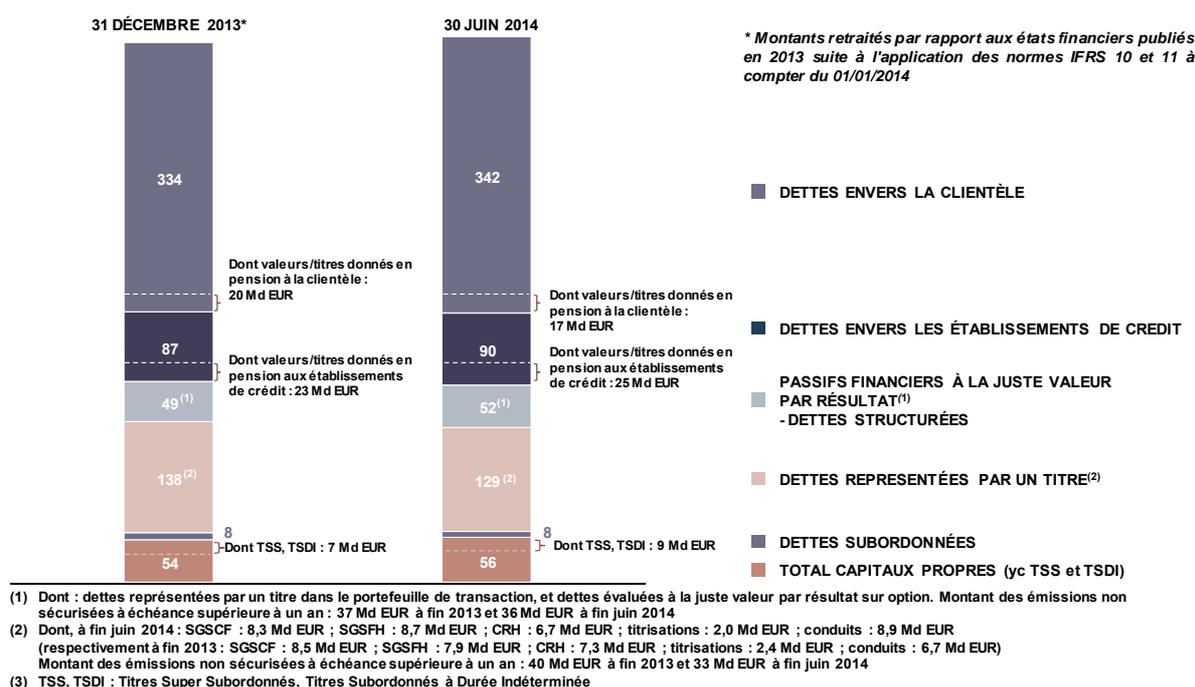
La valeur brute totale des immeubles de placement du groupe Société Générale s'élève à 604 M EUR au 30 juin 2014.

La valeur nette des immobilisations corporelles d'exploitation et des immeubles de placement du groupe Société Générale s'élève à 16,0 Md EUR au 30 juin 2014. Elle représente 1,22% du total du bilan consolidé du groupe Société Générale.

## 2.6 Politique financière

### 2.6.1 Situation d'endettement du groupe

#### STRUCTURE DE FINANCEMENT:



La structure de financement du Groupe est notamment composée de :

- ses capitaux propres y compris TSS et TSDI (soit 9,3 Md EUR au 30 juin 2014 contre 7 Md EUR au 31 décembre 2013) ;
- les dettes émises par le Groupe dont les passifs financiers à la juste valeur par résultat y compris les dettes représentées par un titre dans le portefeuille de transaction, et les dettes évaluées à la juste valeur par résultat sur option ;
- les dettes envers la clientèle, en particulier les dépôts.

À ces ressources s'ajoutent des financements au moyen de prêts-emprunts de titres ou de pensions livrées évalués à la juste valeur par résultat pour 266,4 Md EUR au 30 juin 2014, contre 206 Md EUR au 31 décembre 2013 (Cf. note 6 des États financiers consolidés), qui ne sont pas repris dans ce graphique.

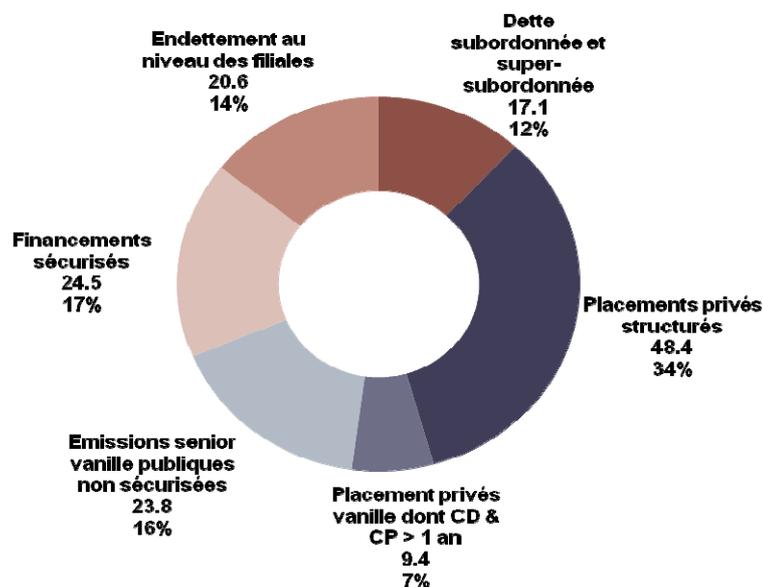
(1) Résultat net retraité à des fins prudentielles : résultat net retraité notamment des dépréciations d'écarts d'acquisition, de l'impact de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et de l'impact des cessions.

La **politique d'endettement du groupe Société Générale** a pour but non seulement d'assurer le financement de la croissance des activités commerciales des métiers ainsi que le renouvellement de la dette arrivant à maturité, mais également de maintenir des échéanciers de remboursements compatibles avec la capacité d'accès au marché du Groupe et sa croissance future.

La politique d'endettement du Groupe repose sur 2 principes :

- d'une part, maintenir une politique active de diversification des sources de refinancement du groupe Société Générale levées sur les marchés de capitaux afin d'en garantir la stabilité,

## ENCOURS DES TITRES EMIS A LONG TERME PAR LE GROUPE AU 30.06.2014 : 144 MD EUR\*



\* L'encours de titres court terme émis par le Groupe s'élevait à 55,1 Md EUR au 30.06.2014

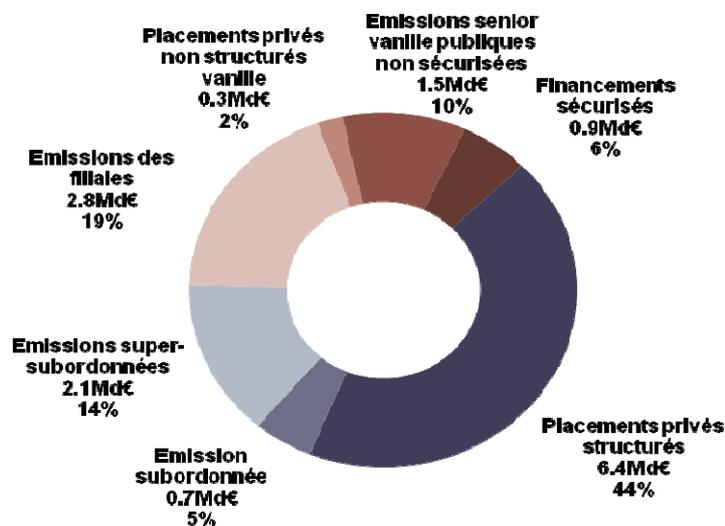
(1) Dont 9,3 Md EUR inscrits parmi les instruments de capitaux propres en comptabilité (voir tableau d'évolution des capitaux propres des États financiers consolidés).

- d'autre part, adopter une structure de refinancement de marché du Groupe telle que les maturités des actifs et des passifs soient cohérentes.

Ainsi, le **plan de financement à long terme du Groupe**, exécuté de manière progressive et coordonnée au cours de l'année suivant une politique d'émission non opportuniste, vise à maintenir une position de liquidité excédentaire sur le moyen-long terme.

A la fin du premier semestre 2014, la liquidité levée au titre du programme de financement 2014 s'élevait à 14,7 Md EUR en dette senior et subordonnée. Au niveau de la maison-mère, 11,9 Md EUR avaient été levés au 30 juin 2014. Les sources de refinancement se répartissent entre 1,5 Md EUR d'émissions senior vanille publiques non sécurisées, 0,3 Md EUR de placements privés vanille, 6,4 Md EUR de placements privés structurés, 0,9 Md EUR de financements sécurisés (SG SFH 0,75 Md EUR et SG SCF 0,1 Md EUR), 0,7 Md EUR d'émission subordonnée Tier 2, et 2,1 Md EUR d'émissions super-subordonnées *Additional Tier 1*. Au niveau des filiales, 2,8 Md EUR avaient été levés au 30 juin 2014.

## REALISATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT A FIN JUIN 2014 : 14,7 MD EUR



Des éléments complémentaires relatifs à la gestion du risque de liquidité sont disponibles dans le chapitre 4 du Document de référence 2014 page 190 et suivantes.

## 2.7 Principaux investissements et cessions effectués

Le Groupe a poursuivi en 2014 une politique d'acquisitions et de cessions ciblées conforme à ses objectifs de recentrage et de gestion des ressources rares.

Métier	Description des investissements
<b>Année 2014</b>	
<b>Banque de détail et Services Financiers Internationaux</b>	Acquisition de 7 % de Rosbank, portant la participation du Groupe à 99,4 %.
<b>Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</b>	Acquisition de 50% et prise de contrôle totale de Newedge
<b>Banque de détail en France</b>	Augmentation de 55,3% à 79,5% du taux de détention du Groupe dans Boursorama suite à offre publique d'achat simplifiée et offre de retrait obligatoire.
<b>Hors Pôles</b>	Prise de participation de 3% dans le capital d'Euronext NV
<b>Année 2013</b>	
<b>Banque de détail et Services Financiers Internationaux</b>	Acquisition de 10 % de Rosbank, portant la participation du Groupe à 92,4 %.
<b>Banque de détail en France</b>	Augmentation de 97,6 % à 100 % du taux de détention du Groupe dans Banque Tarneaud suite à la conclusion de l'offre de retrait obligatoire de Crédit du Nord.
<b>Année 2012</b>	
<b>Banque de détail en France</b>	Augmentation de 79,5 % à 97,6 % environ du taux de détention du Groupe dans Banque Tarneaud suite à une offre publique d'achat simplifiée de Crédit du Nord.

---

**Métier****Description des cessions**

<b>Métier</b>	<b>Description des cessions</b>
<b>Année 2014</b>	
<b>Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</b>	Cession de 5% d'Amundi à Crédit Agricole, portant la participation du Groupe à 20%.
<b>Année 2013</b>	
<b>Banque de détail et Services Financiers Internationaux</b>	Cession de 77,17 % de NSGB en Égypte pour 1 974 M USD.
<b>Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</b>	Cession de la participation détenue par Société Générale Holding de Participations dans TCW (États-Unis).
<b>Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</b>	Cession de SG Private Banking Japon.
<b>Année 2012</b>	
<b>Banque de détail et Services Financiers Internationaux</b>	Cession de 99,1 % de Geniki Bank en Grèce.
<b>Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</b>	Le taux de détention du Groupe dans TCW est passé de 100 % à 89,6 % environ à la suite de la mise en œuvre du plan de participation de certains employés et des clauses de complément de prix accordées lors de l'acquisition de Metropolitan West Asset Management en 2010.
<b>Hors Pôles</b>	Cession de 51,4 % de Salvepar.

## 2.8 Informations relatives aux implantations et activités au 31 décembre 2013

### INFORMATIONS RELATIVES AUX IMPLANTATIONS ET ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

L'article L.511-45 du code monétaire et financier et les dispositions transitoires prévues au V de l'article 10 de l'ordonnance n° 2014-158 du 20 février 2014 imposent aux établissements de crédit de publier au 1<sup>er</sup> juillet 2014 des informations relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur leurs implantations et leurs activités, incluses dans leur périmètre de consolidation, dans chaque Etat ou territoire.

#### 1. Implantations par pays

Implantations	Activités
<b>AFRIQUE DU SUD</b>	
SG JOHANNESBURG	BANQUE
<b>ALBANIE</b>	
BANKA SOCIETE GENERALE ALBANIA SH.A.	BANQUE
<b>ALGERIE</b>	
SOCIETE GENERALE ALGERIE SPA ALD AUTOMOTIVE ALGERIE	BANQUE FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>ALLEMAGNE</b>	
AKRUN EINS GRUNDSTUCKS-VERMIETUNGSGESELLSCHAFT MBH & CO. OBJEKT SEREN 1 KG	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
ALD AUTOLEASING D GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
ALD INTERNATIONAL GROUP HOLDINGS GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
ALD INTERNATIONAL SAS & CO. KG	FINANCEMENTS SPECIALISES
ALD LEASE FINANZ GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
BANK DEUTSCHES KRAFTFAHRZEUGGEWERBE GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
BDK LEASING UND SERVICE GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
CAR PROFESSIONAL FUHRPARKMANAGEMENT UND BERATUNGSGESELLSCHAFT MBH & CO. KG	FINANCEMENTS SPECIALISES
CARPOOL GMBH	SOCIETE DE COURTAGE
EFS SA BRANCH HAMBOURG	SOCIETE FINANCIERE
EUROPARC DREILINDEN GMBH	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
EUROPARC GMBH	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
EUROPARC KERPEN GMBH	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
GEFA GESELLSCHAFT FUR ABSATZFINANZIERUNG MBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
GEFA LEASING GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
GEFA VERSICHERUNGSDIENST GMBH	ASSURANCE
HANSEATIC BANK GMBH & CO KG	FINANCEMENTS SPECIALISES
HANSEATIC GESELLSCHAFT FUR BANKBETEILIGUNGEN MBH	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
HSCE HANSEATIC SERVICE CENTER GMBH	SOCIETE DE SERVICE
IFVB INSTITUT FUR VERMOGENSBILDUNG GMBH	SOCIETE DE SERVICE
INTERLEASING DELLO HAMBURG GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
MILAHA QATAR GMBH & CO.KG	SOCIETE FINANCIERE
MILAHA RAS LAFFAN GMBH & CO.KG	SOCIETE FINANCIERE
NAMENDO GMBH	SOCIETE DE SERVICE
NEWEDGE GROUP (FRANKFURT BRANCH)	SOCIETE DE COURTAGE
ONVISTA	SOCIETE FINANCIERE
ONVISTA BANK	SOCIETE DE COURTAGE
ONVISTA BETEILIGUNG HOLDING GMBH	SOCIETE DE SERVICE
ONVISTA MEDIA GMBH	SOCIETE DE SERVICE
PEMA GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
PODES DREI GRUNDSTUCKS-VERMIETUNGSGESELLSCHAFT MBH & CO OBJEKTE WEL 4 KG	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
PODES GRUNDSTUCKS - VERMIETUNGSGESELLSCHAFT MBH & CO OBJEKTE WEL 3 KG	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
PODES ZWEI GRUNDSTUCKS-VERMIETUNGSGESELLSCHAFT MBH & CO OBJEKTE WEL 3 KG	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
RED & BLACK AUTO GERMANY 1 UG	SOCIETE FINANCIERE
RED & BLACK AUTO GERMANY 2 UG	SOCIETE FINANCIERE
RED & BLACK CAR SALES 1UG	SOCIETE FINANCIERE
RED & BLACK TME GERMANY 1 UG	SOCIETE FINANCIERE
SG EFFEKTEN	SOCIETE FINANCIERE
SG EQUIPMENT FINANCE INTERNATIONAL GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG EQUIPMENT FINANCE SA & CO KG	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG FRANCFORT	BANQUE
SGSS DEUTSCHLAND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT MBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOGECAP DEUTSCHE NIEDERLASSUNG	ASSURANCE
SOGECAP RISQUES DIVERS DEUTSCHE NIEDERLASSUNG	ASSURANCE
TOAST MEDIA GMBH	SOCIETE DE SERVICE
TRADE & GET GMBH	SOCIETE DE SERVICE
<b>AUSTRALIE</b>	
NEWEDGE AUSTRALIA PTY LTD	SOCIETE DE COURTAGE
<b>AUTRICHE</b>	
ALD AUTOMOTIVE FUHRPARKMANAGEMENT UND LEASING GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG EQUIPMENT LEASING AUSTRIA GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG VIENNE	BANQUE

<b>BAHAMAS</b>	
SG PRIVATE BANKING (BAHAMAS) LTD.	BANQUE
<b>BELGIQUE</b>	
AXUS SA/NV	FINANCEMENTS SPECIALISES
BASTION EUROPEAN INVESTMENTS S.A.	SOCIETE FINANCIERE
MILFORD	FINANCEMENTS SPECIALISES
PEMA TRUCK TRAILER VERHUUR	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG BRUXELLES	BANQUE
SG EQUIPMENT FINANCE BENELUX B.V. BELGIAN BRANCH	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE IMMOBEL	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING NV/SA	BANQUE
<b>BENIN</b>	
SOCIETE GENERALE-BENIN	BANQUE
<b>BERMUDES</b>	
CATALYST RE INTERNATIONAL LTD.	ASSURANCE
CATALYST RE LTD.	ASSURANCE
<b>BRESIL</b>	
ALD AUTOMOTIVE S.A.	FINANCEMENTS SPECIALISES
BANCO CACIQUE S.A.	BANQUE
BANCO PECUNIA S.A.	BANQUE
BANCO SOCIETE GENERALE BRASIL S.A.	BANQUE
CACIQUE PROMOTORA DE VENDAS LTDA	FINANCEMENTS SPECIALISES
COBRACRED COBRANCA ESPECIALIZADA LTDA	SOCIETE FINANCIERE
CREDIAL EMPREENDIMENTOS E SERVICOS LTDA	FINANCEMENTS SPECIALISES
MORDENO SOCIEDADES ANONIMAS	SOCIETE FINANCIERE
NEWEDGE REPRESENTACOES LTDA (NEWEDGE BRAZIL)	SOCIETE DE COURTAGE
SG EQUIPMENT FINANCE S.A. ARRENDAMENTO MERCANTIL	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE S.A. CORRETORA DE CAMBIO, TITULOS E VALORES MOBILIARIOS	SOCIETE DE COURTAGE
<b>BULGARIE</b>	
REGIONAL URBAN DEVELOPMENT FUND	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG EXPRESS BANK	BANQUE
SOCIETE GENERALE FACTORING	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOGELEASE BULGARIA	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>BURKINA FASO</b>	
SOCIETE GENERALE BURKINA FASO	BANQUE
<b>CAMEROUN</b>	
SOCIETE GENERALE DE BANQUES AU CAMEROUN	BANQUE
<b>CANADA</b>	
NEWEDGE CANADA INC	SOCIETE DE COURTAGE
SG CONSTELLATION CANADA LTD.	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG HAMBROS HOLDINGS (CANADA) INC	SOCIETE FINANCIERE
SG HAMBROS TRUST COMPANY (CANADA) INC	SOCIETE FINANCIERE
SGE HOLDINGS INC.	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE (CANADA BRANCH)	BANQUE
SOCIETE GENERALE (CANADA)	BANQUE
SOCIETE GENERALE ENERGY INC.	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE VALEURS MOBILIERES INC./SOCIETE GENERALE SECURITIES INC.	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>CHINE</b>	
ALD FORTUNE AUTO LEASING & RENTING SHANGHAI CO. LTD	FINANCEMENTS SPECIALISES
CITIC NEWEDGE FUTURES CORPORATION LTD	SOCIETE DE COURTAGE
FORTUNE SG FUND MANAGEMENT CO. , LTD.	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE (CHINA) LIMITED	BANQUE
SOCIETE GENERALE LEASING AND RENTING CO. LTD	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>CHYPRE</b>	
EF EASY FINANCE LTD	SOCIETE FINANCIERE
VPRG LIMITED	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
<b>COREE DU SUD</b>	
NEWEDGE FINANCIAL HONG KONG LTD (SEOUL BRANCH)	SOCIETE DE COURTAGE
SG SEC. (HK) LTD, SEOUL BRANCH	SOCIETE DE COURTAGE
SG SECURITIES KOREA CO; LTD.	SOCIETE DE COURTAGE
SG SEOUL	BANQUE
<b>COTE D'IVOIRE</b>	
SG DE BANQUES EN COTE D'IVOIRE	BANQUE
SOGEBOURSE EN COTE D'IVOIRE	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
<b>CROATIE</b>	
ALD AUTOMOTIVE D.O.O. ZA. OPERATIVNI I FINANCIJSKI LEASING	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG LEASING D.O.O.	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE-SPLITSKA BANKA D.D.	BANQUE

**CURAÇAO**

SGA SOCIETE GENERALE ACCEPTANCE N.V. ("SGA")

SOCIETE FINANCIERE

**DANEMARK**

ALD AUTOMOTIVE A/S

FINANCEMENTS SPECIALISES

NF FLEET A/S

FINANCEMENTS SPECIALISES

PEMA LAST OG- TRAILERUDLEJNING A/S

FINANCEMENTS SPECIALISES

SG FINANS AS DANISH BRANCH

FINANCEMENTS SPECIALISES

**EMIRATS ARABES UNIS**

NEWEDGE GROUP (DUBAI BRANCH)

SOCIETE DE COURTAGE

SOCIETE GENERALE BANK &amp; TRUST DUBAI

BANQUE

SOCIETE GENERALE DUBAI

BANQUE

**ESPAGNE**

ALD AUTOMOTIVE S.A.U

FINANCEMENTS SPECIALISES

ALTURA MARKETS, SOCIEDAD DE VALORES, SA

SOCIETE DE COURTAGE

GENEFIM SUCURSAL EN ESPANA

SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER

SELF TRADE BANK SA

SOCIETE DE COURTAGE

SG EQUIPMENT FINANCE IBERIA, E.F.C, S.A.

FINANCEMENTS SPECIALISES

SG HOLDING DE VALORES Y PARTICIPACIONES S.L.

SOCIETE FINANCIERE

SOCGEN INVERSIONES FINANCIERAS SA

SOCIETE FINANCIERE

SOCIETE GENERALE SUCCURSAL EN ESPANA

BANQUE

SODEPROM

SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER

**ESTONIE**

ALD AUTOMOTIVE EESTI AS

FINANCEMENTS SPECIALISES

**ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

AEGIS HOLDINGS (ONSHORE) INC.

SOCIETE FINANCIERE

BENNINGTON STARK CAPITAL COMPANY, LLC

FINANCEMENTS SPECIALISES

CGI FINANCE INC

SOCIETE FINANCIERE

CGI NORTH AMERICA INC.

FINANCEMENTS SPECIALISES

CLASSIC YACHT DOCUMENTATION, INC.

SOCIETE DE SERVICE

FEP RECEIVABLES FUNDING 2002-2, L.P.

SOCIETE FINANCIERE

FEP RECEIVABLES PARTICIPATION FUNDING 2002-2, L.P.

SOCIETE FINANCIERE

LYXOR ASSET MANAGEMENT HOLDING CORP.

SOCIETE DE PORTEFEUILLE

LYXOR ASSET MANAGEMENT INC.

SOCIETE FINANCIERE

NEWEDGE FACILITIES MANAGEMENT INC

SOCIETE DE SERVICE

NEWEDGE USA, LLC

SOCIETE DE COURTAGE

SG AMERICAS EQUITIES CORP.

SOCIETE FINANCIERE

SG AMERICAS OPERATIONAL SERVICES, INC.

SOCIETE DE SERVICE

SG AMERICAS SECURITIES HOLDINGS, LLC

BANQUE

SG AMERICAS SECURITIES, LLC

SOCIETE DE COURTAGE

SG AMERICAS, INC.

SOCIETE FINANCIERE

SG CONSTELLATION, INC.

SOCIETE FINANCIERE

SG EQUIPMENT FINANCE USA CORP.

FINANCEMENTS SPECIALISES

SG MORTGAGE FINANCE CORP.

SOCIETE FINANCIERE

SG STRUCTURED PRODUCTS, INC.

FINANCEMENTS SPECIALISES

SGAIF, INC.

SOCIETE FINANCIERE

SGAIF, INC.

SOCIETE FINANCIERE

SGB FINANCE NORTH AMERICA INC.

SOCIETE FINANCIERE

SOCIETE GENERALE (NEW YORK)

BANQUE

SOCIETE GENERALE ENERGY LLC

SOCIETE FINANCIERE

SOCIETE GENERALE FINANCIAL CORPORATION

SOCIETE FINANCIERE

SOCIETE GENERALE INVESTMENT CORPORATION

SOCIETE FINANCIERE

SOCIETE GENERALE NORTH AMERICA, INC.

SOCIETE FINANCIERE

TENDER OPTION BOND PROGRAM

SOCIETE FINANCIERE

TROPICANA FUNDING INCORPORATED

SOCIETE FINANCIERE

WFS FINANCIAL SERVICES, INC.

SOCIETE DE COURTAGE

**FINLANDE**

AXUS FINLAND OY

FINANCEMENTS SPECIALISES

NF FLEET OY

FINANCEMENTS SPECIALISES

**FRANCE**

9 RUE DES BIENVENUS

SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER

AIR BAIL

FINANCEMENTS SPECIALISES

AIX - BORD DU LAC - 3

SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER

ALBIGNY AVORAUX

SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER

ALD AUTOMOTIVE RUSSIE SAS

FINANCEMENTS SPECIALISES

ALD INTERNATIONAL

FINANCEMENTS SPECIALISES

ALPRIM

SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER

AMUNDI GROUP

SOCIETE FINANCIERE

ANTARIUS

ASSURANCE

ANTARIUS COURT TERME

SOCIETE FINANCIERE

ANTARIUS FONDS ACTIONS PLUS

SOCIETE FINANCIERE

ANTARIUS FONDS OBLIGATAIRE

SOCIETE FINANCIERE

ANTARIUS ROTATION SECTORIELLE

SOCIETE FINANCIERE

AQPRIM

SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER

AVIVA INVESTORS RESERVE EUROPE

SOCIETE FINANCIERE

BANQUE COURTOIS  
 BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN  
 BANQUE KOLB  
 BANQUE LAYDERNIER  
 BANQUE NUGER  
 BANQUE POUYANNE  
 BANQUE RHONE ALPES  
 BANQUE TARNEAUD  
 BLUE STAR GUARANTEED HOME LOANS  
 BOURSORAMA SA  
 BREMANY LEASE SAS  
 CAEN - RUE BASSE  
 CAEN - RUE DU GENERAL MOULIN  
 CARBURAUTO  
 CARRERA  
 CENTRE IMMO PROMOTION  
 CHARTREUX LOT A1  
 CHEMIN DES COMBES  
 COEUR EUROPE  
 COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON  
 COMPAGNIE FONCIERE DE LA MEDITERRANEE (CFM)  
 COMPAGNIE GENERALE D'AFFACTURAGE  
 COMPAGNIE GENERALE DE LOCATION D'EQUIPEMENTS  
 CONTE  
 CREDINORD CIDIZE  
 CREDIT DU NORD  
 DARWIN DIVERSIFIE 0-20  
 DARWIN DIVERSIFIE 40-60  
 DARWIN DIVERSIFIE 80-100  
 DEVILLE AV LECLERC  
 DISPONIS  
 ELEAPARTS  
 ETOILE 4 STARS  
 ETOILE CLIQUET 90  
 ETOILE GARANTI FEVRIER 2020  
 ETOILE GARANTI JUILLET 2018  
 ETOILE GESTION HOLDING  
 ETOILE ID  
 ETOILE MULTI GESTION E  
 ETOILE PATRIMOINE 50  
 ETOILE TOP 2007  
 ETOILE TOP 3  
 EVALPARTS  
 FCC ALBATROS  
 FCT BLANCO  
 FCT CODA  
 FCT COMPARTMENT SOGECAP SG 1  
 FCT R&B BDDF PPI  
 FCT RED & BLACK FRENCH SMALL BUSINESS  
 FCT WATER DRAGON  
 FENWICK LEASE  
 FINANCIERE UC  
 FINAREG  
 FINASSURANCE SNC  
 FQA FUND  
 FRANFINANCE  
 FRANFINANCE LOCATION  
 GALYBET  
 GENE ACT 1  
 GENEBAUNQUE  
 GENEVAL FRANCE  
 GENEVAL - SOCIETE GENERALE DE COURTAGE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE  
 GENECOMI  
 GENEFIM  
 GENEFIMMO HOLDING  
 GENEFINANCE  
 GENEVAL I  
 GENEVAL II  
 GENEVAL  
 GENEVALMY  
 GENINFO  
 IMAPRIM AMENAGEMENT  
 INORA LIFE FRANCE  
 INTER EUROPE CONSEIL  
 INVESTIR IMMOBILIER - MAROMME  
 INVESTIR IMMOBILIER NORMANDIE  
 ISSY 11-3 GALLIENI  
 KOLB INVESTISSEMENT  
 LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT  
 LA CROIX BOISEE  
 LA FONCIERE DE LA DEFENSE

BANQUE  
 BANQUE  
 BANQUE  
 BANQUE  
 BANQUE  
 BANQUE  
 BANQUE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE DE COURTAGE  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 IMMOBILIER D'EXPLOITATION  
 IMMOBILIER D'EXPLOITATION  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 IMMOBILIER D'EXPLOITATION  
 SOCIETE DE SERVICE  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 IMMOBILIER D'EXPLOITATION  
 SOCIETE FINANCIERE  
 BANQUE  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 IMMOBILIER D'EXPLOITATION  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 SOCIETE DE COURTAGE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 BANQUE  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 ASSURANCE  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 IMMOBILIER D'EXPLOITATION  
 IMMOBILIER D'EXPLOITATION  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 IMMOBILIER D'EXPLOITATION  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 ASSURANCE  
 SOCIETE FINANCIERE  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE FINANCIERE  
 FINANCEMENTS SPECIALISES  
 SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER  
 SOCIETE DE PORTEFEUILLE

LA MADELEINE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
LES MESANGES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
LIBECAP	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
LIRIX	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
LYXOR ASSET MANAGEMENT	SOCIETE FINANCIERE
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	SOCIETE FINANCIERE
NEWEDGE GROUP	SOCIETE DE COURTAGE
NICE BROCC	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
NICE CARROS	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
NOAHO	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
NORBAIL IMMOBILIER	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
NORBAIL SOFERGIE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
NORIMMO	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
ONYX	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
OPCI SOGECAPIMMO	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
OPERA 72	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
ORADEA VIE	ASSURANCE
ORPAVIMOB	FINANCEMENTS SPECIALISES
PACTIMO	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
PAREL	SOCIETE DE SERVICE
PARTICIPATIONS IMMOBILIERES RHONE ALPES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
PHILIPS MEDICAL CAPITAL FRANCE	FINANCEMENTS SPECIALISES
PRAGMA	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
PRIMAXIA	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
PRIORIS	SOCIETE FINANCIERE
PROJECTIM	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
RED & BLACK AUTO FRANCE 2012	SOCIETE FINANCIERE
RED & BLACK CONSUMER FRANCE 2013	SOCIETE FINANCIERE
RIVA PRIM	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
RUSFINANCE SAS	FINANCEMENTS SPECIALISES
S.C.I. LE DOMAINE DE STONEHAM	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAGEMCOM LEASE	FINANCEMENTS SPECIALISES
SAINT CLAIR	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAINT-MARTIN 3	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SARL DT 6 NANTES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SARL SEINE CLICHY	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS ANTONY - DOMAINE DE TOURVOIE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS COPRIM RESIDENCES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS DE LA RUE DORA MAAR	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS LOIRE ATLANTIQUE TERTIAIRE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS NOAHO AMENAGEMENT	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS NORMANDIE HABITAT	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS NORMANDIE RESIDENCES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS PARNASSE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS SOGEPROM SUD	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS SOGEPROM TERTIAIRE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SAS TOUR D2	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SC ALICANTE 2000	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SC CHASSAGNE 2000	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SCCV 29 ET 31 AVENUE CHARLES DE GAULLE A LA TESTE DE BUCH	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV 3 CHATEAUX	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV BALMA ENTREPRISE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV BASSENS LES MONTS	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV BERNIERES CALIFORNII	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV BLAINVILLE LEMARCHAND	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV CAEN CHARITE - ILOT 3	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV CHARITE - REHABILITATION	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV CHARTREUX LOT E	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV CHARTREUX LOTS B-D	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV ETERVILLE RUE DU VILLAGE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV LES ECRIVAINS	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV LES PATIOS D'OR DE FLEURY LES AUBRAIS	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV LES SUCRES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV MARCQ PROJECTIM	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV MARQUET PROJECTIM	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV POURCIEUX-BARONNES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV RIVER GREEN	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCCV VERNAISON - RAZAT	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCDM PARTICIPATIONS	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
SCI AIX BORD DU LAC-1	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI AIX-BORD DU LAC-2	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI AQPRIM PROMOTION	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI ASC LA BERGEONNERIE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI AVARICUM	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI BRAILLE/HOTEL DE VILLE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI CAP COURROUZE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI CENTRE IMMO PROMOTION RESIDENCES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI CHARITE - GIRANDIERE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI CHELLES AULNOY SOCIAL	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI DREUX LA ROTULE NORD	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SCI DU 84 RUE DU BAC	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER



SOCIETE FINANCIERE D'ANALYSE ET DE GESTION	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE	BANQUE
SOCIETE GENERALE CAPITAL PARTENAIRES	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES	BANQUE
SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
SOCIETE GENERALE ENERGIE	SOCIETE DE COURTAGE
SOCIETE GENERALE EQUIPMENT FINANCE S.A.	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
SOCIETE GENERALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER "SOGEBAIL"	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOCIETE GENERALE SCF	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES FRANCE	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES HOLDING	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES NET ASSET VALUE	SOCIETE DE SERVICE
SOCIETE GENERALE SFH	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE IMMOBILIERE DU 29 BOULEVARD HAUSSMANN	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SOCIETE IMMOBILIERE URBI ET ORBI	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT	BANQUE
SOGE BEAUJOIRE	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SOGE PERIVAL I	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SOGE PERIVAL II	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SOGE PERIVAL III	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SOGE PERIVAL IV	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SOGECAMPUS	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SOGECAP	ASSURANCE
SOGECAP ACTIONS	SOCIETE FINANCIERE
SOGECAP LONG TERME N°1	SOCIETE FINANCIERE
SOGECAP RISQUES DIVERS	ASSURANCE
SOGEFIM HOLDING	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
SOGEFIMUR	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOGEFINANCEMENT	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOGEFINERG SG POUR LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ECONOMISANT L'ENERGIE	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOGEFONTENAY	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SOGELELEASE FRANCE	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOGEMARCHE	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SOGENAL PARTICIPATIONS	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
SOGEPALM	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGEPARTICIPATIONS	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
SOGEPROM	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGEPROM ENTREPRISES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGEPROM ENTREPRISES REGIONS	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGEPROM HABITAT	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGEPROM ME <sup>(1)</sup>	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGEPROM PARTENAIRES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGEPROM RESIDENCES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGEPROM SERVICES	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGESSUR	ASSURANCE
SOGINFO - SOCIETE DE GESTION ET D'INVESTISSEMENTS FONCIERS	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
SOLOCVI	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOPHIA-BAIL	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
STAR LEASE	FINANCEMENTS SPECIALISES
TEMSYS	FINANCEMENTS SPECIALISES
URBANISME ET COMMERCE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
URBANISME ET COMMERCE PROMOTION	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
VALMINVEST	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
VOURIC	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
<b>GEORGIE</b>	
BANK REPUBLIC	BANQUE
GEORGIAN MILL COMPANY LLC	FINANCEMENTS SPECIALISES
JS GEORGIAN CARD	SOCIETE FINANCIERE
MERTSKHALI PIRVELI	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>GHANA</b>	
SOCIETE GENERALE GHANA LIMITED	BANQUE
<b>GIBRALTAR</b>	
HAMBROS (GIBRALTAR NOMINEES) LIMITED	SOCIETE DE SERVICE
SG HAMBROS BANK (GIBRALTAR) LIMITED	BANQUE
<b>GRECE</b>	
ALD AUTOMOTIVE S.A. LEASE OF CARS	FINANCEMENTS SPECIALISES
SFS HELLASFINANCE CONSUMER SA DE PRESTATION DE CREDIT	SOCIETE FINANCIERE
SFS HELLASFINANCE LEASE & TRADE SA	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE CONSUMER FINANCE HOLDING HELLAS S.A.	SOCIETE FINANCIERE
SOGECAP GREECE	ASSURANCE
<b>GUERNESEY</b>	
ARAMIS CORP. LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
ARAMIS II SECURITIES CO; LTD	SOCIETE FINANCIERE
CDS INTERNATIONAL LIMITED	SOCIETE DE SERVICE
ELMFORD LIMITED	SOCIETE DE SERVICE

HAMBROS (GUERNSEY NOMINEES) LTD	SOCIETE DE SERVICE
HTG LIMITED	SOCIETE DE SERVICE
SG HAMBROS BANK (CHANNEL ISLANDS) LTD GUERNSEY BRANCH	BANQUE
<b>GUINEE</b>	
SG DE BANQUES EN GUINEE	BANQUE
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>	
SG DE BANQUES EN GUINEE EQUATORIALE	BANQUE
<b>HONG-KONG</b>	
NEWEDGE BROKER HONG KONG LTD	SOCIETE DE COURTAGE
NEWEDGE FINANCIAL HONG KONG LTD	SOCIETE DE COURTAGE
NEWEDGE GROUP, HONG KONG BRANCH	SOCIETE DE COURTAGE
SG HONG KONG	BANQUE
SG SECURITIES (HK) NOMINEES LTD	SOCIETE DE COURTAGE
SG SECURITIES (HONG-KONG) LTD	SOCIETE DE COURTAGE
SG SECURITIES ASIA INTERNATIONAL HOLDINGS LTD (HONG-KONG)	SOCIETE DE COURTAGE
SOCIETE GENERALE ASIA LTD	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE BANK AND TRUST HONG KONG BRANCH	BANQUE
TH INVESTMENTS (HONG KONG) 1 LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
TH INVESTMENTS (HONG KONG) 2 LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
TH INVESTMENTS (HONG KONG) 3 LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
<b>HONGRIE</b>	
ALD AUTOMOTIVE MAGYARORSZAG KFT	FINANCEMENTS SPECIALISES
HITEX PENZUGYI SZOLGALTATO ZARTKORUEN MUKODO RESZVENYTARSASAG	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG EQUIPMENT FINANCE HUNGARY ZRT	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG EQUIPMENT LEASING HUNGARY LTD	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>ILES CAIMANS</b>	
AEGIS HOLDINGS (OFFSHORE) LTD.	SOCIETE FINANCIERE
BRIDGEVIEW II LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE SECURITIES (NORTH PACIFIC) LTD	BANQUE
<b>ILES VIERGES BRITANNIQUES</b>	
TNS SERVICES LIMITED <sup>(2)</sup>	SOCIETE DE SERVICE
<b>INDE</b>	
ALD AUTOMOTIVE PRIVATE LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
NEWEDGE BROKER INDIA PTE LTD	SOCIETE DE COURTAGE
SG ASIA HOLDINGS (INDIA) PVT LTD	SOCIETE DE COURTAGE
SG MUMBAI	BANQUE
SOCIETE GENERALE GLOBAL SOLUTION CENTRE PRIVATE	SOCIETE DE SERVICE
<b>IRLANDE</b>	
ALD RE LIMITED	ASSURANCE
CONDORCET CAPITAL STRUCTURE ARBITRAGE LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
CONDORCET OPPORTUNITY LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
CONDORCET VOLATILITY ARBITRAGE LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
EFS SA BRANCH DUBLIN	SOCIETE FINANCIERE
INORA LIFE LTD	ASSURANCE
IRIS II SPV LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
LYXOR ASSET MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
RED & BLACK PRIME RUSSIA MBS	SOCIETE FINANCIERE
SG DUBLIN	BANQUE
SGBT FINANCE IRELAND LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
SGSS (IRELAND) LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE HEDGING LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
<b>ITALIE</b>	
AXUS ITALIANA SRL	FINANCEMENTS SPECIALISES
CGL ITALIA SPA	SOCIETE FINANCIERE
FIDITALIA S.P.A	FINANCEMENTS SPECIALISES
FRAER LEASING SPA	FINANCEMENTS SPECIALISES
RED & BLACK CONSUMER ITALY	SOCIETE FINANCIERE
SG EQUIPMENT FINANCE ITALY S.P.A.	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG FACTORING SPA	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG LEASING SPA	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG MILAN	BANQUE
SGB FINANCE ITALIA SPA	SOCIETE FINANCIERE
SOGECAP RISQUES DIVERS SA RAPPRESENTANZA GENERALE PER L'ITALIA	ASSURANCE
SOGECAP SA RAPPRESENTANZA GENERALE PER L'ITALIA	ASSURANCE
SOCIETE GENERALE ITALIA HOLDING S.P.A	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES S.P.A.	BANQUE
SOGESSUR SA	ASSURANCE
<b>JAPON</b>	
LYXOR ASSET MANAGEMENT JAPAN CO LTD	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
NEWEDGE JAPAN INC	SOCIETE DE COURTAGE
SG TOKYO	BANQUE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES (NORTH PACIFIC) LTD, TOKYO BRANCH	BANQUE

<b>JERSEY</b>	
CLARIS IV LTD	SOCIETE FINANCIERE
HANOM I LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
HANOM II LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
HANOM III LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
JD CORPORATE SERVICES LIMITED	SOCIETE DE SERVICE
LYXOR MASTER FUND	SOCIETE FINANCIERE
NEWMead TRUSTEES LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
SG HAMBROS (FOUNDATIONS) LTD	SOCIETE FINANCIERE
SG HAMBROS BANK (CHANNEL ISLANDS) LTD	BANQUE
SG HAMBROS FUND MANAGERS (JERSEY) LTD	SOCIETE DE PORTEFEUILLE
SG HAMBROS NOMINEES (JERSEY) LTD	SOCIETE FINANCIERE
SG HAMBROS PROPERTIES (JERSEY) LTD	SOCIETE FINANCIERE
SG HAMBROS TRUST COMPANY (CHANNEL ISLANDS) LTD	SOCIETE FINANCIERE
SGH TRUSTEES (JERSEY) LIMITED	SOCIETE DE SERVICE
SOLENTIS INVESTMENT SOLUTIONS PCC	SOCIETE FINANCIERE
<b>LETTONIE</b>	
ALD AUTOMOTIVE SIA	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>LIBAN</b>	
SG DE BANQUE AU LIBAN	BANQUE
<b>LITUANIE</b>	
UAB ALD AUTOMOTIVE	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>LUXEMBOURG</b>	
AXJS LUXEMBOURG SA	FINANCEMENTS SPECIALISES
CHABON SA	SOCIETE FINANCIERE
CODEIS SECURITIES S.A.	SOCIETE FINANCIERE
COMPTOIR DE VALEURS DE BANQUE	SOCIETE FINANCIERE
EUROPEAN FUND SERVICES SA	SOCIETE FINANCIERE
GENERAS SA	ASSURANCE
HALYSA S.A..	SOCIETE FINANCIERE
IMMOLUX OFFICE GERMANY ATRIUM SARL	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
IVEFI SA	SOCIETE FINANCIERE
LX FINANZ S.A.R.L.	SOCIETE FINANCIERE
LYXOR ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.	SOCIETE FINANCIERE
RED & BLACK AUTO LEASE GERMANY 1 SA	FINANCEMENTS SPECIALISES
ROSINVEST	SOCIETE FINANCIERE
SG ISSUER	SOCIETE FINANCIERE
SG LDG	SOCIETE FINANCIERE
SGBT ASSET BASED FUNDING SA	SOCIETE FINANCIERE
SGBT CAPITAL MARKETS	SOCIETE FINANCIERE
SGBT EUROPEAN CITIUS INVESTMENTS SA	SOCIETE FINANCIERE
SGBT FINANCIAL MARKETS SARL	SOCIETE FINANCIERE
SGBT SECURITIES	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE BANK & TRUST	BANQUE
SOCIETE GENERALE FINANCING AND DISTRIBUTION	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE LIFE INSURANCE BROKER SA	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE PRIVATE WEALTH MANAGEMENT S.A.	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE RE SA	ASSURANCE
SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES LUXEMBOURG	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'ARSENAL	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGELIFE	ASSURANCE
WELL INVESTMENTS SA	SOCIETE FINANCIERE
<b>MACEDOINE</b>	
OHRIDSKA BANKA AD SKOPJE	BANQUE
<b>MADAGASCAR</b>	
BANKY FAMPANDROSOANA VAROTRA SG	BANQUE
<b>MALTE</b>	
LNG MALTA INVESTMENT 1 LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
LNG MALTA INVESTMENT 2 LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
<b>MAROC</b>	
ALD AUTOMOTIVE SA MAROC	FINANCEMENTS SPECIALISES
ATHENA COURTAGE	ASSURANCE
FONCIMMO	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
LA MAROCAINE VIE	ASSURANCE
SG MAROCAINE DE BANQUES	BANQUE
SOCIETE D' EQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER "EQDOM"	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE DE LEASING AU MAROC	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE TANGER OFFSHORE	SOCIETE FINANCIERE
SOGECAPITAL GESTION	SOCIETE FINANCIERE
SOGEFINANCEMENT MAROC	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>MAURICE</b>	
SG SECURITIES BROKING (M) LIMITED	SOCIETE DE COURTAGE

<b>MEXIQUE</b>	
ALD AUTOMOTIVE S.A. DE C.V.	FINANCEMENTS SPECIALISES
ALD FLEET SA DE CV SOFOM ENR	FINANCEMENTS SPECIALISES
SGFP MEXICO, S. DE R.L. DE C.V.	SOCIETE FINANCIERE
<b>MOLDAVIE</b>	
MOBIASBANCA GROUPE SOCIETE GENERALE	BANQUE
<b>MONACO</b>	
CRÉDIT DU NORD - MONACO	BANQUE
SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT - MONACO	BANQUE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (SUCCURSALE MONACO)	BANQUE
SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING (MONACO)	BANQUE
<b>MONTENEGRO</b>	
SOCIETE GENERALE BANKA MONTENEGRO A.D.	BANQUE
<b>NORVEGE</b>	
ALD AUTOMOTIVE AS	FINANCEMENTS SPECIALISES
NF FLEET AS	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG FINANS AS	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>NOUVELLE CALEDONIE</b>	
CREDICAL	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE DE BANQUE	BANQUE
<b>NOUVELLE ZELANDE</b>	
SG HAMBROS TRUST COMPANY (NEW ZEALAND) LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
<b>PAYS-BAS</b>	
ALVARENGA INVESTMENTS B.V.	FINANCEMENTS SPECIALISES
AXJS NEDERLAND BV	FINANCEMENTS SPECIALISES
BRIGANTIA INVESTMENTS B.V.	SOCIETE FINANCIERE
HERFSTTAFEL INVESTMENTS B.V.	FINANCEMENTS SPECIALISES
MONTALIS INVESTMENT BV	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG AMSTERDAM	BANQUE
SG EQUIPMENT FINANCE BENELUX BV	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE BANK NEDERLAND N.V.	BANQUE
SOGLEASE B.V.	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOGLEASE FILMS	FINANCEMENTS SPECIALISES
TYNEVOR B.V.	SOCIETE FINANCIERE
<b>PHILIPPINES</b>	
SOCIETE GENERALE MANILA OFFSHORE BRANCH <sup>(2)</sup>	BANQUE
<b>POLOGNE</b>	
ALD AUTOMOTIVE POLSKA SP Z.O.O.	FINANCEMENTS SPECIALISES
EURO BANK S.A.	FINANCEMENTS SPECIALISES
PEMA POLSKA SP.Z.O.O.	SOCIETE DE SERVICE
SG EQUIPMENT LEASING POLSKA SP Z.O.O.	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE S.A. ODDZIAL W POLSCE	BANQUE
SOGECAP RISQUES DIVERS SPOLKA AKCYJNA ODDZIAL W POLSCE	ASSURANCE
SOGECAP SPOLKA AKCYJNA ODDZIAL W POLSCE	ASSURANCE
<b>POLYNESIE FRANCAISE</b>	
BANQUE DE POLYNESIE	BANQUE
SOGLEASE BDP "SAS"	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>PORTUGAL</b>	
SGALD AUTOMOTIVE SOCIEDADE GERAL DE COMERCIO E ALUGUER DE BENZ SA	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>REPUBLIQUE TCHEQUE</b>	
ALD AUTOMOTIVE SRO	FINANCEMENTS SPECIALISES
ESSOX SRO	FINANCEMENTS SPECIALISES
FACTORING KB	SOCIETE FINANCIERE
KB PENZIJNI SPOLECNOST, A.S.	SOCIETE FINANCIERE
KB REAL ESTATE	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
KOMERCNI BANKA A.S	BANQUE
KOMERCNI POJISTOVNA A.S	ASSURANCE
MODRA PYRAMIDA STAVEBNI SPORITELNA AS	SOCIETE FINANCIERE
NP 33	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
PEMA PRAHA SPOL. S.R.O.	FINANCEMENTS SPECIALISES
PEMA SERVICE S.R.O.	FINANCEMENTS SPECIALISES
PROTOS	SOCIETE FINANCIERE
SG EQUIPMENT FINANCE CZECH REPUBLIC S.R.O.	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOGEPROM CESKA REPUBLIKA S.R.O.	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGEPROM MICHLE S.R.O.	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
TRANSFORMED FUND	SOCIETE FINANCIERE
VN 42	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER

**ROUMANIE**

---

ALD AUTOMOTIVE SRL	FINANCEMENTS SPECIALISES
BRD - GROUPE SOCIETE GENERALE	BANQUE
BRD FINANCE IFN S.A.	SOCIETE FINANCIERE
S.C. BRD SOGELEASE IFN S.A.	FINANCEMENTS SPECIALISES
S.C. ROGARIU IMOBILIARE S.R.L.	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
SOGEPROM ROMANIA SRL	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER

**ROYAUME-UNI**

---

ACR	SOCIETE FINANCIERE
ALD AUTOMOTIVE GROUP PLC	FINANCEMENTS SPECIALISES
ALD AUTOMOTIVE LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
ALD FUNDING LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
BRIDGEVIEW II LIMITED (UK BRANCH)	FINANCEMENTS SPECIALISES
BRIGANTIA INVESTMENTS B.V. (UK BRANCH)	SOCIETE FINANCIERE
CUBE FINANCIAL HOLDINGS LIMITED	SOCIETE DE COURTAGE
LNG INVESTMENT 1 LTD	SOCIETE FINANCIERE
LNG INVESTMENT 2 LTD	SOCIETE FINANCIERE
LYXOR ASSET MANAGEMENT UK LLP	SOCIETE FINANCIERE
NEWEDGE GROUP (UK BRANCH)	SOCIETE DE COURTAGE
NEWEDGE UK FINANCIAL LTD	SOCIETE DE COURTAGE
SELF TRADE UK NOMINEES LIMITEES	SOCIETE FINANCIERE
SELFTRADE UK MARKETING SERVICE	SOCIETE DE SERVICE
SELFTRADE UK SERVICES	SOCIETE DE SERVICE
SG EQUIPMENT FINANCE (DECEMBER) LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG EQUIPMENT FINANCE LEASING LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG EQUIPMENT FINANCE OPERATING LEASING LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG EQUIPMENT FINANCE RENTAL LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG FINANCIAL SERVICES LTD	SOCIETE FINANCIERE
SG HAMBROS (LONDON) NOMINEES LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
SG HAMBROS BANK LIMITED	BANQUE
SG HAMBROS LIMITED (HOLDING)	BANQUE
SG HAMBROS TRUST COMPANY LTD	SOCIETE FINANCIERE
SG HEALTHCARE BENEFITS TRUSTEE COMPANY LTD	SOCIETE FINANCIERE
SG INVESTMENT LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
SG LEASING (APRIL) LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG LEASING (CENTRAL 1) LTD	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG LEASING (CENTRAL 3) LTD	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG LEASING (DECEMBER) LTD	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG LEASING (JUNE) LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG LEASING (MARCH) LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG LEASING IX	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG LEASING XI	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG LONDRES	BANQUE
SG TRANSPORTATION INVESTMENT I LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
SG TRANSPORTATION INVESTMENT II LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
SGFLD LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
SOCGEN NOMINEES (UK) LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE EQUIPMENT FINANCE LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE INVESTMENTS (U.K.) LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES UK LIMITED	SOCIETE DE COURTAGE
STRABUL NOMINEES LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
TALOS HOLDING LTD	SOCIETE FINANCIERE
TALOS SECURITIES LTD	SOCIETE DE COURTAGE
TH INVESTMENTS (HONG KONG) 2 LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
TH LEASING (JUNE) LIMITED	FINANCEMENTS SPECIALISES
TH STRUCTURED ASSET FINANCE LIMITED	SOCIETE FINANCIERE
THE EIFFEL LIMITED PARTNERSHIP	FINANCEMENTS SPECIALISES
THE FENCHURCH PARTNERSHIP (EFFECTIVE 11.08.2003)	SOCIETE FINANCIERE
THE MARS MARITIME LIMITED PARTNERSHIP	SOCIETE FINANCIERE
THE SATURN MARITIME LIMITED PARTNERSHIP	SOCIETE FINANCIERE
TYNEVOR B.V. (UK BRANCH)	SOCIETE FINANCIERE

**RUSSIE (FEDERATION DE)**

---

ALD AUTOMOTIVE OOO	FINANCEMENTS SPECIALISES
AVTO LCC	SOCIETE DE SERVICE
BSGV LEASING LLC	FINANCEMENTS SPECIALISES
CLOSED JOINT STOCK COMPANY SG FINANCE	SOCIETE FINANCIERE
COMMERCIAL BANK DELTACREDIT	BANQUE
CREDIT INSTITUTION OBYEDINYONNAYA RASCHOTNAYA SISREMA	SOCIETE FINANCIERE
INKAHRAN	SOCIETE FINANCIERE
KAPITAL I ZDANIYE	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
LLC RUSFINANCE	FINANCEMENTS SPECIALISES
LLC RUSFINANCE BANK	FINANCEMENTS SPECIALISES
LLC STOLICHNY EXPRESS	FINANCEMENTS SPECIALISES
PETROVSKIY DOM-XXI	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
PMD-SERVICE	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
PROCESSING COMPANY NIKEL LLC	SOCIETE DE SERVICE
PROEKTINVEST LLC	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
RB FACTORING LLC	FINANCEMENTS SPECIALISES
RB LEASING LLC	FINANCEMENTS SPECIALISES

RB SECURITIES	SOCIETE FINANCIERE
RBS AVTO	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
REAL INVEST LLC	SOCIETE FONCIERE ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
ROSBANK	BANQUE
SG STRAKHOVANIE LLC	ASSURANCE
SOCIETE GENERALE STRAKHOVANIE ZHIZNI LLC	ASSURANCE
SOSNOVKA LLC	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
VALMONT LLC	IMMOBILIER D'EXPLOITATION
<b>SÉNÉGAL</b>	
SG DE BANQUES AU SENEGAL	BANQUE
<b>SERBIE</b>	
ALD AUTOMOTIVE D.O.O BEOGRAD	FINANCEMENTS SPECIALISES
SOCIETE GENERALE BANKA SRBIJA	BANQUE
<b>SINGAPOUR</b>	
NEWEDGE FINANCIAL SINGAPORE PTE LTD	SOCIETE DE COURTAGE
SG SECURITIES (SINGAPORE) PTE. LTD.	SOCIETE DE COURTAGE
SG SINGAPOUR	BANQUE
SOCIETE GENERALE BANK & TRUST SINGAPORE BRANCH	BANQUE
<b>SLOVAQUIE</b>	
ALD AUTOMOTIVE S.R.O	FINANCEMENTS SPECIALISES
ESSOX SK S.R.O.	ASSURANCE
KOMERCNI BANKA BRATISLAVA	BANQUE
PEMA SLOVAKIA SPOL.S.R.O.	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG EQUIPMENT FINANCE CZECH REPUBLIC S.R.O. ORGANIZACNA ZLOZKA (SLOVAK RUPUBLIC BRANCH)	FINANCEMENTS SPECIALISES
TRUCKCENTER ZVOLEN SPOL. S.R.O.	SOCIETE DE SERVICE
<b>SLOVENIE</b>	
ALD AUTOMOTIVE OPERATIONAL LEASING DOO	FINANCEMENTS SPECIALISES
SKB LEASING D.O.O.	FINANCEMENTS SPECIALISES
SKB BANKA	BANQUE
<b>SUEDE</b>	
ALD AUTOMOTIVE AB	FINANCEMENTS SPECIALISES
NF FLEET AB	FINANCEMENTS SPECIALISES
PEMA TRUCK- OCH TRAILERUTHYRNING AB	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG FINANS AS SWEDISH BRANCH	FINANCEMENTS SPECIALISES
<b>SUISSE</b>	
ALD AUTOMOTIVE AG	FINANCEMENTS SPECIALISES
NEWEDGE GROUP, PARIS, GENEVA BRANCH	SOCIETE DE COURTAGE
NEWEDGE GROUP, PARIS, ZURICH BRANCH	SOCIETE DE COURTAGE
PEMA TRUCK- UND TRAILERVERMIETUNG GMBH	FINANCEMENTS SPECIALISES
ROSBANK (SWITZERLAND)	BANQUE
SG EQUIPMENT FINANCE SCHWEIZ AG	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG PRIVATE BANKING (LUGANO-SVIZZERA) SA	BANQUE
SG PRIVATE BANKING SUISSE SA	BANQUE
SG ZURICH	BANQUE
<b>TAIWAN</b>	
SG SECURITIES (HONG KONG) LIMITED TAIPEI BRANCH	SOCIETE DE COURTAGE
SG TAIPEI	BANQUE
<b>TCHAD</b>	
SOCIETE GENERALE TCHAD	BANQUE
<b>THAILANDE</b>	
SG BANGKOK <sup>(2)</sup>	BANQUE
<b>TUNISIE</b>	
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES	BANQUE
<b>TURQUIE</b>	
ALD AUTOMOTIVE TURIZM TICARET ANONIM SIRKETI	FINANCEMENTS SPECIALISES
SG ISTANBUL	BANQUE
<b>UKRAINE</b>	
FIRST LEASE LTD.	FINANCEMENTS SPECIALISES

(1) Regroupe 147 SCI mises en équivalence dont 146 françaises et 1 tchèque en cours de liquidation

(2) Implantations en cours de liquidation

## 2. Effectifs et PNB par pays

Pays	Effectifs (*)	PNB (**)
AFRIQUE DU SUD	66	10
ALBANIE	399	20
ALGERIE	1 429	142
ALLEMAGNE	2 965	634
AUSTRALIE	17	10
AUTRICHE	51	11
BAHAMAS	52	19
BELGIQUE	448	165
BÉNIN	213	11
BERMUDES (1)	-	17
BRÉSIL	1 184	206
BULGARIE	1 506	84
BURKINA FASO	225	26
CAMEROUN	625	70
CANADA	89	75
CHINE	551	81
CHYPRE	3	(0)
COREE DU SUD	123	50
COTE D'IVOIRE	1 111	94
CROATIE	1 502	140
CURAÇAO (2)	-	0
DANEMARK	41	53
EMIRATS ARABES UNIS	78	13
ESPAGNE	535	307
ESTONIE	-	-
ETATS-UNIS	2 065	1 083
FINLANDE	96	50
FRANCE	51 632	9 995
GEORGIE	928	40
GHANA	695	62
GIBRALTAR	54	15
GRECE	52	4
GUERNESEY	-	0
GUINÉE	290	25
GUINÉE EQUATORIALE	286	26
HONG-KONG	999	759
HONGRIE	-	-
ILES CAIMANS (3)	-	0
INDE (4)	2 908	50
IRLANDE	38	9
ITALIE	1 845	583
JAPON	239	263
JERSEY	220	54
LETTONIE	-	-
LIBAN	-	-
LITUANIE	-	-
LUXEMBOURG	1 176	793
MACÉDOINE	378	19
MADAGASCAR	808	37
MALTE	-	-
MAROC	3 740	434
MAURICE	-	-
MEXIQUE	63	5
MOLDAVIE	713	21
MONACO	283	119
MONTÉNÉGRO	250	20
NORVEGE	320	131
NOUVELLE CALEDONIE	312	76
NOUVELLE ZELANDE	-	-
PAYS-BAS	159	35
POLOGNE	3 138	209
POLYNESIE FRANCAISE	295	56
PORTUGAL	81	15
REPUBLIQUE TCHEQUE	8 688	1 191
ROUMANIE	7 853	650
ROYAUME-UNI	2 569	1 324
RUSSIE	22 482	1 522
SÉNÉGAL	757	83
SERBIE	1 299	92
SINGAPOUR	511	156

SLOVAQUIE	80	17
SLOVÉNIE	863	102
SUEDE	118	48
SUISSE	646	276
TAWAN	23	9
TCHAD	170	17
THAÏLANDE	-	0
TUNISIE	1 278	90
TURQUIE	276	27
UKRAINE	-	-
<b>Total</b>	<b>134 889</b>	<b>22 831</b>

(\*) Effectifs : Effectifs en Equivalent Temps Plein (ETP) au 31/12/2013. Les effectifs des entités intégrées proportionnellement sont pondérés par le taux d'intégration de l'entité dans les comptes consolidés. Les effectifs des entités mises en équivalence ne sont pas retenus.

(\*\*) PNB : Contribution de l'implantation au Produit Net Bancaire consolidé en millions d'euros. Le PNB en contribution au résultat consolidé du groupe s'entend avant élimination des charges et produits résultant d'opérations réciproques réalisées entre sociétés consolidées du groupe. Le PNB des entités intégrées proportionnellement est pondéré par le taux d'intégration de l'entité dans les comptes consolidés. La quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence est enregistrée directement dans le résultat avant impôt, leur contribution au PNB consolidé est donc nulle.

(1) Les résultats des entités implantées dans les Bermudes sont taxés respectivement aux Etats-Unis et en France

(2) Le résultat de l'entité localisée à Curaçao est taxé en France

(3) Les résultats des entités implantées aux îles Caïmans sont taxés respectivement aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et au Japon

(4) L'essentiel des effectifs présents en Inde est affecté à un centre de services partagés dont le produit de refacturation est enregistré en Frais Généraux et non en PNB

### 3. Attestation des Commissaires aux comptes

En application de l'article L.511-45 du code monétaire et financier et des dispositions transitoires prévues au V de l'article 10 de l'ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014, les commissaires aux comptes du groupe Société Générale ont établi une attestation sur la présentation sincère de ces informations et sur leur concordance avec la comptabilité ou avec les données ayant servi de base à l'établissement des comptes.

## 2.9 Principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois à venir - Actualisation p57-58 du DDR 2014

Société Générale reste soumis aux risques habituels et propres à son activité tels que mentionnés dans le chapitre 4 du Document de Référence déposé le 4 mars 2014 et dans son actualisation déposée le 7 mai 2014.

La croissance de l'économie mondiale resterait limitée : la reprise dans les pays développés reste molle et les économies émergentes montrent des signes de ralentissement. En outre, plusieurs aléas pèsent sur les perspectives : le risque d'un regain des tensions affectant les marchés de dettes publiques dans la périphérie de la zone euro, le risque de nouvelles turbulences dans les économies émergentes les plus dépendantes des capitaux étrangers, les incertitudes induites par les politiques monétaires non conventionnelles, notamment américaines et japonaises, et le retour des tensions géopolitiques. Plus spécifiquement, le Groupe pourrait être affecté par :

- Une poursuite de la hausse des taux de défaut dans les pays du sud de l'Europe si l'activité et les revenus restent à des niveaux déprimés ;
- un regain et une extension de la crise au sein de la zone euro ; dans ce cas, les pays du cœur de la zone euro (dont la France) et ceux d'Europe centrale pourraient eux aussi être affectés ;
- une accélération de la tendance baissière du marché du logement en France ;
- une remontée brutale et marquée des taux d'intérêt et de la volatilité sur les marchés obligataires, du fait par exemple de craintes d'une sortie désordonnée de la politique monétaire ultra-accommodante de la Fed.
- une aggravation durable des tensions géopolitiques en Ukraine, qui pourrait se traduire par une escalade dans les sanctions économiques et financières entre les pays occidentaux et la Russie, une activité déprimée en Russie et une forte dépréciation du rouble.

## 3 - Chapitre 3 : Gouvernement d'entreprise

---

### 3.1 Assemblée Générale du 20 mai 2014

#### 3.1.1 Extrait du communiqué de presse du 20 mai 2014

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Société Générale s'est tenue le 20 mai 2014 à Paris Expo - Espace Grande Arche, à la Défense, sous la présidence de M. Frédéric Oudéa.

Le quorum s'est établi à 58,27% contre 56,13% en 2013 :

- 766 actionnaires étaient présents à l'Assemblée Générale ;
- 642 actionnaires étaient représentés ;
- 9.190 actionnaires ont voté par correspondance ;
- 9.420 actionnaires, représentant 1,62% du capital, ont donné pouvoir au Président ;
- Plus de 69% des votes pré-assemblée ont été effectués par Internet.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées, notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'année 2013 ont été approuvés ;
- Le dividende par action a été fixé à 1 euro. Il sera détaché le 27 mai 2014 et mis en paiement à compter du 30 mai 2014 ;
- Un administrateur a été renouvelé pour 4 ans : M. Robert Castaigne ;
- Un nouvel administrateur a été nommé pour 4 ans : M. Lorenzo Bini Smaghi.

Des avis favorables ont été émis sur les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (« Say on pay ») ainsi que sur la rémunération versée en 2013 aux personnes régulées.

L'Assemblée Générale a également décidé de porter à 200% de la rémunération fixe le plafond des rémunérations variables des personnes régulées.

### 3.2 Structure et organes du gouvernement d'entreprise

#### 3.2.1 Conseil d'administration et direction générale

##### Extrait du communiqué de presse du 20 mai 2014

Sur proposition du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration a désigné à compter du 21 mai 2014 :

- M. Lorenzo Bini Smaghi en qualité de second Vice-Président ;
- M. Jean-Bernard Lévy en qualité de Président du Comité des rémunérations aux lieu et place de M. Jean-Martin Folz ;
- Mme Alexandra Schaapveld en qualité de membre du Comité d'audit, de contrôle interne et des risques aux lieu et place de M. Gianemilio Osculati.

## Composition du Conseil d'administration au 21 mai 2014

- Président** Frédéric OUDEA  
**1<sup>er</sup> Vice-Président** Anthony WYAND  
**2<sup>d</sup> Vice-Président** Lorenzo BINI SMAGHI

### Administrateurs

- Robert CASTAIGNE
- Michel CICUREL
- Yann DELABRIERE
- Jean-Martin FOLZ
- Kyra HAZOU
- Jean-Bernard LEVY
- Ana Maria LLOPIS RIVAS
- Nathalie RACHOU
- Alexandra SCHAAPVELD

### Administrateurs élus par les salariés

- France HOUSSAYE
- Béatrice LEPAGNOL

## Composition des Comités du Conseil au 21 mai 2014

### Comité d'audit, de contrôle interne et des risques

- Anthony WYAND, Président, Robert CASTAIGNE, Kyra HAZOU, Nathalie RACHOU, Alexandra SCHAAPVELD.

### Comité des rémunérations

- Jean-Bernard LEVY, Président, Michel CICUREL, Jean-Martin FOLZ, France HOUSSAY (salariée), et Anthony WYAND.

### Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise

- Jean-Martin FOLZ, Président, Michel CICUREL, Jean-Bernard LEVY, Anthony WYAND.

## 3.3 Rémunération des dirigeants du Groupe

### 3.3.1 Communiqué de presse sur l'intéressement à long terme des mandataires sociaux

Le Conseil d'administration du 31 juillet 2014, sur proposition du Comité des rémunérations, a décidé de modifier la structure de rémunération des dirigeants mandataires sociaux afin de tenir compte d'une part de la réglementation européenne définitivement applicable en matière de rémunération, et d'autre part de l'organisation nouvelle de l'équipe de Direction générale à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014. Il a également décidé d'attribuer un intéressement à long terme pour 2014.

**Au global, ces évolutions introduisent un plafonnement de la rémunération variable totale (variable annuel et intéressement à long terme) en pourcentage de la rémunération fixe et, à performance égale, conduisent à une baisse de l'enveloppe de rémunération de chacun des mandataires sociaux.**

**En ce qui concerne Frédéric Oudéa, le total de rémunération annuelle garantie reste inchangé à 1,3 million d'euros, après intégration de l'indemnité de 300 000 euros accordée en 2009 en compensation de la perte du bénéfice du régime de retraite supplémentaire lors de la rupture de son contrat de travail. La part variable maximale sera également stable en euros, le Conseil ayant décidé de baisser le plafond en pourcentage de la rémunération fixe de 150% à 135%.**

En considération de la nouvelle organisation de la Direction générale resserrée autour de Frédéric Oudéa, Président Directeur général, avec deux directeurs généraux délégués au lieu de trois à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014, le Conseil a décidé de revoir les rémunérations fixes de Séverin Cabannes et de Bernardo Sanchez Incera pour les porter à 800 000 euros. Ces modifications seront effectives le 1<sup>er</sup> septembre 2014. Le plafond de la part variable est abaissé à 115% du fixe, au lieu de 120% précédemment.

La part variable attribuée aux mandataires sociaux au titre de 2014 sera calculée en pourcentage de la rémunération fixe moyenne de l'année 2014, et non de leur rémunération fixe après réajustement.

L'ensemble de ces évolutions prend en compte les nouvelles dispositions de la directive européenne CRD IV et la décision des actionnaires du Groupe issue du vote lors de l'Assemblée générale 2014 sur le niveau de plafonnement des rémunérations variables des populations régularisées.

**Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé de réduire l'intéressement à long terme à la fois en nombre d'actions ou équivalents attribués et en montant.**

	Nombre maximum d'actions ou équivalents attribués (1)		Montants en valeur comptable (2)	
	2013	2014	2013	2014
Frédéric Oudéa	75 000	55 000	963 760 euros	754 325 euros
Séverin Cabannes	50 000	35 000	642 500 euros	480 025 euros
Bernardo Sanchez-Incera	50 000	35 000	642 500 euros	480 025 euros

(1) Les montants attribués à chaque bénéficiaire pourront le cas échéant être réduits par le Conseil d'administration afin de respecter le plafonnement des rémunérations variables conformément à la directive européenne CRD IV

(2) Valorisation en date du 31 juillet 2014

NB : Ces décisions ne s'appliquent pas à Jean-François Sammarcelli qui ne sera plus mandataire social à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Le nouveau plan, dont les principes restent inchangés, vise à associer les dirigeants au progrès de l'entreprise dans le long terme et à aligner leurs intérêts avec ceux des actionnaires. Cet horizon de long terme a été renforcé par un nouvel échéancier qui porte les durées d'acquisition à 4 ans et 6 ans au lieu de 3 et 4 ans. Dans le respect de la réglementation européenne, une année d'indisponibilité

supplémentaire s'applique à l'issue des périodes d'acquisition. Ainsi, les versements auront lieu, le cas échéant, en mars 2019 et en mars 2021.

Le plan 2014 sera attribué en équivalents actions, c'est-à-dire en instruments indexés sur le cours de l'action Société Générale et versés en numéraire à l'issue de la période d'indisponibilité.

Le nombre d'équivalents actions définitivement acquis par les dirigeants mandataires sociaux sera déterminé en fonction de la performance relative de l'action Société Générale par rapport à celle d'un échantillon constitué de 11 groupes bancaires européens comparables.

Cette performance est appréciée en fonction du rang de Société Générale au sein de cet échantillon de pairs en termes de Total Shareholder Return (TSR) annualisé, mesuré sur la totalité des périodes d'acquisition, soit 4 et 6 ans. Ainsi, la totalité de l'attribution ne sera acquise que si le TSR de Société Générale se situe dans le quartile supérieur de l'échantillon ; pour une performance légèrement supérieure à la médiane, le taux d'acquisition serait égal à 50% du nombre total attribué ; enfin aucun équivalent action ne sera acquis en cas de performance insuffisante. Le tableau suivant présente la grille d'acquisition complète :

Rang SG	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 7	Rang 8	Rang 9	Rang 10	Rang 11	Rang 12
En % du nombre maximum attribué	100%	100%	100%	83.3%	66.6%	50%	25%	25%	25%	0	0	0

L'échantillon de référence est composé des établissements financiers suivants : Barclays, BBVA, BNP Paribas, Crédit Agricole, Crédit Suisse, Deutsche Bank, Intesa Sanpaolo, Nordea, Santander, UBS et Unicredit.

En outre, en l'absence de profitabilité du groupe (mesurée par le résultat net part du Groupe, hors impacts purement comptables liés à la réévaluation de sa dette propre) l'année précédant l'acquisition définitive de l'intéressement à long terme, aucun versement ne sera dû, quelle que soit la performance boursière de Société Générale.

## 4 - Chapitre 4 : Risques et adéquation des fonds propres

### 4.1 Chiffres clés

	<b>30.06.2014*</b>
<b>Indicateurs</b>	
Exposition (EAD(1)) Groupe totale (Md EUR)	726
Proportion de l'exposition EAD Groupe dans des pays industrialisés(4)	87%
Proportion de l'exposition EAD Corporate sur des contreparties investment grade	64%
Coût du risque en pb(2)	61
Taux brut d'encours douteux (Créances douteuses/Créances brutes)	5,9%
Taux brut de couverture des encours douteux (provisions globales/créances douteuses)	60%
VaR annuelle moyenne (M EUR)	cf. section 4.6
Sensibilité globale au risque structurel de taux du Groupe	< 1,5 %
<b>Ratios réglementaires</b>	
Ratio de solvabilité	14,0%
Ratio de liquidité à un mois	> 100 %
<b>Ratios réglementaires</b>	
Ratio Common Equity Tier 1 Bâle 3	10,2%
Ratio de levier CRR	3,6%

- 1) Les EAD sont présentées d'après la Directive sur les fonds propres (Capital Requirement Directive – CRD) transposée dans la réglementation française.
- (2) Calculé en rapportant la dotation semestrielle aux provisions sur risques commerciaux à la moyenne des encours de fin de période des quatre trimestres précédant la clôture, hors actifs gérés en extinction.
- (3) Pro forma sur la base des règles CRR publiées le 26 juin 2013, sans phasage, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance. Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des nouvelles règles du calcul du ratio de levier communiquées par le Comité de Bâle en janvier 2014.
- (4) pays entrant dans la liste des « économies avancées » du FMI, avril 2014.  
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2014/01/weodata/weoselagr.aspx>

\*CRR/CRD4

## 4.2 Ratios réglementaires

### 4.2.1 Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 143 et 144 du DDR 2014

Au cours du premier semestre 2014, Société Générale a émis 1,0 MdUSD de *Tier 2* le 17 janvier 2014 et a procédé à deux émissions d'*Additional Tier 1* : 1,0 MdEUR le 7 avril 2014 et 1,5 MdUSD le 25 juin 2014.

Sur cette même période, le Groupe a remboursé à première date de call l'émission de titres subordonnés *Tier 2* mise en place en mars 2004 pour un montant de 248,6 MEUR. En outre, une émission *Tier 2* de 30,0 MEUR émise en juin 1999 est arrivée à échéance le 30 juin 2014.

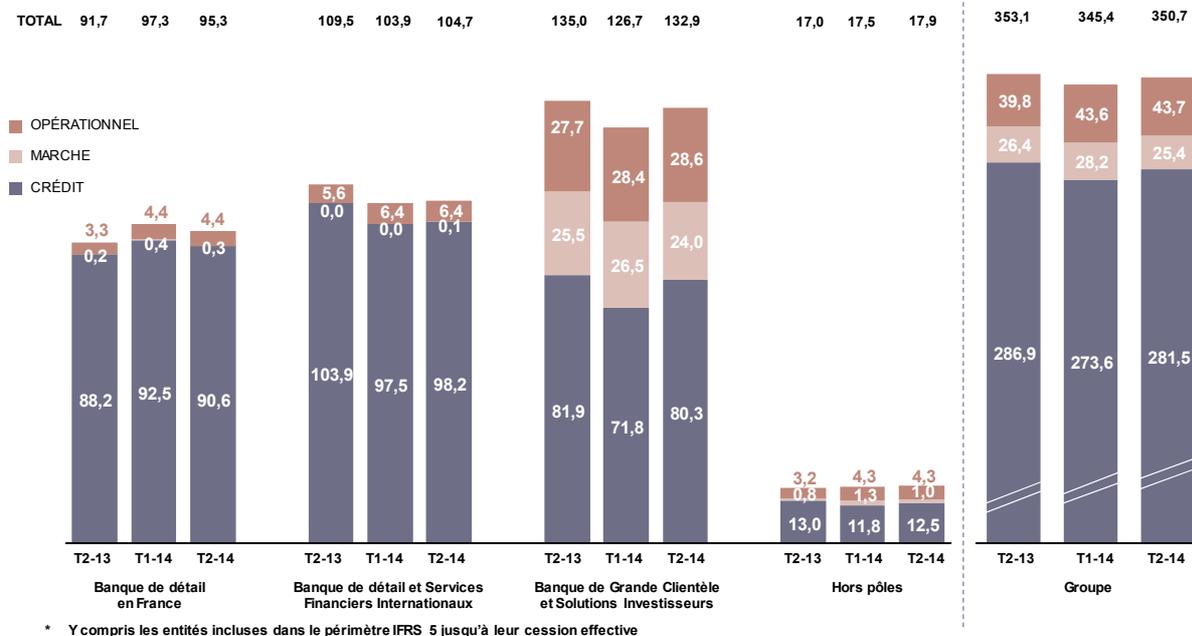
### 4.2.2 Rapprochement du bilan consolidé et du bilan comptable sous le périmètre prudentiel. Actualisation de la page 141 du Document de référence 2014

<b>ACTIF AU 30.06.2014</b>	<b>Bilan consolidé</b>	<b>Retraitements prudentiels (1)</b>	<b>Bilan comptable sous périmètre prudentiel</b>
<b>Montant en KEURO</b>			
Caisse, Banques centrales	56 247	-	56 247
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	563 826	- 14 009	549 817
Instruments dérivés de couverture	11 948	- 336	11 613
Instruments financiers disponibles à la vente	135 735	- 76 163	59 572
Actifs non courants destinés à être cédés	2 027	-	2 027
Créances sur les établissements de crédit	94 158	- 8 226	85 931
Créances sur la clientèle	336 216	1 775	337 991
Opérations de location financement et assimilées	25 826	-	25 826
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 300	-	3 300
Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance	4 145	-	4 145
Actifs d'impôts	6 726	194	6 920
Autres actifs	57 655	- 372	57 283
Participation aux bénéfices différés	-	-	-
Participations dans les sociétés mises en équivalence	2 687	2 793	5 480
Immobilisations corporelles et incorporelles	17 815	- 492	17 322
Ecart d'acquisition	4 306	4	4 311
<b>Total ACTIF</b>	<b>1 322 617</b>	<b>- 94 832</b>	<b>1 227 785</b>
(1) Retraitement des filiales exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra groupe liées à ses filiales.			

<b>PASSIF AU 30.06.2014</b>	<b>Bilan consolidé</b>	<b>Retraitements prudentiels (1)</b>	<b>Bilan comptable sous périmètre prudentiel</b>
<b>Montant en KEURO</b>			
Banques centrales	6 086	-	6 086
Passifs à la juste valeur par résultat	500 930	648	501 578
Instruments dérivés de couverture	9 177	-	9 176
Dettes liées aux Passifs non courants destinés à être cédés	2 987	-	2 987
Dettes envers les établissements de crédit	89 522	-	2 213
Dettes envers la clientèle	341 837	2 598	344 434
Dettes représentées par un titre	129 082	3 594	132 676
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6 684	-	6 684
Passifs d'impôts	918	-	258
Autres Passifs	69 477	-	1 422
Provisions techniques des entreprises d'assurance	98 015	-	98 015
Provisions inscrites au Passif	4 010	-	20
Dettes subordonnées	7 898	251	8 149
<b>Total des dettes</b>	<b>1 266 623</b>	<b>-</b>	<b>94 837</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capitaux propres part du groupe	53 301	-	53 302
Total intérêts minoritaires	2 693	5	2 698
Total des capitaux propres	55 994	5	56 000
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 322 617</b>	<b>-</b>	<b>94 832</b>
(1) Retraitement des filiales exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra groupe liées à ses filiales.			

## 4.2.3 Extrait de la présentation du 7 mai 2014 : Résultats du premier trimestre 2014 (et annexes) – actualisation des pages 125 à 145 du DDR 2014

### ENCOURS PONDÉRÉS\* DES RISQUES (CRR/CRD4, en Md EUR)



### Rapprochement des capitaux propres comptables et prudentiels et ratios CRR/CRD4

En milliards d'euros	31 mar.14	30 juin.14
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>51,1</b>	<b>53,3</b>
Titres super subordonnés (TSS)*	(6,6)	(8,7)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)*	(0,4)	(0,4)
Provision pour dividendes et coupons sur hybrides	(1,1)	(0,7)
Ecart d'acquisition et incorporels	(6,8)	(6,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	2,6	2,5
Déductions et retraitements prudentiels**	(4,0)	(3,7)
<b>Fonds propres Common Equity Tier One</b>	<b>34,9</b>	<b>35,7</b>
Fonds propres additionnels de catégorie 1	6,0	8,0
<b>Fonds propres Tier One</b>	<b>40,8</b>	<b>43,7</b>
Fonds propres de catégorie 2	5,6	5,4
<b>Fonds propres globaux (Tier 1 + Tier 2)</b>	<b>46,5</b>	<b>49,1</b>
<b>Encours pondérés</b>	<b>345,4</b>	<b>350,7</b>
<b>Ratio Common Equity Tier 1</b>	<b>10,1%</b>	<b>10,2%</b>
<b>Ratio Tier 1</b>	<b>11,8%</b>	<b>12,5%</b>
<b>Ratio Global</b>	<b>13,5%</b>	<b>14,0%</b>
<b>Ratio conglomérat financier</b>		<b>&gt;100%</b>

\* Ratios publiés selon les règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, incluant le compromis dans les activités d'assurance  
 \* Hors primes d'émission sur les TSS et les TSDI  
 \*\* Déductions sans phasage

## RATIO DE LEVIER CRR

### Ratio de levier CRR<sup>(1)</sup>

<i>En milliards d'euros</i>	<b>30 juin 14</b>
<b>Fonds propres Tier One</b>	<b>43,7</b>
Total bilan IFRS	1 323
Ajustement au titre des expositions sur dérivés	(46)
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres*	(198)
Hors Bilan (engagements de financement et garanties)	133
Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles fonds propres Tier one)	(0)
<b>Exposition levier</b>	<b>1 212</b>
<b>Ratio de levier CRR</b>	<b>3,6%</b>

(1) Pro forma, sans phasage, selon les règles CRR publiées le 26 juin 2013

\* Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations sur titres similaires

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des nouvelles règles du calcul du ratio de levier communiquées par le Comité de Bâle en janvier 2014. Ces nouvelles règles n'ont pas d'impact significatif sur le ratio.

## 4.3 Publication des indicateurs SIFs

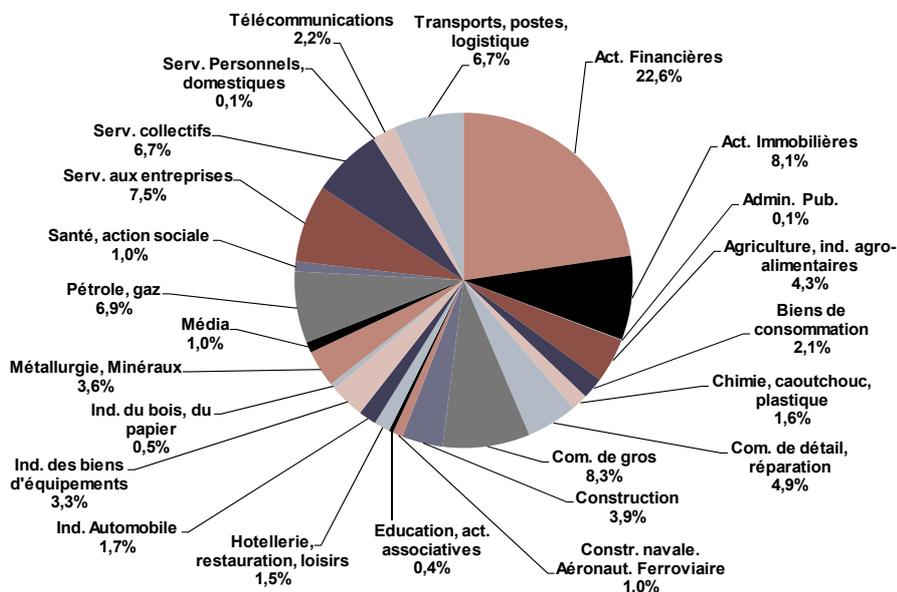
QIS G-SIBs - Données au 31 décembre 2013 - SOCIETE GENERALE

	<b>Indicateur en millions</b>
<b>Indicateur de taille</b>	
c. Total des expositions	€ 1 296 685
<b>Indicateurs d'interconnexion</b>	
d. Actifs intra-système financier	€ 109 774
e. Passifs intra-système financier	€ 199 270
f. Titres émis	€ 220 094
<b>Indicateurs de substituabilité</b>	
g. Activités de paiements	€ 23 531 908
h. Actifs en conservation	€ 3 545 000
i. Underwriting sur les marchés de capitaux de dette et d'actions	€ 77 258
<b>Indicateurs de complexité</b>	
j. Montant notionnel des dérivés de gré à gré	€ 18 272 869
k. Titres de transaction et disponibles à la vente	€ 122 709
l. Actifs évalués en niveau 3	€ 5 781
<b>Indicateurs des activités transfrontières</b>	
m. Avoirs transfrontaliers	€ 438 088
n. Passifs transfrontaliers	€ 348 590

## 4.4 Risques de crédit actualisation des pages 157-158 du DDR 2014

### RÉPARTITION SECTORIELLE DES ENGAGEMENTS DU GROUPE SG AU 30 JUIN 2014

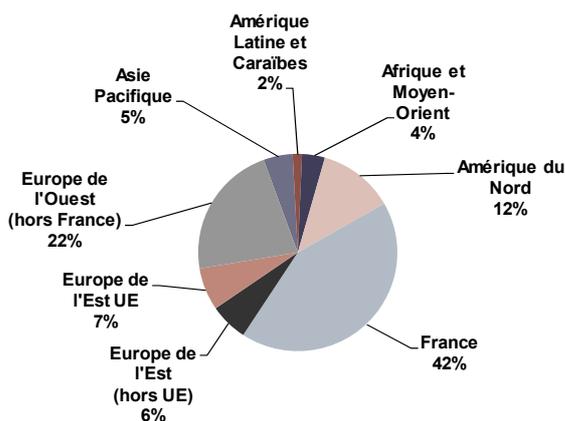
**EAD Corporates :  
286 Md EUR\***



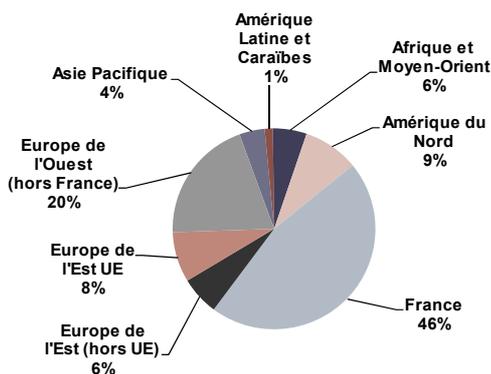
\* EAD bilan et hors-bilan du portefeuille entreprises au sens bâlois (grandes entreprises y compris compagnies d'assurance, fonds et *hedge funds*, PME et financements spécialisés)  
Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement, hors immobilisations, titres de participation et comptes de régularisation)

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENGAGEMENTS DU GROUPE SG AU 30 JUIN 2014

**EAD bilan et hors-bilan\***  
Toutes clientèles confondues : 726 Md EUR



**EAD bilan\***  
Toutes clientèles confondues : 567 Md EUR



\* Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement pour tous portefeuilles, hors immobilisations, titres de participation et comptes de régularisation)

## 4.5 Couverture des engagements provisionnables - actualisation de la page 160 du DDR 2014

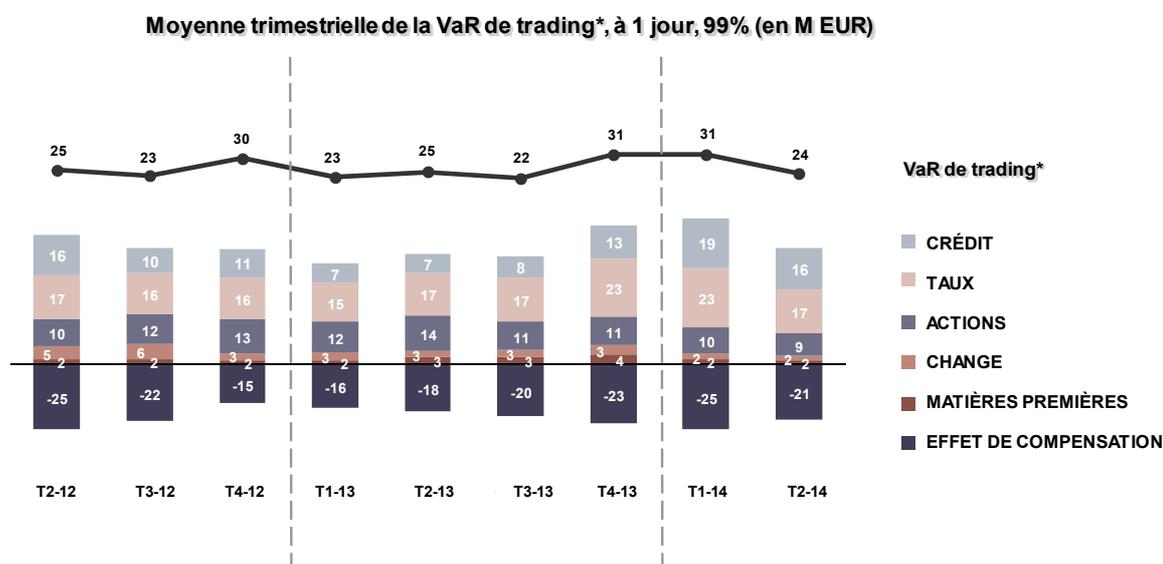
<i>en MdEUR</i>	31/12/2012	31/12/2013	30/06/2014
<b>Créances brutes*</b>	<b>417,6</b>	<b>416,7</b>	<b>429,4</b>
<b>Créances douteuses*</b>	<b>23,8</b>	<b>24,9</b>	<b>25,2</b>
<b>Sûretés relatives aux encours dépréciés</b>	<b>6,1</b>	<b>7,3</b>	<b>6,1</b>
<b>Engagements provisionnables*</b>	<b>17,7</b>	<b>17,5</b>	<b>19,1</b>
<b>Taux net d'encours douteux*</b> <i>(Engagements provisionnables / Créances brutes)</i>	<b>4,2%</b>	<b>4,2%</b>	<b>4,4%</b>
<b>Taux brut d'encours douteux*</b> <i>(Créances douteuses / Créances brutes)</i>	<b>5,7%</b>	<b>6,0%</b>	<b>5,9%</b>
<b>Provisions spécifiques*</b>	<b>12,7</b>	<b>13,3</b>	<b>13,8</b>
<b>Provisions base portefeuille*</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
<b>Taux brut de couverture des encours douteux*</b> <i>(Provisions globales / Créances douteuses)</i>	<b>58%</b>	<b>58%</b>	<b>60%</b>
<b>Taux net de couverture des encours douteux</b> <i>(Provisions globales / Engagements provisionnables)</i>	<b>78%</b>	<b>83%</b>	<b>79%</b>
<b>Actifs gérés en extinction : encours bruts</b>	<b>6,7</b>	<b>5,3</b>	<b>5,2</b>
<b>Créances douteuses</b>	<b>3,4</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>
<b>Taux brut d'encours douteux</b>	<b>50%</b>	<b>56%</b>	<b>58%</b>
<b>Provisions spécifiques</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>
<b>Taux brut de couverture des encours douteux</b>	<b>68%</b>	<b>84%</b>	<b>84%</b>

\* Hors actifs gérés en extinction. Prêts et créances sur la clientèle, prêts et créances sur les établissements de crédit, locations simples et opérations de location financement et assimilés.

## 4.6 Evolution de la VaR de trading - actualisation de la page 177 du DDR 2014

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de trading, en millions d'euros

### ÉVOLUTION DE LA VAR DE TRADING\*



\* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables. Il a été procédé au T3-12 à une réaffectation de certains produits Taux et Change dans la décomposition par facteur de risque de la VaR, avec retraitement des données historiques. Cette réaffectation n'est pas un changement de modèle de VaR, et n'a pas d'incidence sur le niveau de VaR de trading global.

## 4.7 Risques de liquidité

### 4.7.1 Financements de marché - actualisation des pages 192 et 193 du Document de référence 2014

30/06/2014								
En milliards d'euros	Sous total							TOTAL
	<3M	3-6M	6-12M	< 1an	1-2 ANS	2-5 ANS	> 5ans	
Dépôts interbancaires	18	2	2	22	2	3	2	29
Dépôts autres clients	7	0	0	8	0	0	0	8
Emissions court terme	26	10	10	46	0	0	0	46
Emissions conduits	9	0	0	9	0	0	0	9
Emissions senior vanille publiques	1	1	5	7	6	6	5	24
Placements privés vanille	0	0	1	1	3	3	3	9
Covered bonds, CRH, SFEF	1	0	0	1	2	9	12	25
Emissions structurées, autres	4	3	4	10	7	15	16	48
Dettes subordonnée	0	0	1	1	1	3	3	8
Dettes LT des pôles	1	1	5	7	7	5	1	21
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>112</b>	<b>27</b>	<b>45</b>	<b>42</b>	<b>227</b>

Dettes subordonnée : quote part des dettes subordonnées non incluse dans les capitaux propres.

*NB : les montants présentés ci-dessus incluent les encours placés dans les réseaux de banque de détail du Groupe.*

(Données en M€EUR)	30.06.2014				31.12.2013			
	Collatéral utilisé	Financement levé	Encours prêts totaux	Collatéral utilisé/ encours prêts totaux	Collatéral utilisé	Financement levé	Encours prêts totaux	Collatéral utilisé/ encours prêts totaux
Prêts immobiliers	26	19	90	29%	28	20	90	31%
Prêts secteur public	10	8	14	72%	11	8	15	74%
Prêts entreprises	18	15	173	10%	12	10	169	7%
Autres prêts	4	3	72	6%	5	3	69	7%
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>45</b>	<b>350</b>	<b>16%</b>	<b>55</b>	<b>42</b>	<b>342</b>	<b>16%</b>

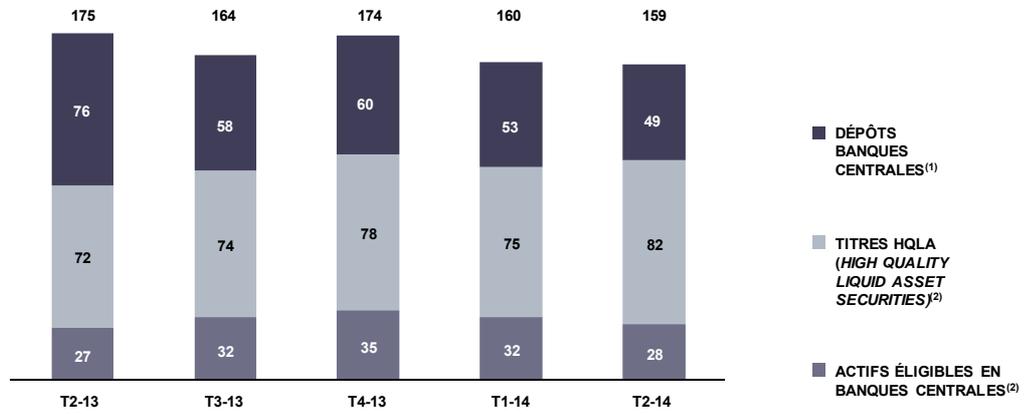
#### Provisions techniques des entreprises d'assurance \*

	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Indéterminé	Total
Provisions techniques des entreprises d'assurance	10 568 476	6 391 796	25 428 463	55 626 013	98 014 747

\* Echantonnage des montants comptables

## 4.7.2 Réserve de liquidité - actualisation de la page 193 du Document de référence 2014

En Md EUR



(1) Hors réserves obligatoires

(2) Disponibles, valorisés après décote

### 4.7.3 Bilan échéancé- actualisation des pages 195 et 196 du Document de référence 2014

<b>PASSIFS ECHEANCES (En M EUR) 30/06/14</b>	<b>Non échéancé</b>	<b>Jusqu'à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Bilan échéancé</b>
Banques centrales		6 088	0	0	0	6 088
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés		260 647	15 781	5 310	37 948	319 686
Dettes envers les établissements de crédit		70 383	8 049	8 014	2 913	89 359
Dettes envers la clientèle		287 712	22 832	25 881	5 976	342 401
Dettes représentées par un titre		31 136	36 384	37 752	13 728	119 000
Dettes subordonnées		363	725	3 630	2 213	6 931
<b>ACTIFS ECHEANCES (En M EUR) 30/06/14</b>	<b>Non échéancé</b>	<b>&lt; 3 mois</b>	<b>de 3 mois à 1 an</b>	<b>de 1 an à 5 ans</b>	<b>&gt; 5ans</b>	<b>Bilan échéancé</b>
Caisse et banques centrales		53 992	540	1 200	516	56 247
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés	Note 4	384 796	3 146			387 942
Actifs financiers disponibles à la vente	Note 5	117 287	16 541		1 907	135 735
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Note 6	61 340	10 237	13 156	9 423	94 157
Prêts et créances sur la clientèle	Note 7	82 068	48 771	121 088	84 289	336 216
Opérations de location financement et assimilées		2 549	5 270	13 730	4 278	25 826
<b>AUTRES PASSIFS ECHEANCES (En M EUR) 30/06/14</b>	<b>Non échéancé</b>	<b>Jusqu'à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		6 684				6 684
Passif d'impôts			500		418	918
Autres passifs		69 477				69 477
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 8		2 987			2 987
Provision techniques des entreprises d'assurance	Note 13	10 568	6 392	25 428	55 626	98 015
Provisions	Note 13	4 010				4 010
Capitaux Propres		55 995				55 995
<b>AUTRES ACTIFS (En M EUR) 30/06/14</b>	<b>Non échéancé</b>	<b>&lt; 3 mois</b>	<b>de 3 mois à 1 an</b>	<b>de 1 an à 5 ans</b>	<b>&gt; 5ans</b>	<b>Bilan échéancé</b>
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 300				3 300
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance					4 145	4 145
Actifs d'impôts		6 726				6 726
Autres actifs		57 655				57 655
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 8		2 027			2 027
Participations dans les entreprises mises en équivalence					2 687	2 687
Immobilisations corporelles et incorporelles					17 815	17 815
Ecart d'acquisition	Note 9				4 306	4 306

NB. Les données sont présentées hors intérêts prévisionnels et hors dérivés

## 4.8 Risques Juridiques

- Société Générale et d'autres institutions financières ont reçu des demandes d'information de la part d'autorités en Europe, aux États-Unis et en Asie dans le cadre d'enquêtes portant, d'une part, sur des soumissions présentées à la British Bankers Association en vue de la détermination de certains taux LIBOR (London Interbank Offered Rates) ainsi que les soumissions présentées à la Fédération bancaire européenne en vue de la détermination du taux EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate) et portant, d'autre part, sur des opérations de dérivés indexés sur différents taux BOR. Société Générale coopère avec ces autorités.

Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont également été assignés aux États-Unis dans le cadre de deux actions de groupe (class action). Il leur est notamment reproché d'avoir enfreint le droit de la concurrence et le Commodity Exchange Act américains à l'occasion de la fixation du taux USD LIBOR d'une part et, d'autre part, d'opérations de dérivés indexés sur ce taux. Ces actions qui ont été initiées, par des acheteurs de produits dérivés de gré à gré d'une part et par des acheteurs de produits dérivés cotés d'autre part, ont fait l'objet d'une consolidation devant un juge unique de la District Court de Manhattan. Le 23 juin 2014, le Tribunal a rejeté les demandes formées contre Société Générale dans le cadre de ces deux class actions. Les voies de recours des demandeurs contre cette décision ne sont pas encore épuisées.

Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont également été assignés aux États-Unis dans le cadre d'une troisième action de groupe (class action) devant la United States District Court à Manhattan. Il leur est reproché d'avoir enfreint plusieurs dispositions de droit de la concurrence à l'occasion de la fixation du taux USD LIBOR. Cette action a été initiée pour le compte de détenteurs de titres de participation privilégiés pour lesquels les dividendes étaient payables à un taux lié à celui du taux USD LIBOR. Société Générale a également été assignée dans le cadre de plusieurs actions dites « d'opt-out » pendantes devant la United States District Court à Manhattan par des demandeurs présentant des arguments similaires à ceux développés dans le cadre des deux actions de groupe évoquées ci-dessus.

Par ailleurs, Société Générale, ainsi que d'autres institutions financières, ont également été assignées devant la US District Court de Manhattan dans le cadre d'une action de groupe. Il leur est notamment reproché d'avoir enfreint le droit de la concurrence et le Commodity Exchange Act américains. Les demandeurs, qui ont souscrit ou cédé des produits dérivés indexés sur l'Euroyen sur le Chicago Mercantile Exchange, soutiennent que la valeur desdits produits aurait été négociée à des niveaux artificiels à cause de manipulation des taux Yen Libor et Euroyen Tibor. Le 28 mars 2014, le tribunal a rejeté notamment les demandes relatives au droit de la concurrence mais a permis à certaines demandes fondées sur le Commodity Exchange Act de suivre leur cours. Société Générale, entre autres défendeurs, a déposé une requête auprès du tribunal afin qu'il réexamine cette dernière décision.

Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont également été assignées aux États-Unis. Il leur est notamment reproché d'avoir enfreint le droit de la concurrence et le Commodity Exchange Act américain. Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont également été assignés aux États-Unis dans le cadre d'une action de groupe (class action) devant la United States District Court à Manhattan et est intentée par des individus qui ont acheté ou vendu des contrats à terme sur le NYSE LIFFE exchange et indexés sur l'EURIBOR ou des contrats à terme en EURO sur le Chicago Mercantile Exchange. Il est allégué que ces contrats auraient été négociés à des niveaux artificiels à cause d'une manipulation des taux EURIBOR.

Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont également été assignées en Argentine dans le cadre d'une action de groupe (class action) introduite par une association de consommateurs pour le compte de consommateurs argentins qui détenaient des obligations du Gouvernement ou d'autres instruments dont les intérêts à payer étaient liés au

USD LIBOR. Il leur est reproché d'avoir enfreint les dispositions protectrices du droit de la consommation argentin à l'occasion de la fixation du taux USD LIBOR. L'assignation dans ce dossier n'a pas encore été signifiée à Société Générale.

Le 4 décembre 2013, la Commission européenne a rendu une décision dans le cadre de son enquête sur le taux EURIBOR, qui prévoit le paiement par Société Générale d'un montant de 445,9 M EUR au titre de faits survenus entre mars 2006 et mai 2008. Société Générale a déposé un recours devant le Tribunal de Luxembourg sur la méthode de détermination de la valeur des ventes ayant servi de base au calcul de l'amende.

- Une ancienne filiale de Société Générale, Cowen and Company, avait été assignée devant un tribunal californien. Il est reproché à Cowen d'avoir été négligente dans le cadre de l'exécution d'un mandat qui lui a été confié en 1998. Cowen avait été saisie par une entreprise qui devait faire l'objet d'une acquisition aux termes d'une opération d'échange d'actions. Les demandeurs, qui détenaient des participations soit dans la cible, soit dans l'actionnaire majoritaire de celle-ci, reprochent à Cowen d'avoir fait des déclarations inexactes (misrepresentations or omissions) s'agissant de l'acquéreur et considèrent, en conséquence, avoir subi un préjudice du fait de la faillite de l'acquéreur, qui est intervenue postérieurement à l'opération.

Les parties ont transigé en mai 2014. La transaction n'a pas eu d'impact matériel sur les finances du groupe.

- L'ACPR a ouvert une procédure disciplinaire à l'encontre de Société Générale le 22 mai 2013 portant sur les moyens et procédures mis en œuvre par l'établissement en vertu des dispositions relatives au droit au compte. Le 11 avril 2014, la commission des sanctions de l'ACPR a prononcé à l'encontre de Société Générale les sanctions suivantes : une amende de 2M EUR, un blâme et la publication de la décision. Société Générale a initié un recours devant le Conseil d'Etat en mai 2014.
- En 1990, dans le cadre d'une opération de refinancement, des banques australiennes et européennes dont une filiale de Société Générale (Société Générale Australia Limited) ont obtenu de certaines sociétés du groupe Bell, des garanties couvrant des crédits consentis à des sociétés de ce groupe.

Ces sûretés ont été réalisées lors de la mise en faillite du groupe. Le liquidateur a demandé la restitution des montants perçus du fait de la réalisation des sûretés et formulé également d'autres demandes à l'encontre des banques. En octobre 2008, le tribunal australien a condamné les banques à verser les sommes demandées par le liquidateur en principal ainsi que les intérêts capitalisés. Au mois de décembre 2009 Société Générale Australia Limited a exécuté la condamnation et déposé, à cet effet, environ 192,9 M AUD en principal et en intérêts sur un compte séquestre dans l'attente du résultat de l'appel qui a été formé. La Cour d'appel a rendu une décision le 17 août 2012 confirmant le premier jugement en partie, tout en augmentant le taux d'intérêt auquel les banques avaient été condamnées en première instance. Le 15 mars 2013, les banques ont été autorisées à former un pourvoi devant la High Court (Cour Suprême) sur les deux griefs qu'elles souhaitent invoquer, à savoir la disproportion du taux d'intérêt et la responsabilité des dirigeants de Bell. Les parties ont conclu une transaction au mois de septembre 2013, qui est entrée en vigueur le 25 juin 2014 après la levée d'un certain nombre de conditions suspensives.

- Une class action (action de Groupe) a été engagée à l'encontre de SG Banque Privée S.A. (Suisse) et de nombreuses autres institutions financières devant la US District Court for the Northern District of Texas. Les demandeurs entendent représenter des clients de Stanford International Bank Ltd. (« SIBL ») auprès de laquelle ils avaient déposé des fonds ou dont ils détenaient des certificats de dépôt depuis le 16 février 2009.

Les demandeurs soutiennent être victimes de pertes résultant des fraudes de SIBL, du groupe Stanford et d'entités liées, dont les défendeurs seraient, selon eux, également responsables. Ils cherchent à récupérer les paiements faits par l'intermédiaire des défendeurs ou faits à ces derniers pour le compte de SIBL ou d'entités qui lui étaient liées au motif qu'il s'agirait de transferts frauduleux. La demande de Société Générale soulevant l'incompétence du tribunal a été rejetée par décision du 5 juin 2014. Société Générale a déposé une requête sollicitant un nouvel examen de cette décision. Par ailleurs, les demandes de rejet de l'action sur le fond sont toujours pendantes.

- Société Générale a engagé des discussions avec l'*Office of Foreign Assets Control* américain, le *Department of Justice* américain, le bureau du procureur du Comté de New York, le *Federal Reserve Board* américain et le *Department of Financial Services* de l'Etat de New York au sujet de virements libellés en dollars US effectués sur instruction de clients personnes morales établis dans un pays faisant l'objet de sanctions économiques édictées par les autorités américaines. Dans ce cadre, Société Générale a lancé un audit interne et coopère avec les autorités américaines.

## 4.9 Informations financières spécifiques (G7)

### CDO NON COUVERTS EXPOSÉS À L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL AUX ETATS-UNIS

En Md EUR	Portefeuille prêts et créances	Portefeuille Trading
Exposition brute au 31.12.13 (1)	4,35	1,08
Exposition brute au 30.06.14 (1)	4,39	1,02
Nature des sous-jacents	high grade / mezzanine	mezzanine
Point d'attachement au 31.12.13	10%	na
Point d'attachement au 30.06.14	0%	na
<b>Au 30.06.14</b>		
% d'actifs subprime sous-jacents	59%	na
dont originé en 2004 et avant	17%	na
dont originé en 2005	40%	na
dont originé en 2006	0%	na
dont originé en 2007	1%	na
% d'actifs Mid-prime & Alt-A sous-jacents	8%	na
% d'actifs Prime sous-jacents	5%	na
% d'autres actifs sous-jacents	28%	na
Stock de pertes de valeur et dépréciations Flux au S1-14	-1,85 (dont 0 en S1-14)	-1,01 (dont 0 en S1-14)
Stock de provisions pour risque de crédit Flux au S1-14	-2,44 (dont 0 en S1-14)	
<b>% total de décotes des CDO au 30.06.14</b>	<b>97%</b>	<b>99%</b>
<b>Exposition nette au 30.06.14 (1)</b>	<b>0,11</b>	<b>0,01</b>

(1) Expositions au cours de clôture.

## PROTECTIONS ACQUISES POUR COUVRIR DES EXPOSITIONS SUR CDO ET AUTRES ACTIFS

### ■ Après d'assureurs monolines

En Md EUR	31.12.2013	30.06.2014			
	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	Juste valeur des instruments couverts	Montant notionnel brut de la protection acquise	Montant notionnel brut des instruments couverts
<b>Protections acquises auprès d'assureurs monolines</b>					
Sur des CDO "marché résidentiel US"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sur des CDO "hors marché résidentiel US"	0,05	0,04	0,19	0,24	0,24
Sur des CLO de Crédits Corporate	0,03	0,03	1,04	1,07	1,07
Sur des financements d'infrastructures & autres financements structurés	0,13	0,12	0,94	1,17	1,03
Autres risques de remplacement	0,00	0,00			
<b>Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur</b>	<b>0,21</b>	<b>0,18</b>			
Ajustements de valeur au titre du risque de crédit sur assureurs monolines (comptabilisés sur la protection)	-0,10	-0,09			
<b>Exposition nette au risque de crédit sur assureurs monolines</b>	<b>0,11</b>	<b>0,10</b>			
Nominal des couvertures achetées	0,00	0,00			

Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur au 30.06.2014



*Notation la plus basse donnée par Moody's ou S&P au 30/06/14*

A : Assured Guaranty, FSA

WD (withdrawn) : Ambac, Syncora Capital Insurance

## EXPOSITION CMBS<sup>(1)</sup>

En Md EUR	31.12.2013	30.06.2014					S1-14		
	Exposition nette (2)	Exposition nette (2)	Exposition brute (3) Valeur	% exposition nette	%AAA (4)	%AA & A (4)	Produit Net Bancaire (5)	Charge du Risque	Capitaux Propres
Portefeuille d'actifs de trading	0,07	0,07	0,11	62%	0%	4%	0,00	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0,02	0,02	0,02	79%	12%	8%	-	-	- 0,00
Portefeuille d'actifs de prêts	0,20	0,16	0,24	65%	1%	11%	0,01	-	-
Portefeuille d'actifs détenus jusqu'à échéance	0,02	0,02	0,02	98%	0%	1%	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>0,31</b>	<b>0,26</b>	<b>0,39</b>	<b>67%</b>	<b>1%</b>	<b>8%</b>	<b>0,01</b>	<b>-</b>	<b>- 0,00</b>

(1) Hors « portefeuille de crédits exotiques » présenté ci-après

(2) Net de couverture et de perte de valeur

(3) Capital restant à courir des actifs avant couverture

(4) En % du capital restant à courir

(5) Hors pertes sur couvertures de taux

## EXPOSITION À L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL AMÉRICAIN : PRÊTS RÉSIDENTIELS ET RMBS

- Société Générale n'a pas d'activité d'origination de prêts résidentiels aux Etats-Unis

- RMBS « US »<sup>(1)</sup>

En Md EUR	31.12.2013	30.06.2014				S1-14			
	Exposition nette (2)	Exposition nette (2)	Exposition brute (3)		%AAA (4)	%AA & A (4)	Produit Net Bancaire	Charge du Risque	Capitaux Propres
			Valeur	%exposition nette					
Portefeuille d'actifs de trading	0,01	0,01	0,08	10%	0%	0%	-	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0,07	0,05	0,21	26%	0%	16%	0,00	0,00	-
Portefeuille d'actifs de prêts	0,01	0,01	0,01	89%	0%	34%	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>0,08</b>	<b>0,07</b>	<b>0,30</b>	<b>22%</b>	<b>0%</b>	<b>12%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>- 0,00</b>

(1) Hors « portefeuille de crédits exotiques » présenté ci-après

(2) Net de couverture et de perte de valeur

(3) Capital restant à courir des actifs avant couverture

(4) En % du capital restant à courir

Note : Société Générale détient un portefeuille de prêts mid-prime repris à l'occasion du défaut d'un originateur 0,1 Md EUR en banking book net de dépréciations)

## EXPOSITIONS À L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI

- Société Générale n'a pas d'activité d'origination en Espagne et au Royaume-Uni

- RMBS « Espagne »<sup>(1)</sup>

En Md EUR	31.12.2013	30.06.2014				S1-14			
	Exposition nette (2)	Exposition nette (2)	Exposition brute (3)		%AAA (4)	%AA & A (4)	Produit Net Bancaire	Charge du Risque	Capitaux Propres
			Valeur	%exposition nette					
Portefeuille d'actifs de trading	0,00	0,01	0,01	72%	0%	0%	- 0,00	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0,07	0,07	0,07	93%	0%	19%	- 0,00	0,00	- 0,00
Portefeuille d'actifs de prêts	0,02	0,01	0,01	76%	0%	0%	-	-	-
Portefeuille d'actifs détenus jusqu'à échéance	0,00	0,00	0,00	100%	0%	0%	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>0,10</b>	<b>0,08</b>	<b>0,09</b>	<b>90%</b>	<b>0%</b>	<b>15%</b>	<b>- 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>- 0,00</b>

- RMBS « Royaume-Uni »<sup>(1)</sup>

En Md EUR	31.12.2013	30.06.2014				S1-14			
	Exposition nette (2)	Exposition nette (2)	Exposition brute (3)		%AAA (4)	%AA & A (4)	Produit Net Bancaire	Charge du Risque	Capitaux Propres
			Valeur	%exposition nette					
Portefeuille d'actifs de trading	0,05	0,06	0,06	99%	54%	33%	0,00	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0,06	0,05	0,05	95%	0%	85%	0,00	-	0,00
Portefeuille d'actifs de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>0,11</b>	<b>0,11</b>	<b>0,11</b>	<b>97%</b>	<b>30%</b>	<b>56%</b>	<b>0,00</b>	<b>-</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors « portefeuille de crédits exotiques » présenté ci-après

(2) Net de couverture et de perte de valeur

(3) Capital restant à courir des actifs avant couverture

(4) En % du capital restant à courir

## DÉRIVÉS DE CRÉDIT EXOTIQUES

- Portefeuille d'activités lié à une activité client
  - Commercialisation auprès d'investisseurs de titres indexés sur le crédit de portefeuilles composés d'ABS
  - Couverture de la protection de crédit ainsi générée dans les livres SG par achat du portefeuille d'ABS sous-jacents et vente d'indices
  - Gestion dynamique de la couverture en fonction de l'évolution des spreads de crédit par ajustement du portefeuille d'ABS détenus, des positions sur indices et des titres commercialisés
- Position nette en équivalent 5 ans : -23 M EUR

### Exposition nette en équivalent 5 ans long risque (en M EUR)

En M EUR	31-déc-13	30-juin-14
<b>ABS américains</b>	<b>9</b>	<b>-23</b>
RMBS	0	0
dont Prime	0	0
dont Midprime	0	0
dont Subprime	0	0
CMBS <sup>(1)</sup>	-9	-41
Autres US	18	18

(1) Exposition nette correspondant à l'exposition en delta d'un portefeuille sous-jacent couvert de 1 M EUR

## 5 - Chapitre 6 : Etats financiers

---

### 5.1 Etats financiers au 30 juin 2014

---

## Sommaire

---

### Etats financiers consolidés

---

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Etat du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Evolution des capitaux propres

Tableau des flux de trésorerie

---

### Notes annexes aux états financiers consolidés

---

Note 1 Principes comptables

Note 2 Evolution du périmètre de consolidation

Note 3 Juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par résultat - évaluation et sensibilité des principaux paramètres non observables

Note 4 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Note 5 Actifs financiers disponibles à la vente

Note 6 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Note 7 Prêts et créances sur la clientèle

Note 8 Actifs non courants destinés à être cédés et dettes liées

Note 9 Ecarts d'acquisition

Note 10 Dettes envers les établissements de crédit

Note 11 Dettes envers la clientèle

Note 12 Dettes représentées par un titre

Note 13 Dépréciations et provisions

Note 14 Opérations en devises

Note 15 Produits et charges d'intérêts

Note 16 Produits et charges de commissions

Note 17 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Note 18 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Note 19 Frais de personnel

Note 20 Coût du risque

Note 21 Impôts sur les bénéfices

Note 22 Résultat par action

Note 23 Information sectorielle

---

# Etats financiers consolidés

## Bilan consolidé

### Actif

(En M EUR)		30.06.2014	31.12.2013*
Caisse et banques centrales		56 248	66 598
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 4	563 826	479 112
Instruments dérivés de couverture		11 948	11 474
Actifs financiers disponibles à la vente	Note 5	135 735	130 232
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Note 6	94 157	75 420
Prêts et créances sur la clientèle	Note 7	336 216	332 651
Opérations de location financement et assimilées		25 826	27 741
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 300	3 047
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		4 145	989
Actifs d'impôts		6 726	7 307
Autres actifs		57 655	54 118
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 8	2 027	116
Participations dans les entreprises mises en équivalence		2 687	2 829
Immobilisations corporelles et incorporelles		17 815	17 591
Ecarts d'acquisition	Note 9	4 306	4 968
<b>Total</b>		<b>1 322 617</b>	<b>1 214 193</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (cf. note 2).

## Bilan consolidé (suite)

### Passif

<i>(En M EUR)</i>		<b>30.06.2014</b>	<b>31.12.2013*</b>
Banques centrales		6 086	3 566
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 4	500 930	425 783
Instruments dérivés de couverture		9 176	9 815
Dettes envers les établissements de crédit	Note 10	89 522	86 789
Dettes envers la clientèle	Note 11	341 837	334 172
Dettes représentées par un titre	Note 12	129 082	138 398
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		6 684	3 706
Passifs d'impôts		918	1 613
Autres passifs		69 477	53 525
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 8	2 987	4
Provisions techniques des entreprises d'assurance	Note 13	98 015	91 538
Provisions	Note 13	4 010	3 807
Dettes subordonnées		7 898	7 507
<b>Total dettes</b>		<b>1 266 622</b>	<b>1 160 223</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>			
Capital et réserves liées		29 247	27 381
Réserves consolidées		22 760	21 927
Résultat de l'exercice		1 345	2 044
<b>Sous-total</b>		<b>53 352</b>	<b>51 352</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(51)	(475)
<b>Sous-total capitaux propres part du Groupe</b>		<b>53 301</b>	<b>50 877</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>2 694</b>	<b>3 093</b>
<b>Total capitaux propres</b>		<b>55 995</b>	<b>53 970</b>
<b>Total</b>		<b>1 322 617</b>	<b>1 214 193</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (cf. note 2).

## Compte de résultat consolidé

<i>(En M EUR)</i>		1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
Intérêts et produits assimilés	Note 15	12 029	27 024	13 401
Intérêts et charges assimilés	Note 15	(7 058)	(16 996)	(8 202)
Dividendes sur titres à revenu variable		109	461	103
Commissions (produits)	Note 16	4 389	8 347	4 166
Commissions (charges)	Note 16	(1 188)	(2 107)	(1 025)
Résultat net des opérations financières		2 180	4 036	2 166
<i>dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	<i>Note 17</i>	<i>2 087</i>	<i>3 754</i>	<i>1 955</i>
<i>dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	<i>Note 18</i>	<i>93</i>	<i>282</i>	<i>211</i>
Produits des autres activités		26 719	58 146	28 001
Charges des autres activités		(25 611)	(56 478)	(27 509)
<b>Produit net bancaire</b>		<b>11 569</b>	<b>22 433</b>	<b>11 101</b>
Frais de personnel	Note 19	(4 498)	(9 019)	(4 640)
Autres frais administratifs		(2 836)	(6 121)	(2 714)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(438)	(906)	(430)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>3 797</b>	<b>6 387</b>	<b>3 317</b>
Coût du risque	Note 20	(1 419)	(4 050)	(1 912)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 378</b>	<b>2 337</b>	<b>1 405</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		102	61	96
Gains ou pertes nets sur autres actifs		200	574	448
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	Note 9	(525)	(50)	-
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>2 155</b>	<b>2 922</b>	<b>1 949</b>
Impôts sur les bénéfices	Note 21	(651)	(528)	(417)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>1 504</b>	<b>2 394</b>	<b>1 532</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		159	350	213
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>1 345</b>	<b>2 044</b>	<b>1 319</b>
<b>Résultat par action ordinaire</b>	Note 22	<b>1,49</b>	<b>2,23</b>	<b>1,53</b>
<b>Résultat dilué par action ordinaire</b>	Note 22	<b>1,49</b>	<b>2,23</b>	<b>1,53</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (cf. note 2).

## Etat du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(En M EUR)	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
<b>Résultat net</b>	<b>1 504</b>	<b>2394</b>	<b>1532</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>491</b>	<b>(1 028)</b>	<b>(377)</b>
Ecarts de conversion <sup>(1)</sup>	73	(962)	(310)
Actifs financiers disponibles à la vente	480	(104)	(59)
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	704	101	(16)
<i>Reclassement en résultat</i>	(224)	(205)	(43)
Instruments dérivés de couverture	21	6	(11)
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	21	11	(4)
<i>Reclassement en résultat</i>	-	(5)	(7)
Quote-part de gains et pertes sur entités mises en équivalence comptabilisés directement en capitaux propres qui seront reclassés ultérieurement en résultat	120	30	3
Impôts sur éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat	(203)	2	-
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>(101)</b>	<b>141</b>	<b>71</b>
Ecarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	(150)	211	109
Quote-part de gains et pertes sur entités mises en équivalence comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-	-	-
Impôts sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	49	(70)	(38)
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>390</b>	<b>(887)</b>	<b>(306)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 894</b>	<b>1 507</b>	<b>1 226</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>1 668</i>	<i>1 332</i>	<i>1 118</i>
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>226</i>	<i>175</i>	<i>108</i>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) La variation de l'écart de conversion en part du Groupe s'élève à 33 M EUR et s'explique principalement par l'appréciation contre l'euro du dollar américain pour 91 M EUR, de la livre sterling pour 26 M EUR, du real brésilien pour 26 M EUR et du yen japonais pour 19 M EUR, partiellement compensée par l'appréciation de l'euro par rapport au rouble -85 M EUR, et au rachat de participations ne donnant pas le contrôle sur Rosbank -39 M EUR.

La variation de l'écart de conversion dans les participations ne donnant pas le contrôle s'élève à 40 M EUR principalement liées à l'impact du rachat de participations ne donnant pas le contrôle sur Rosbank pour 39 M EUR.

## Evolution des capitaux propres

	Capital et réserves liées					Réserves consolidées
	Capital souscrit	Primes et réserves liées	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total	
<i>(En M EUR)</i>						
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>975</b>	<b>19,411</b>	<b>(971)</b>	<b>6,781</b>	<b>26,196</b>	<b>22,706</b>
Augmentation de capital	12	215			227	(1)
Elimination des titres auto-détenus			264		264	(233)
Emissions d'instruments de capitaux propres				(795)	(795)	81
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		77			77	
Distribution S1 2013						(597)
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle						
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	<b>12</b>	<b>292</b>	<b>264</b>	<b>(795)</b>	<b>(227)</b>	<b>(750)</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres <sup>(1)</sup>						71
Autres variations						(7)
Résultat S1 2013						
<b>Sous-total</b>						<b>64</b>
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence						
<b>Capitaux propres au 30 juin 2013</b>	<b>987</b>	<b>19,703</b>	<b>(707)</b>	<b>5,986</b>	<b>25,969</b>	<b>22,020</b>
Augmentation de capital	11	176			187	
Elimination des titres auto-détenus			68		68	11
Emissions d'instruments de capitaux propres				1,089	1,089	10
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		68			68	
Distribution S2 2013						(236)
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle						51
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	<b>11</b>	<b>244</b>	<b>68</b>	<b>1,089</b>	<b>1,412</b>	<b>(164)</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres <sup>(1)</sup>						76
Autres variations						(5)
Résultat S2 2013						
<b>Sous-total</b>						<b>71</b>
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence <sup>(1)</sup>						
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>998</b>	<b>19,947</b>	<b>(639)</b>	<b>7,075</b>	<b>27,381</b>	<b>21,927</b>
Affectation du résultat <sup>(1)</sup>						2,044
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>998</b>	<b>19,947</b>	<b>(639)</b>	<b>7,075</b>	<b>27,381</b>	<b>23,971</b>
Augmentation de capital <sup>(2)</sup>	2				2	(2)
Elimination des titres auto-détenus <sup>(3)</sup>			(226)		(226)	(80)
Emissions d'instruments de capitaux propres <sup>(4)</sup>				2,102	2,102	93
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions <sup>(5)</sup>		(12)			(12)	
Distribution S1 2014 <sup>(6)</sup>						(1,023)
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle <sup>(7) (8)</sup>						(125)
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	<b>2</b>	<b>(12)</b>	<b>(226)</b>	<b>2,102</b>	<b>1,866</b>	<b>(1,137)</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						(101)
Autres variations						27
Résultat S1 2014						
<b>Sous-total</b>						<b>(74)</b>
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence						
<b>Capitaux propres au 30 juin 2014</b>	<b>1,000</b>	<b>19,935</b>	<b>(865)</b>	<b>9,177</b>	<b>29,247</b>	<b>22,760</b>

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(2) Au 30 juin 2014, le capital de Société Générale S.A. entièrement libéré s'élève à 1 000 024 292,5 EUR et se compose de 800 019 434 actions d'une valeur nominale de 1,25 EUR.

Au cours du premier semestre 2014, Société Générale S.A. a réalisé une augmentation de capital par incorporation de réserves dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites et conditionnelles aux salariés pour 2 MEUR.

<i>(En nombre d'actions)</i>	<b>30.06.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Actions ordinaires	800 019 434	798 716 162
<i>Dont actions détenues en propre avec droits de vote (hors actions détenues à des fins de transaction)</i>	<i>20 065 630</i>	<i>22 509 704</i>
<i>Dont actions détenues par le personnel</i>	<i>56 819 076</i>	<i>59 599 036</i>

(3) Au 30 juin 2014, les 31 425 702 actions détenues par les sociétés du Groupe à des fins d'autocontrôle, de transaction ou de gestion active des fonds propres représentent 3,93% du capital de Société Générale S.A. Le montant porté en déduction de l'actif net relatif à l'acquisition par le Groupe de ses propres instruments de capitaux propres, fermes ou dérivés, est de 865 M EUR, dont 329 M EUR au titre des activités de transaction.

Le Groupe a mis en place le 22 août 2011 un contrat de liquidité qui, pour sa mise en œuvre, a été doté de 170 M EUR. Au 30 juin 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 1 000 000 titres Société Générale et 149 M EUR.

### L'évolution de l'autocontrôle sur 2014 s'analyse comme suit :

<i>(En M EUR)</i>	Contrat de liquidité	Activités de transaction	Autocontrôle et gestion active des Fonds Propres	Total
Cessions nettes d'achats	(38)	(264)	76	(226)
Plus-values nettes d'impôts sur actions propres et dérivés sur actions propres imputées sur les fonds propres	(5)	-	(75)	(80)

(4) Sur le premier semestre 2014, le Groupe a émis deux titres super subordonnés, l'un le 7 avril 2014 pour un nominal de 1 000 MEUR, l'autre le 25 juin 2014 pour un nominal de 1 500 M USD, soit 1 101 M EUR.

(5) Le montant des paiements en actions dénoués par remise d'instruments de capitaux propres relatifs à l'année 2014 est de -12 M EUR :

-45 M EUR d'ajustement de la charge relative à l'attribution 2013 d'actions Société Générale avec décote (plan mondial d'actionariat salarié), 31 M EUR dans le cadre des attributions gratuites d'actions et 2 M EUR au titre des rémunérations en actions ordinaires.

Résultat de l'exercice part du Groupe	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôts)				Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle				Total capitaux propres consolidés
	Qui seront reclassés ultérieurement en résultat			Total		Capital et réserves	Actions de préférence émises par les filiales	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total	
	Ecarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture							
-	(296)	634	39	377	49,279	3,665	420	187	4,272	53,551
					226					226
					31					31
					(714)					(714)
					77					77
					(597)	(181)			(181)	(778)
						(318)			(318)	(318)
					(977)	(499)			(499)	(1,476)
	(255)	1	(22)	(276)	(205)			(105)	(105)	(310)
					(7)	2			2	(5)
1,319					1,319	213			213	1,532
1,319	(255)	1	(22)	(276)	1,107	215		(105)	110	1,217
		(6)	10	4	4					4
1,319	(551)	629	27	105	49,413	3,381	420	82	3,883	53,296
					187					187
					79					79
					1,099		(420)		(420)	679
					68					68
					(236)	(33)			(33)	(269)
					51	(351)			(351)	(300)
					1,248	(384)	(420)		(804)	444
	(588)	(20)	1	(607)	(531)	(1)		(71)	(72)	(603)
					(5)	(51)			(51)	(56)
725					725	137			137	862
725	(588)	(20)	1	(607)	189	85		(71)	14	203
			27	27	27					27
2,044	(1,139)	609	55	(475)	50,877	3,082		11	3,093	53,970
(2,044)										
	(1,139)	609	55	(475)	50,877	3,082		11	3,093	53,970
					-					
					(306)					(306)
					2,195					2,195
					(12)					(12)
					(1,023)	(177)			(177)	(1,200)
					(125)	(332)			(332)	(457)
					729	(509)			(509)	220
	33	275	17	325	224	0		67	67	291
					27	(116)			(116)	(89)
1,345					1,345	159			159	1,504
1,345	33	275	17	325	1,596	43		67	110	1,706
		75	24	99	99					99
1,345	(1,106)	959	96	(51)	53,301	2,616		78	2,694	55,995

(6) La distribution du premier semestre 2014 se décompose de la manière suivante :

	Participations ne donnant pas le contrôle		Total
	Part du Groupe	Total	
Actions ordinaires	(779)	(177)	(956)
Dont payés en actions	-	-	-
Dont payés en numéraire	(779)	(177)	(956)
Autres instruments de capitaux propres	(244)	-	(244)
<b>Total</b>	<b>(1,023)</b>	<b>(177)</b>	<b>(1,200)</b>

(7) Impact sur les capitaux propres part du Groupe des transactions réalisées au titre des participations ne donnant pas le contrôle :

Rachats de participations ne donnant pas le contrôle ne faisant pas l'objet d'une option de vente	(127)
Transactions et variations de valeur relatives aux options de vente accordées à des actionnaires n'ayant pas le contrôle	-
Résultat afférant aux participations ne donnant pas le contrôle représentatives d'actionnaires bénéficiaires d'une option de vente de leurs titres au Groupe affecté aux réserves, part du Groupe	2
<b>TOTAL</b>	<b>(125)</b>

(8) Les -332 M EUR d'effet des acquisitions et cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle sont notamment relatifs à :

- opération de rachat portant sur les participations ne donnant pas le contrôle de Rosbank pour - 240 M EUR;
- opération de rachat portant sur les participations ne donnant pas le contrôle de Boursorama pour - 101 M EUR.

## Tableau des flux de trésorerie

<i>(En M EUR)</i>	<b>30.06.2014</b>	<b>31.12.2013*</b>	<b>30.06.2013*</b>
<b>Résultat net (I)</b>	<b>1 504</b>	<b>2 394</b>	<b>1 532</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations simples)	1 685	3 344	1 641
Dotations nettes aux provisions	4 421	5 440	3 578
Quote-part de bénéfice (perte) du Groupe dans les sociétés mises en équivalence	(102)	(61)	(96)
Variation des impôts différés	(19)	(662)	(371)
Résultat net de cessions sur actifs disponibles à la vente détenus à long terme et filiales consolidées	(301)	(621)	(453)
Variation des produits constatés d'avance	(132)	(93)	25
Variation des charges constatées d'avance	(98)	(57)	(121)
Variation des produits courus non encaissés	(103)	149	16
Variation des charges courues non décaissées	(680)	(281)	(701)
Autres mouvements	487	4 473	2 967
<b>Éléments non monétaires inclus dans le résultat net après impôt et autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (II)</b>	<b>5 158</b>	<b>11 631</b>	<b>6 485</b>
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat <sup>(1)</sup>	(2 087)	(3 754)	(1 955)
Opérations interbancaires	(8 777)	(37 121)	(34 460)
Opérations avec la clientèle	(3 369)	21 824	20 972
Opérations sur autres actifs / passifs financiers	(8 406)	9 756	16 005
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers	87	(2 122)	(4 555)
<b>Augmentations / diminutions nettes des actifs / passifs opérationnels (III)</b>	<b>(22 552)</b>	<b>(11 417)</b>	<b>(3 993)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A) = (I) + (II) + (III)</b>	<b>(15 890)</b>	<b>2 608</b>	<b>4 024</b>
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	3 787	766	24
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 289)	(3 823)	(1 770)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>1 498</b>	<b>(3 057)</b>	<b>(1 746)</b>
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires	933	(559)	(1 010)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	311	27	600
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>1 244</b>	<b>(532)</b>	<b>(410)</b>
<b>FLUX NET DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A) + (B) + (C)</b>	<b>(13 148)</b>	<b>(981)</b>	<b>1 868</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	63 032	65 883	65 883
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	8 467	6 597	6 597
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>71 499</b>	<b>72 480</b>	<b>72 480</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	50 162	63 032	66 539
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	8 189	8 467	7 809
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>58 351</b>	<b>71 499</b>	<b>74 348</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(13 148)</b>	<b>(981)</b>	<b>1 868</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (cf. note 2).

(1) Le résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat comprend les résultats réalisés et latents.

---

## Note 1

### Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Société Générale (« le Groupe ») au titre de la situation intermédiaire au 30 juin 2014 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS (*International Accounting Standards*) 34 « Information financière intermédiaire ». Ainsi les notes présentées en annexe des états financiers consolidés semestriels portent sur les événements et transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financières du Groupe au cours du premier semestre 2014. Ces notes doivent être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils figurent dans le Document de référence au titre de l'exercice 2013.

Par ailleurs, les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

#### Recours à des estimations

Pour la préparation des comptes consolidés semestriels résumés, l'application des principes et méthodes comptables mentionnés ci-après conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes consolidés et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ainsi que l'évaluation des dépréciations d'actifs, des provisions, des actifs d'impôts différés comptabilisés au bilan et des écarts d'acquisition.

#### Principes et méthodes comptables retenus

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et détaillés dans la Note 1 « Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés » des états financiers consolidés de l'exercice 2013, complétés par les normes comptables ou interprétations suivantes appliquées par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'adoption par l'Union européenne
Amendements à IAS 32 « Présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers »	16 décembre 2011	13 décembre 2012
IFRS 10 « Etats financiers consolidés »	12 mai 2011	11 décembre 2012
IFRS 11 « Partenariats »	12 mai 2011	11 décembre 2012

<b>Normes, Amendements ou Interprétations</b>	<b>Dates de publication par l'IASB</b>	<b>Dates d'adoption par l'Union européenne</b>
IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »	12 mai 2011	11 décembre 2012
Amendements à IAS 27 « Etats financiers individuels »	12 mai 2011	11 décembre 2012
Amendements à IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises »	12 mai 2011	11 décembre 2012
Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 sur les dispositions transitoires	28 juin 2012	4 avril 2013
Entités d'investissement (modifications des normes internationales d'information financière IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27)	31 octobre 2012	20 novembre 2013
Amendements à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers »	29 mai 2013	19 décembre 2013
Amendements à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture »	27 juin 2013	19 décembre 2013

• **Amendements à IAS 32 « Présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers »**

Ces amendements clarifient les règles de compensation des actifs et passifs financiers : la compensation est obligatoire seulement si une entité a un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler l'actif et le passif sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit de compenser les montants comptabilisés doit être exécutoire en toute circonstance, tant dans le cadre des activités normales qu'en cas de défaut d'une des parties. Ces amendements précisent également les circonstances dans lesquelles un système de règlements bruts simultanés (livraison contre paiement) peut être considéré comme équivalent à un règlement net. L'application de ces amendements n'a pas eu de conséquences significatives sur les états financiers du Groupe.

• **IFRS 10 « Etats financiers consolidés »**

Cette nouvelle norme redéfinit la notion de contrôle et accompagne cette définition de précisions concernant les relations agent/principal et les entités structurées (dans lesquelles les droits de vote ne sont pas l'élément déterminant pour analyser une situation de contrôle). Au regard de ces nouvelles dispositions, le Groupe contrôle une filiale ou une entité structurée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- le Groupe détient le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, via la détention de droits de vote ou d'autres droits ; et
- le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; et
- le Groupe a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il en obtient.

Lorsque les droits de vote ne sont pas pertinents pour déterminer l'existence ou l'absence de contrôle d'une entité par le Groupe, l'évaluation de ce contrôle doit tenir compte de tous les faits et circonstances. Un pouvoir sur les activités pertinentes combiné avec une exposition aux rendements significative peut caractériser une situation de contrôle en deçà d'une exposition à la majorité des risques et avantages.

Les conséquences de l'application rétrospective de cette nouvelle norme sont présentées dans la note 2.

• **IFRS 11 « Partenariats »**

Cette nouvelle norme distingue deux types d'accords conjoints (activité conjointe et coentreprise) selon la nature des droits et obligations des partenaires et supprime l'option d'application de la méthode de l'intégration proportionnelle. Les coentreprises sont désormais consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les conséquences de l'application rétrospective de cette nouvelle norme sont présentées dans la note 2.

• **IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »**

Cette norme définit l'ensemble des informations à présenter dans les notes annexes au titre de toutes les filiales, partenariats et entreprises associées ainsi que sur les entités structurées (consolidées ou non). Ces informations seront présentées dans les notes annexes aux états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

• **Amendements à IAS 27 « Etats financiers individuels »**

Les amendements précisent les modalités de comptabilisation des participations dans les états financiers individuels.

• **Amendements à IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises »**

Ces amendements tiennent compte des modifications apportées par la publication des normes IFRS 10 et IFRS 11 pour les participations dans les entreprises associées et les coentreprises.

• **Amendements sur les dispositions transitoires d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12**

Les amendements limitent les informations comparatives retraitées à la période comparative précédant l'application des normes IFRS 10, 11 et 12 et suppriment par ailleurs la nécessité de publier les informations comparatives retraitées pour les entités structurées non consolidées lors de la première année d'application de la norme IFRS 12.

• **Entités d'investissement (amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27)**

Ces amendements exemptent les entités d'investissements de l'obligation de consolider les entités qu'elles contrôlent, au profit d'une comptabilisation de leurs participations à la juste valeur par le compte de résultat. Ils clarifient également les informations à fournir en annexe par les sociétés d'investissement.

• **Amendements à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs financiers »**

Ces amendements limitent aux seuls actifs dépréciés l'obligation d'informations à fournir sur la valeur recouvrable et sur les modalités de détermination de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) d'une unité génératrice de trésorerie comprenant un goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée indéfinie.

• **Amendements à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture »**

Ces amendements permettent de maintenir les relations de couverture dans le cas où les contreparties de l'instrument de couverture sont tenues, par la réglementation (comme le règlement EMIR au sein de l'Union Européenne) ou la loi, d'opérer une novation et d'apporter le contrat à une chambre de compensation sans que les termes de l'instrument de couverture ne soient autrement modifiés.

**Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur**

L'IASB (*International Accounting Standards Board*) a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas toutes été adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2014. Ces normes et interprétations entreront en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au plus tôt, ou de leur adoption par l'Union européenne. Elles ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2014.

**Normes comptables, interprétations ou amendements adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2014**

<b>Normes, Amendements ou Interprétations</b>	<b>Dates d'adoption par l'Union européenne</b>	<b>Dates d'application : exercices ouverts à compter du</b>
IFRIC 21 « Prélèvements »	13 juin 2014	1er janvier 2015

## • IFRIC 21 « Prélèvements »

Cette interprétation de la norme IAS 37 « provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise les conditions de comptabilisation d'une dette relative à des taxes prélevées par une autorité publique. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint. L'analyse des conséquences de cette interprétation est en cours.

## Normes comptables, interprétations ou amendements non encore adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2014

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRS 9 « Instruments financiers » et amendements à IFRS 7 et IAS 39	12 novembre 2009, 28 octobre 2010, 16 décembre 2011, 19 novembre 2013 et 24 juillet 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2018
Amendements à IAS 19 « Régime d'avantages sociaux : contribution des employés »	21 novembre 2013	1 <sup>er</sup> juillet 2014
Améliorations annuelles (2010-2012 et 2011-2013) des IFRS – décembre 2013	12 décembre 2013	1 <sup>er</sup> juillet 2014
Amendements à IFRS 11 « Acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe »	6 mai 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2016
Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables »	12 mai 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2016
IFRS 15 « Revenus des contrats passés avec les clients »	28 mai 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2017

## • IFRS 9 « Instruments financiers » et amendements à IFRS 7 et IAS 39

La norme IFRS 9 constitue une refonte de la norme IAS 39. IFRS 9 définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'élaboration par l'IASB.

### ■ Classement et évaluation :

Les actifs financiers seront classés en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres) en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle d'activité ou « *business model* »).

Les instruments de dettes (prêts, créances ou titres de dettes) seront enregistrés au coût amorti à condition d'être détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de présenter des caractéristiques standards (les flux de trésorerie devant correspondre uniquement à des remboursements de principal et à des intérêts sur le principal).

Les instruments de capitaux propres seront enregistrés à la juste valeur par résultat sauf en cas d'option irrévocable pour une évaluation à la juste valeur par capitaux propres (sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction et classés comme tels en actifs financiers à la juste valeur par résultat) sans reclassement ultérieur en résultat.

Les dérivés incorporés ne seront plus comptabilisés séparément des contrats hôtes lorsque ces derniers seront des actifs financiers de sorte que l'ensemble de l'instrument hybride devra être enregistré en juste valeur par résultat.

Les règles de classement et d'évaluation des passifs financiers figurant dans la norme IAS 39 sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9, à l'exception des passifs financiers que l'entité choisit d'évaluer en juste valeur par résultat (option juste valeur) pour lesquels les écarts de réévaluation liés aux variations du risque de crédit propre seront enregistrés parmi les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat.

Les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9.

- Risque de crédit :

Les instruments de dette classés en actifs financiers au coût amorti ou en actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les créances de location, ainsi que les engagements de financement et les garanties financières donnés devront faire l'objet d'une dépréciation ou d'une provision pour perte de crédit attendue.

Cette perte de crédit sera égale aux pertes attendues à un an et sera ajustée pour atteindre les pertes attendues sur la durée de vie résiduelle de l'instrument financier dès lors que le risque de crédit sur cet instrument aura augmenté significativement depuis sa comptabilisation initiale.

- Comptabilité de couverture :

Cette nouvelle norme a également pour objet de mieux aligner la comptabilité de couverture sur la gestion par l'entité de ses risques financiers et non financiers.

La norme étend notamment le champ des instruments financiers non dérivés pouvant être qualifiés d'instruments de couverture. De même, le périmètre des éléments pouvant être qualifiés d'éléments couverts est étendu à des composants d'instruments non financiers. La norme amende également les modalités d'appréciation de l'efficacité des couvertures. Par ailleurs, des informations supplémentaires sont requises dans les notes annexes pour décrire la stratégie de gestion et de couverture des risques ainsi que les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

- **Amendements à IAS 19 « Régime d'avantages sociaux: contribution des employés »**

Ces amendements concernent les cotisations des salariés aux régimes à prestations définies. Leur objectif est de simplifier la comptabilisation de ces cotisations lorsqu'elles sont indépendantes du nombre d'années travaillées par les salariés.

- **Améliorations annuelles (2010-2012 et 2011-2013) des IFRS - décembre 2013**

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié une série d'amendements à des normes déjà existantes.

- **Amendements à IFRS 11 « Acquisition d'intérêts dans une activité conjointe »**

Ces amendements clarifient comment comptabiliser l'acquisition d'une participation dans une activité conjointe qui constitue une activité au sens d'IFRS 3 « regroupements d'entreprises ». Il convient donc d'appliquer, à hauteur de la quote-part acquise les principes de la norme IFRS 3.

- **Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables »**

L'IASB confirme que l'utilisation de la méthode fondée sur les revenus pour calculer la dépréciation d'un actif n'est pas appropriée. En effet, les revenus générés par une activité ayant recours à un actif intègrent des éléments autres que la consommation des bénéfices économiques intégrés à l'actif.

- **IFRS 15 « Revenus des contrats passés avec les clients »**

Cette norme définit les principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients. Il convient alors de respecter 5 étapes : identification du contrat conclu avec le client, identification des obligations de performance incluses dans le contrat, détermination du prix de transaction du contrat, allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance et reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie.

## Evolution du périmètre de consolidation

### 1. Evolutions normatives

Suite à l'application retrospective des normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats », les principales modifications apportées au périmètre de consolidation sont les suivantes :

- Deux véhicules de titrisation structurés pour le compte de tiers, Antalis SA et Barton Capital LLC, sont entrés en intégration globale à 100% dans le périmètre de consolidation.
- Le Groupe a analysé ses partenariats et effectué les changements de méthode comptable suivants :
  - 77 entités répondant aux caractéristiques de la coentreprise, précédemment consolidées par intégration proportionnelle, ont été mises en équivalence (notamment Newedge Group jusqu'à sa prise de contrôle par le Groupe le 7 mai 2014, ainsi que Antarius, entité d'assurance détenue à 50% par le Crédit du Nord, et des entités de financement immobilier) ;
  - 2 entités de financement immobilier entrant dans le champ de l'activité conjointe, auparavant consolidées par intégration proportionnelle, sont désormais intégrées pour leur quote part d'actifs, passifs, produits et charges.

Les tableaux ci-après présentent les effets de l'application retrospective des normes IFRS 10 et 11 sur le bilan et le compte de résultat consolidés :

### Actif

<i>(En M EUR)</i>	<b>31.12.2013 Après IFRS 10 et 11</b>	<b>31.12.2013 Avant IFRS 10 et 11</b>	<b>Impact IFRS 10 et 11</b>
Caisse et banques centrales	66 598	66 602	(4)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	479 112	484 386	(5 274)
Instruments dérivés de couverture	11 474	11 483	(9)
Actifs financiers disponibles à la vente	130 232	134 564	(4 332)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	75 420	84 842	(9 422)
Prêts et créances sur la clientèle	332 651	333 535	(884)
Opérations de location financement et assimilées	27 741	27 741	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 047	3 047	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	989	989	-
Actifs d'impôts	7 307	7 337	(30)
Autres actifs	54 118	55 895	(1 777)
Actifs non courants destinés à être cédés	116	116	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	2 829	2 129	700
Immobilisations corporelles et incorporelles	17 591	17 624	(33)
Ecarts d'acquisition	4 968	4 972	(4)
<b>Total</b>	<b>1 214 193</b>	<b>1 235 262</b>	<b>(21 069)</b>

## Passif

<i>(En M EUR)</i>	31.12.2013 Après IFRS 10 et 11	31.12.2013 Avant IFRS 10 et 11	Impact IFRS 10 et 11
Banques centrales	3 566	3 566	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	425 783	426 756	(973)
Instruments dérivés de couverture	9 815	9 819	(4)
Dettes envers les établissements de crédit	86 789	91 098	(4 309)
Dettes envers la clientèle	334 172	344 687	(10 515)
Dettes représentées par un titre	138 398	131 734	6 664
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 706	3 706	-
Passifs d'impôts	1 613	1 639	(26)
Autres passifs	53 525	59 761	(6 236)
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	4	4	-
Provisions techniques des entreprises d'assurance	91 538	97 167	(5 629)
Provisions	3 807	3 829	(22)
Dettes subordonnées	7 507	7 395	112
<b>Total dettes</b>	<b>1 160 223</b>	<b>1 181 161</b>	<b>(20 938)</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>			
Capital et réserves liées	27 381	27 381	-
Réserves consolidées	21 927	21 927	-
Résultat de l'exercice	2 044	2 175	(131)
<b>Sous-total</b>	<b>51 352</b>	<b>51 483</b>	<b>(131)</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(475)	(475)	-
<b>Sous-total capitaux propres part du Groupe</b>	<b>50 877</b>	<b>51 008</b>	<b>(131)</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>3 093</b>	<b>3 093</b>	<b>-</b>
<b>Total capitaux propres</b>	<b>53 970</b>	<b>54 101</b>	<b>(131)</b>
<b>Total</b>	<b>1 214 193</b>	<b>1 235 262</b>	<b>(21 069)</b>

Les conséquences sur le bilan consolidé de l'intégration dans le périmètre de consolidation des véhicules de titrisation portent principalement sur les prêts et créances envers la clientèle pour 4 451 M EUR, les dettes envers la clientèle pour -2 298 M EUR et les dettes représentées par un titre pour 6 660 M EUR.

Les conséquences sur le bilan consolidé de la mise en équivalence d'Antarius concernent principalement les actifs financiers à la juste valeur par résultat pour -1 624 M EUR, les actifs disponibles à la vente pour -4 297 M EUR et les provisions techniques des entreprises d'assurance pour -5 629 M EUR.

L'essentiel des autres ajustements est lié à la mise en équivalence de Newedge Group.

## Compte de résultat consolidé

(En M EUR)	2013		1er semestre 2013	
	Après IFRS 10 et 11	Avant IFRS 10 et 11	Après IFRS 10 et 11	Avant IFRS 10 et 11
Produit net bancaire	22 433	22 831	11 101	11 321
Résultat brut d'exploitation	6 387	6 432	3 317	3 346
Résultat d'exploitation	2 337	2 380	1 405	1 433
Résultat avant impôts	2 922	3 058	1 949	1 957
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 394	2 525	1 532	1 532
Résultat net part du Groupe	2 044	2 175	1 319	1 319
Résultat par action ordinaire	2,23	2,40	1,53	1,53
Résultat dilué par action ordinaire	2,23	2,40	1,53	1,53

Après application de la norme IFRS 11 aux coentreprises, le résultat net retraité est essentiellement affecté par la perte de valeur additionnelle consécutive au test de dépréciation de la participation alors mise en équivalence dans Newedge Group.

## 2. Evolution du périmètre sur le premier semestre 2014

Le périmètre de consolidation comprend 746 sociétés au 30 juin 2014 :

- **611** sociétés intégrées globalement ;
- **2** sociétés intégrées pour leur quote part d'actifs, passifs, produits et charges ;
- **133** sociétés mises en équivalence, dont 63 co-entreprises et 70 entités sous influence notable.

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les entités sur lesquelles le Groupe détient un contrôle exclusif ou conjoint ou exerce une influence notable et dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et du résultat brut d'exploitation.

Les principales modifications apportées au périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2014, par rapport au périmètre au 31 décembre 2013 tenant compte de l'application rétrospective des normes IFRS 10 et IFRS 11 sont les suivantes :

- Le Groupe a pris le contrôle exclusif de Newedge Group suite à l'acquisition des titres détenus par Crédit Agricole CIB, portant ainsi son taux de détention dans cette filiale à 100%.

En parallèle, le Groupe a cédé 5% de sa participation dans Amundi à Crédit Agricole S.A, son taux de détention passant ainsi de 25% à 20%.

Ces opérations ont généré un produit enregistré dans le compte de résultat en *Gains ou pertes nets sur autres actifs* pour un montant de 210 M EUR.

- Le Groupe a racheté la participation d'un actionnaire minoritaire dans Rosbank, portant son taux de détention dans cette entité de 92,4 % à 99,42%. Par conséquent, le taux de détention de LLC Rusfinance, LLC Rusfinance Bank et Commercial Bank Deltacredit a également augmenté de 92,4 % à 99,42%, et le taux de détention dans SG Strakhovanie LLC. et Société Générale Strakhovanie zhizni LLC., est passé de 98,56% à 99,89%.
- A l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par le Groupe en mai 2014, le taux de détention dans Boursorama est passé de 57,24% à 79,51%.
- Le Groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans l'activité de crédit à la consommation en Hongrie.

En application d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » sont notamment classés dans les rubriques *Actifs non courants destinés à être cédés et dettes liées* :

- des actifs et passifs liés à l'activité de banque privée en Asie ;
- des actifs et passifs liés à des activités de financement maritime au Royaume-Uni ;
- des actifs et passifs de Selftrade, la filiale britannique de Boursorama.

## Note 3

### Juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par résultat - évaluation et sensibilité des principaux paramètres non observables

#### 1. Estimations des principaux paramètres non observables (Niveau 3)

Le tableau ci-après fournit pour les instruments en niveau 3 leur valorisation au bilan, ainsi que les intervalles de valeurs des principaux paramètres non observables par grande classe d'instruments.

Classes d'instruments <sup>(1)</sup>	Evaluation au bilan (MEUR)		Principaux types de produits	Techniques de valorisation utilisées	Principales données non observables	Intervalle de données non observables min et max				
	Actif	Passif								
Actions/fonds	1,394	20,971	Instruments dérivés simples et complexes sur fonds, actions ou paniers d'actions	Différents modèles de valorisation des options sur fonds, actions ou paniers d'actions	Volatilités des actions	3%/59%				
					Dividendes des actions	0%/7%				
					Corrélations	-90% / 99.9%				
					Volatilités des <i>Hedge funds</i>	8%/19%				
Taux d'intérêts et / ou taux de change	4,169	5,548	Instruments dérivés hybrides taux / change, taux / crédit	Modèle de valorisation des produits hybrides	Corrélations	-75%/90%				
					Instruments dérivés sur taux de change	Modèle de valorisation des options sur taux de change	Volatilités de change	4%/23%		
							Instruments dérivés de taux dont le notionnel est indexé sur le comportement de remboursement anticipé d'actifs sous-jacents européens	Modèle de valorisation de produits à remboursements anticipés	Taux constants de remboursements anticipés	0%/50%
					Instruments dérivés sur Inflation	Modèle de valorisation des produits inflation			Corrélations inflation/inflation	60%/96%
									Crédit	83
Autres instruments dérivés de crédit (N to Default, etc)	Modèle de défaut de crédit	Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	0%/100%							
		Matières premières	187	393	Instruments sur panier de matières premières	Modèle de valorisation des options sur matières premières	Corrélations des temps de défaut	0%/100%		
							Corrélations quanto	-40%/40%		
					<i>Spreads</i> de crédit	0-1000bps				

(1) Les instruments hybrides sont ventilés selon les principales données non observables.

## 2. Sensibilité de la juste valeur pour les instruments en niveau 3

L'évaluation des paramètres non observables est effectuée de façon prudente, et plus particulièrement dans un contexte économique et des conditions de marché toujours incertains. Ce caractère non observable induit toutefois un certain degré d'incertitude sur leur évaluation.

Pour le quantifier, une sensibilité de la juste valeur a été estimée au 30 juin 2014 sur les instruments évalués à partir de paramètres non observables. Cette estimation a été effectuée en prenant en compte soit une variation « normée<sup>(2)</sup> » des paramètres non observables, calculée pour chacun des paramètres sur une position nette, soit des hypothèses en lien avec la politique d'ajustements additionnels de valorisation de l'instrument financier concerné.

### Sensibilité de la juste valeur des instruments en niveau 3 à une variation raisonnable des paramètres non observables

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2014	
	Impact négatif	Impact positif
<b>Actions, autres instruments de capitaux propres et dérivés</b>	<b>(11)</b>	<b>114</b>
Volatilités des actions	-	35
Dividendes	(3)	5
Corrélations	(8)	50
Volatilités des <i>Hedge funds</i>	-	20
Volatilités des <i>Mutual funds</i>	-	4
<b>Instruments sur taux d'intérêts et / ou taux de change et dérivés</b>	<b>(10)</b>	<b>100</b>
Corrélations entre taux d'intérêts et/ou taux de change	(3)	84
Volatilités de change	(4)	6
Taux constants de remboursements anticipés	(1)	1
Corrélations entre taux d'inflation	(2)	9
<b>Instruments de crédit et dérivés</b>	<b>(14)</b>	<b>19</b>
Corrélations des temps de défaut	(4)	4
Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	(9)	9
Corrélations quanto	-	5
<i>Spreads</i> de crédit	(1)	1
<b>Instruments dérivés sur matières premières</b>	<b>-</b>	<b>4</b>
Corrélations entre matières premières	-	4

Il convient de noter que, compte tenu des réfections apportées aux niveaux de valorisation, cette sensibilité est plus élevée dans le sens d'un impact favorable sur les résultats que dans le sens d'un impact défavorable. Par ailleurs, les montants ci-dessus illustrent les incertitudes de valorisation à la date d'évaluation, sur la base de variations raisonnables. Elles ne permettent pas de prévoir ou déduire les variations futures de la juste valeur ou l'impact de conditions de marché extrêmes.

(2) C'est-à-dire reprenant :

- Soit l'écart-type des prix de consensus (TOTEM...) qui contribuent à évaluer le paramètre néanmoins considéré comme non observable ;
- Soit l'écart-type des données historiques utilisées pour évaluer le paramètre.

## Note 4

### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2014				31.12.2013*			
	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marché (N3)	Total	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marché (N3)	Total
<i>(En M EUR)</i>								
<b>Portefeuille de transaction</b>								
Obligations et autres instruments de dettes	95 345	3 185	2 183	100 713	72 918	2 458	480	75 856
Actions et autres instruments de capitaux propres <sup>(1)</sup>	117 236	6 369	5	123 610	111 149	4 399	1	115 549
Autres actifs financiers	7	124 664	162	124 833	2	89 172	303	89 477
<b>Sous-total portefeuille de transaction</b>	<b>212 588</b>	<b>134 218</b>	<b>2 350</b>	<b>349 156</b>	<b>184 069</b>	<b>96 029</b>	<b>784</b>	<b>280 882</b>
<i>dont titres prêtés</i>				42 585				30 754
<b>Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>								
Obligations et autres instruments de dettes	9 437	255	67	9 759	8 264	41	70	8 375
Actions et autres instruments de capitaux propres <sup>(1)</sup>	11 589	743	207	12 539	11 499	862	216	12 577
Autres actifs financiers	-	15 786	522	16 308	-	14 831	198	15 029
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	-	180	-	180	-	177	-	177
<b>Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>21 026</b>	<b>16 964</b>	<b>796</b>	<b>38 786</b>	<b>19 763</b>	<b>15 911</b>	<b>484</b>	<b>36 158</b>
<i>dont titres prêtés</i>				-				-
<b>Dérivés de transaction</b>								
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>	<b>442</b>	<b>119 011</b>	<b>1 936</b>	<b>121 389</b>	<b>98</b>	<b>105 900</b>	<b>1 920</b>	<b>107 918</b>
<i>Instruments fermes</i>								
Swaps				90 706				80 065
FRA				418				99
<i>Instruments conditionnels</i>								
Options sur marchés organisés				111				35
Options de gré à gré				23 613				20 552
Caps, floors, collars				6 541				7 167
<b>Instruments de change</b>	<b>394</b>	<b>15 970</b>	<b>21</b>	<b>16 385</b>	<b>389</b>	<b>17 244</b>	<b>33</b>	<b>17 666</b>
<i>Instruments fermes</i>				12 081				13 295
<i>Instruments conditionnels</i>				4 304				4 371
<b>Instruments sur actions et indices</b>	<b>17</b>	<b>19 826</b>	<b>424</b>	<b>20 267</b>	<b>28</b>	<b>21 623</b>	<b>414</b>	<b>22 065</b>
<i>Instruments fermes</i>				2 138				1 778
<i>Instruments conditionnels</i>				18 129				20 287
<b>Instruments sur matières premières</b>	<b>7</b>	<b>5 596</b>	<b>134</b>	<b>5 737</b>	<b>-</b>	<b>3 267</b>	<b>226</b>	<b>3 493</b>
<i>Instruments fermes-Futures</i>				4 968				2 787
<i>Instruments conditionnels</i>				769				706
<b>Dérivés de crédit</b>	<b>-</b>	<b>11 463</b>	<b>83</b>	<b>11 546</b>	<b>38</b>	<b>10 117</b>	<b>440</b>	<b>10 595</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>	<b>6</b>	<b>465</b>	<b>89</b>	<b>560</b>	<b>11</b>	<b>224</b>	<b>100</b>	<b>335</b>
<i>Instruments sur marchés organisés</i>				368				162
<i>Instruments de gré à gré</i>				192				173
<b>Sous-total dérivés de transaction</b>	<b>866</b>	<b>172 331</b>	<b>2 687</b>	<b>175 884</b>	<b>564</b>	<b>158 375</b>	<b>3 133</b>	<b>162 072</b>
<b>Total instruments financiers à la juste valeur par résultat<sup>(2)</sup></b>	<b>234 480</b>	<b>323 513</b>	<b>5 833</b>	<b>563 826</b>	<b>204 396</b>	<b>270 315</b>	<b>4 401</b>	<b>479 112</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (cf. note 2).

(1) Y compris les OPCVM.

(2) Dont titres reçus en pension livrée pour 122 669 M EUR au 30 juin 2014 contre 88 768 M EUR au 31 décembre 2013\*.

## Note 4 (suite)

### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2014				31.12.2013*			
	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marché (N3)	Total	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marché (N3)	Total
<i>(En M EUR)</i>								
<b>Portefeuille de transaction</b>								
Dettes représentées par un titre	-	10 709	9 170	19 879	-	13 797	9 904	23 701
Dettes sur titres empruntés	54 873	68 921	19	123 813	44 229	56 570	13	100 812
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert	10 150	70	-	10 220	4 733	17	-	4 750
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	1 696	-	1	1 697	1 155	-	2	1 157
Autres passifs financiers	-	130 172	184	130 356	-	98 996	120	99 116
<b>Sous-total portefeuille de transaction</b> <sup>(2)</sup>	<b>66 719</b>	<b>209 872</b>	<b>9 374</b>	<b>285 965</b>	<b>50 117</b>	<b>169 380</b>	<b>10 039</b>	<b>229 536</b>
<b>Dérivés de transaction</b>								
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>	<b>452</b>	<b>114 847</b>	<b>2 014</b>	<b>117 313</b>	<b>76</b>	<b>102 785</b>	<b>1 856</b>	<b>104 717</b>
<i>Instruments fermes</i>								
Swaps				84 545				75 235
FRA				441				177
<i>Instruments conditionnels</i>								
Options sur marchés organisés				41				25
Options de gré à gré				25 050				21 292
Caps, floors, collars				7 236				7 987
<b>Instruments de change</b>	<b>605</b>	<b>16 895</b>	<b>203</b>	<b>17 703</b>	<b>320</b>	<b>18 636</b>	<b>162</b>	<b>19 118</b>
<i>Instruments fermes</i>				13 080				14 565
<i>Instruments conditionnels</i>				4 623				4 553
<b>Instruments sur actions et indices</b>	<b>69</b>	<b>22 393</b>	<b>1 176</b>	<b>23 638</b>	<b>192</b>	<b>24 447</b>	<b>2 414</b>	<b>27 053</b>
<i>Instruments fermes</i>				1 336				1 918
<i>Instruments conditionnels</i>				22 302				25 135
<b>Instruments sur matières premières</b>	<b>-</b>	<b>5 669</b>	<b>145</b>	<b>5 814</b>	<b>-</b>	<b>3 690</b>	<b>91</b>	<b>3 781</b>
<i>Instruments fermes-Futures</i>				4 738				2 756
<i>Instruments conditionnels</i>				1 076				1 025
<b>Dérivés de crédit</b>	<b>-</b>	<b>10 884</b>	<b>240</b>	<b>11 124</b>	<b>53</b>	<b>9 642</b>	<b>360</b>	<b>10 055</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>	<b>104</b>	<b>833</b>	<b>1</b>	<b>938</b>	<b>5</b>	<b>798</b>	<b>1</b>	<b>804</b>
<i>Instruments sur marchés organisés</i>				143				60
<i>Instruments de gré à gré</i>				795				744
<b>Sous-total dérivés de transaction</b>	<b>1 230</b>	<b>171 521</b>	<b>3 779</b>	<b>176 530</b>	<b>646</b>	<b>159 998</b>	<b>4 884</b>	<b>165 528</b>
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b> <sup>(2)</sup>	<b>345</b>	<b>22 702</b>	<b>15 388</b>	<b>38 435</b>	<b>485</b>	<b>19 145</b>	<b>11 089</b>	<b>30 719</b>
<b>Total instruments financiers à la juste valeur par résultat</b> <sup>(3)</sup>	<b>68 294</b>	<b>404 095</b>	<b>28 541</b>	<b>500 930</b>	<b>51 248</b>	<b>348 523</b>	<b>26 012</b>	<b>425 783</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(2) La variation de juste valeur attribuable au risque de crédit propre a généré une charge de -179 M EUR au 30 juin 2014.

Les écarts de réévaluation liés au risque de crédit émetteur du Groupe sont évalués à l'aide de modèles tenant compte des conditions les plus récentes de refinancement effectif du groupe Société Générale sur les marchés et de la maturité résiduelle des passifs concernés.

(3) Dont titres donnés en pension livrée pour 130 530 M EUR au 30 juin 2014 contre 99 097 M EUR au 31 décembre 2013\*.

#### Montant remboursable à maturité des passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	30.06.2014			31.12.2013		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
<i>(En M EUR)</i>						
<b>Total passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b> <sup>(4)</sup>	<b>38 435</b>	<b>37 969</b>	<b>466</b>	<b>30 719</b>	<b>31 308</b>	<b>(589)</b>

(4) Constitués essentiellement par des EMTN indexés.

## Note 4 (suite)

### Mouvements sur les actifs financiers à la juste valeur par résultat dont la valorisation est basée sur des paramètres non observables (Niveau 3)

	Portefeuille de transaction			Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat			Instruments dérivés de transaction						Total instruments financiers à la juste valeur par résultat
	Obligations et autres instruments de dettes	Actions et autres instruments de capitaux propres	Autres actifs financiers	Obligations et autres instruments de dettes	Actions et autres instruments de capitaux propres	Autres actifs financiers	Instruments dérivés de taux d'intérêts	Instruments dérivés de change	Instruments dérivés sur actions et indices	Instruments dérivés sur matières premières	Dérivés de crédit	Autres instruments financiers à terme	
(En M EUR)													
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>480</b>	<b>1</b>	<b>303</b>	<b>70</b>	<b>216</b>	<b>198</b>	<b>1 920</b>	<b>33</b>	<b>414</b>	<b>226</b>	<b>440</b>	<b>100</b>	<b>4 401</b>
Acquisitions	1 260	6	-	3	20	332	113	7	44	7	3	-	1 795
Cessions / Remboursements	(136)	(1)	-	(5)	(26)	(27)	(500)	(7)	(26)	(6)	(71)	-	(805)
Transfert vers Niveau 2	1	-	-	-	-	-	(5)	-	(12)	-	(150)	-	(166)
Transfert depuis Niveau 2	-	-	-	-	-	19	25	2	1	-	-	-	47
Gains et pertes de la période <sup>(4)</sup>	522	(1)	(143)	-	(4)	(1)	338	(13)	-	(95)	(212)	(12)	379
Différences de change	56	-	2	(1)	1	1	45	(1)	3	2	73	1	182
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>2 183</b>	<b>5</b>	<b>162</b>	<b>67</b>	<b>207</b>	<b>522</b>	<b>1 936</b>	<b>21</b>	<b>424</b>	<b>134</b>	<b>83</b>	<b>89</b>	<b>5 833</b>

(4) Les gains et pertes de la période sont inscrits dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

### Mouvements sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat dont la valorisation est basée sur des paramètres non observables (Niveau 3)

	Portefeuille de transaction				Instruments dérivés de transaction							Total instruments financiers à la juste valeur par résultat
	Dettes représentées par un titre	Dettes sur titres empruntés	Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	Autres passifs financiers	Instruments dérivés de taux d'intérêts	Instruments dérivés de change	Instruments dérivés sur actions et indices	Instruments dérivés sur matières premières	Dérivés de crédit	Autres instruments financiers à terme	Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	
(En M EUR)												
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>9 904</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>120</b>	<b>1 856</b>	<b>162</b>	<b>2 414</b>	<b>91</b>	<b>360</b>	<b>1</b>	<b>11 089</b>	<b>26 012</b>
Emissions	444	19	1	-	-	-	-	-	-	-	5 851	6 315
Rachats / reventes	(441)	-	-	(22)	166	(60)	(259)	14	(12)	-	(318)	(932)
Remboursements	(1 222)	-	-	-	-	-	36	-	-	-	(1 516)	(2 702)
Transfert vers Niveau 2	(557)	(2)	(2)	(4)	(83)	(5)	(79)	-	(62)	-	(636)	(1 430)
Transfert depuis Niveau 2	114	-	-	-	42	10	8	-	-	-	27	201
Gains et pertes de la période <sup>(5)</sup>	898	(11)	-	88	23	96	(966)	40	(45)	-	692	815
Différences de change	30	-	-	2	10	-	22	-	(1)	-	199	262
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>9 170</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>184</b>	<b>2 014</b>	<b>203</b>	<b>1 176</b>	<b>145</b>	<b>240</b>	<b>1</b>	<b>15 388</b>	<b>28 541</b>

(5) Les gains et pertes de la période sont inscrits dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

## Note 5

### Actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2014				31.12.2013*			
	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation principalement des données non observables de marché (N3)	Total	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation principalement des données non observables de marché (N3)	Total
(En M EUR)								
<b>Activité courante</b>								
Obligations et autres instruments de dettes	105 514	14 926	211	120 651	100 925	15 766	247	116 938
dont dépréciation				(107)				(125)
Actions et autres instruments de capitaux propres <sup>(1)</sup>	11 479	1 282	90	12 851	9 945	1 081	134	11 160
dont créances rattachées				1				1
dont perte de valeur				(1 567)				(1 570)
<b>Sous-total activité courante</b>	<b>116 993</b>	<b>16 208</b>	<b>301</b>	<b>133 502</b>	<b>110 870</b>	<b>16 847</b>	<b>381</b>	<b>128 098</b>
<b>Titres actions détenus à long terme</b>	<b>294</b>	<b>333</b>	<b>1 606</b>	<b>2 233</b>	<b>381</b>	<b>365</b>	<b>1 388</b>	<b>2 134</b>
dont créances rattachées				1				-
dont perte de valeur				(433)				(454)
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>117 287</b>	<b>16 541</b>	<b>1 907</b>	<b>135 735</b>	<b>111 251</b>	<b>17 212</b>	<b>1 769</b>	<b>130 232</b>
dont titres prêtés				19				601

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Y compris les OPCVM.

### Mouvements sur actifs financiers disponibles à la vente

	1er semestre 2014
(En M EUR)	
<b>Solde au 1er janvier</b>	<b>130 232</b>
Acquisitions	56 686
Cessions / remboursements <sup>(2)</sup>	(53 720)
Transferts en Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	(3 082)
Variations de périmètre	1 026
Gains et pertes sur variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres	4 430
Variation des dépréciations sur titres à revenu fixe comptabilisée en résultat	18
Dont : augmentation	(7)
reprise	26
autres	(1)
Pertes de valeur sur titres à revenu variable comptabilisées en résultat	(13)
Variation des créances rattachées	(152)
Différences de change	310
<b>Solde au 30 juin</b>	<b>135 735</b>

(2) Les cessions sont valorisées selon la méthode du coût moyen pondéré.

### Variation du stock d'actifs disponibles à la vente dont la valorisation est basée sur des paramètres non observables (Niveau 3)

	Obligations et autres instruments de dettes	Actions et autres instruments de capitaux propres	Titres actions détenus à long terme	Total
(En M EUR)				
<b>Solde au 1er janvier 2014</b>	<b>247</b>	<b>134</b>	<b>1 388</b>	<b>1 769</b>
Acquisitions	55	4	78	137
Cessions / remboursements	(69)	(50)	(30)	(149)
Transfert vers Niveau 2	-	-	-	-
Transfert vers Niveau 1	(8)	-	-	(8)
Transfert depuis Niveau 2	-	-	-	-
Gains et pertes de la période comptabilisés en capitaux propres	(1)	1	56	56
Variation des dépréciations sur titres à revenu fixe comptabilisée en résultat	-	-	-	-
Pertes de valeur sur titres à revenu variable comptabilisées en résultat	-	-	(6)	(6)
Variation des créances rattachées	1	-	-	1
Différences de change	-	1	11	12
Variations de périmètre et autres	(14)	-	109	95
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>211</b>	<b>90</b>	<b>1 606</b>	<b>1 907</b>

## Note 6

### Prêts et créances sur les établissements de crédit

(En M EUR)	30.06.2014	31.12.2013*
<b>Comptes et prêts</b>		
<b>à vue et au jour le jour</b>		
Comptes ordinaires	24 767	24 912
Prêts et comptes au jour le jour et autres	3 503	1 994
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-
<b>à terme</b>		
Prêts et comptes à terme <sup>(1)</sup>	27 707	21 937
Prêts subordonnés et participatifs	451	704
Valeurs reçues en pension à terme	-	-
Créances rattachées	259	248
<b>Total brut</b>	<b>56 687</b>	<b>49 795</b>
Dépréciation		
Dépréciation sur créances individualisées	(27)	(30)
Réévaluation des éléments couverts	37	31
<b>Total net</b>	<b>56 697</b>	<b>49 796</b>
Titres reçus en pension livrée	37 460	25 624
<b>Total</b>	<b>94 157</b>	<b>75 420</b>
<b>Juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>95 095</b>	<b>76 234</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Au 30 juin 2014, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 97 M EUR contre 161 M EUR au 31 décembre 2013.

## Note 7

### Prêts et créances sur la clientèle

<i>(En M EUR)</i>	<b>30.06.2014</b>	<b>31.12.2013*</b>
<b>Prêts et avances à la clientèle</b>		
Créances commerciales	10 284	10 321
Autres concours à la clientèle <sup>(1)</sup>	306 512	303 747
<i>dont crédits de trésorerie</i>	85 606	83 619
<i>dont crédits à l'exportation</i>	11 650	11 072
<i>dont crédits à l'équipement</i>	50 251	53 325
<i>dont crédits à l'habitat</i>	106 364	106 400
<i>dont autres crédits</i>	52 641	49 331
Comptes ordinaires débiteurs	20 196	15 647
Créances rattachées	3 227	3 089
<b>Total brut</b>	<b>340 219</b>	<b>332 804</b>
Dépréciation		
Dépréciation sur créances individualisées	(15 279)	(14 740)
Dépréciation sur groupes d'actifs homogènes	(1 208)	(1 212)
Réévaluation des éléments couverts	505	400
<b>Total net</b>	<b>324 237</b>	<b>317 252</b>
Valeurs reçues en pension	242	254
Titres reçus en pension livrée	11 737	15 145
<b>Total des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>336 216</b>	<b>332 651</b>
<b>Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>343 508</b>	<b>338 358</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Au 30 juin 2014, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 26 069 M EUR contre 25 685 M EUR au 31 décembre 2013.

## Note 8

### Actifs non courants destinés à être cédés et dettes liées

(En M EUR)	30.06.2014	31.12.2013
<b>Actifs <sup>(1)</sup></b>	<b>2 027</b>	<b>116</b>
Immobilisations et écarts d'acquisition	23	7
Actifs financiers	26	-
Créances	1 728	108
<i>Dont : créances sur les établissements de crédit</i>	25	-
<i>    créances sur la clientèle</i>	1 703	108
<i>    autres</i>	-	-
Opérations de location financement et assimilées	245	-
Autres actifs	5	1
<b>Passifs <sup>(1)</sup></b>	<b>2 987</b>	<b>4</b>
Provisions	20	-
Passifs financiers	26	-
Dettes	2 928	-
<i>Dont : dettes envers les établissements de crédit</i>	214	-
<i>    dettes envers la clientèle</i>	2 714	-
<i>    autres</i>	-	-
Autres passifs	13	4

(1) En application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à être cédés », sont notamment classés dans les rubriques Actifs non courants destinés à être cédés et dettes liées, des actifs et passifs liés à l'activité de banque privée en Asie, des actifs et passifs liés à des activités de financement maritime au Royaume-Uni et des actifs et passifs de Selftrade, la filiale britannique de Boursorama.

## Note 9

### Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-dessous présente l'évolution sur l'année 2014 des valeurs nettes des écarts d'acquisition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) depuis le 31 décembre 2013:

(En M EUR)	Valeur nette au 31.12.2013*	Acquisitions et autres augmentations	Cessions et autres diminutions	Pertes de valeur <sup>(1)</sup>	Différence de change	Valeur nette au 30.06.2014
<b>Banque de détail en France</b>	<b>837</b>		<b>(89)</b>			<b>748</b>
Réseaux Société Générale	326		(89)			237
Crédit du Nord	511					511
<b>Banque de détail et Services Financiers Internationaux</b>	<b>3,272</b>			<b>(525)</b>	<b>(53)</b>	<b>2,694</b>
Europe	1,910					1,910
Russie	579			(525)	(54)	-
Afrique, Asie, Bassin méditerranéen et Outre-mer	263					263
Assurances	10					10
Financement d'équipement professionnel	335					335
Services Financiers Location automobile	175				1	176
<b>Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</b>	<b>859</b>				<b>5</b>	<b>864</b>
Banque de Financement et d'Investissement*	44					44
Banque Privée	344				5	349
Métiers Titres	471					471
Courtage	-					-
<b>TOTAL</b>	<b>4,968</b>	<b>-</b>	<b>(89)</b>	<b>(525)</b>	<b>(48)</b>	<b>4,306</b>

\* Montant retraité par rapport aux états financiers publiés en 2013 suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et IFRS 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (cf. note 2).

(1) Au cours du premier trimestre 2014, le Groupe a revu la valeur de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) Russie au sein du Pilier Banque de détail et Services Financiers Internationaux, et a réalisé un test de dépréciation de son écart d'acquisition, compte tenu de l'évolution de l'environnement économique russe.

Du fait des incertitudes croissantes de l'environnement et du ralentissement économique qui décale dans le temps les performances attendues du Groupe Rosbank, le Groupe a déprécié la totalité de l'écart d'acquisition de l'UGT Russie et enregistré une perte de valeur d'un montant de 525 M EUR.

---

## Note 10

---

### Dettes envers les établissements de crédit

(En M EUR)	30.06.2014	31.12.2013*
<b>Dettes à vue et au jour le jour</b>		
Dépôts et comptes ordinaires	16 579	15 185
Comptes et emprunts au jour le jour et autres	6 045	3 215
<b>Sous-total</b>	<b>22 624</b>	<b>18 400</b>
<b>Dettes à terme</b>		
Emprunts et comptes à terme	41 046	44 941
Valeurs données en pension à terme	48	50
<b>Sous-total</b>	<b>41 094</b>	<b>44 991</b>
Dettes rattachées	190	216
Réévaluation des éléments couverts	182	144
Titres donnés en pension	25 432	23 038
<b>Total</b>	<b>89 522</b>	<b>86 789</b>
<b>Juste valeur des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>89 607</b>	<b>86 621</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

## Note 11

### Dettes envers la clientèle

(En M EUR)	30.06.2014	31.12.2013*
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>		
A vue	59 153	57 764
A terme	21 390	20 754
<b>Sous-total</b>	<b>80 543</b>	<b>78 518</b>
<b>Autres dépôts clientèle à vue</b>		
Sociétés et entrepreneurs individuels	58 455	58 565
Particuliers	49 899	48 655
Clientèle financière	32 846	21 776
Autres <sup>(1)</sup>	17 600	13 738
<b>Sous-total</b>	<b>158 800</b>	<b>142 734</b>
<b>Autres dépôts clientèle à terme</b>		
Sociétés et entrepreneurs individuels	40 661	43 126
Particuliers	16 920	17 543
Clientèle financière	16 167	21 529
Autres <sup>(1)</sup>	9 802	9 165
<b>Sous-total</b>	<b>83 550</b>	<b>91 363</b>
Dettes rattachées	1 525	1 011
Réévaluation des éléments couverts	369	313
<b>Total dépôts clientèle</b>	<b>324 787</b>	<b>313 939</b>
Valeurs données en pension à la clientèle	410	209
Titres donnés en pension à la clientèle	16 640	20 024
<b>Total</b>	<b>341 837</b>	<b>334 172</b>
<b>Juste valeur des dettes envers la clientèle</b>	<b>341 072</b>	<b>333 901</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Ces postes incluent les dépôts relatifs aux gouvernements et administrations centrales.

---

## Note 12

---

### Dettes représentées par un titre

<i>(En M EUR)</i>	<b>30.06.2014</b>	<b>31.12.2013*</b>
Bons de caisse	847	790
Emprunts obligataires	23 250	21 218
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	101 845	113 726
Dettes rattachées	759	1 096
<b>Sous-total</b>	<b>126 701</b>	<b>136 830</b>
Réévaluation des éléments couverts	2 381	1 568
<b>Total</b>	<b>129 082</b>	<b>138 398</b>
<i>Dont montant des dettes à taux variable</i>	<i>45 156</i>	<i>40 513</i>
<b>Juste valeur des dettes représentées par un titre</b>	<b>130 193</b>	<b>138 257</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

## Note 13

### Dépréciations et provisions

#### 1. Dépréciations d'actifs

(En M EUR)	Stock au 31.12.2013*	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2014
Etablissements de crédit	30	1	(5)	(4)	-	1	27
Crédits à la clientèle	14 740	3 073	(1 861)	1 212	(678)	5	15 279
Créances de location financement et assimilées	760	355	(298)	57	(28)	(5)	784
Groupes d'actifs homogènes	1 212	212	(214)	(2)	-	1	1 211
Actifs disponibles à la vente <sup>(1) (2)</sup>	2 149	21	(56)	(35)	(20)	13	2 107
Autres <sup>(1)</sup>	447	110	(76)	34	(29)	58	510
<b>Total</b>	<b>19 338</b>	<b>3 772</b>	<b>(2 510)</b>	<b>1 262</b>	<b>(755)</b>	<b>73</b>	<b>19 918</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Dont 20 M EUR de dotations nettes relatives au risque de contrepartie.

(2) Dont dotations aux dépréciations sur titres à revenu variable hors activité assurance pour 10 M EUR et qui se décomposent comme suit :

• 8 M EUR : Perte de valeur sur titres non dépréciés au 31 décembre 2013;

• 2 M EUR : Perte de valeur complémentaire sur les titres déjà dépréciés au 31 décembre 2013.

#### 2. Provisions

(En M EUR)	Stock au 31.12.2013*	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Ecart actuariels	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2014
Provisions sur engagements hors-bilan avec les établissements de crédit	10	2	-	2	-	-	-	12
Provisions sur engagements hors-bilan avec la clientèle	282	121	(121)	-	-	-	4	286
Provisions sur avantages du personnel	1 637	166	(339)	(173)	-	123	26	1 613
Provisions fiscales	181	88	-	88	(7)	-	34	296
Autres provisions <sup>(3)</sup>	1 697	283	(75)	208	(152)	1	49	1 803
<b>Total</b>	<b>3 807</b>	<b>660</b>	<b>(535)</b>	<b>125</b>	<b>(159)</b>	<b>124</b>	<b>113</b>	<b>4 010</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(3) Dont :

• dotations nettes relatives au coût du risque pour 190 M EUR, comprenant essentiellement des dotations aux provisions pour litiges ;

• dotations nettes relatives aux provisions PEL/CEL pour 14 M EUR au 30 juin 2014 pour les Réseaux France.

#### 3. Provisions techniques des entreprises d'assurance

(En M EUR)	30.06.2014	31.12.2013*
Provisions techniques des contrats d'assurance en unités de compte	17 609	16 689
Provisions techniques des autres contrats d'assurance-vie	72 949	70 515
Provisions techniques des contrats d'assurance non-vie	1 022	1 003
Participation aux bénéfices différée passive	6 435	3 331
<b>Total</b>	<b>98 015</b>	<b>91 538</b>
Part des réassureurs	(296)	(257)
<b>Provisions techniques (y compris participation aux bénéfices différée) nettes de la part des réassureurs</b>	<b>97 719</b>	<b>91 281</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

Conformément à la norme IFRS 4 et aux principes du Groupe, le Liability Adequacy Test (LAT) sur la suffisance des passifs a été réalisé au 30 juin 2014. Ce test a pour objectif de vérifier que les passifs d'assurance comptabilisés sont suffisants, en utilisant les estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance. Il s'effectue sur la base de modèles stochastiques similaires à ceux utilisés pour nos modèles de gestion actif-passif. Le résultat de ce test au 30 juin 2014 est probant.

---

## Note 14

---

### Opérations en devises

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2014				31.12.2013*			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	808 473	855 111	27 401	26 718	752 019	790 022	18 168	17 054
USD	293 682	238 366	52 984	53 023	264 237	227 135	42 998	40 083
GBP	56 989	47 388	7 976	8 910	44 782	32 640	2 767	7 490
JPY	40 003	49 193	12 273	11 014	40 590	43 438	9 581	7 978
AUD	4 998	5 066	5 262	5 273	4 042	3 983	6 040	4 590
CZK	28 662	30 182	594	147	27 335	29 064	157	401
RUB**	14 677	12 793	647	340	15 752	13 567	84	150
RON**	4 903	6 355	81	262	4 762	6 515	221	96
Autres devises	70 230	78 163	16 956	17 428	60 674	67 829	9 801	10 643
<b>Total</b>	<b>1 322 617</b>	<b>1 322 617</b>	<b>124 174</b>	<b>123 115</b>	<b>1 214 193</b>	<b>1 214 193</b>	<b>89 817</b>	<b>88 485</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

\*\* Montants ajustés par rapport aux états financiers publiés en 2013.

## Note 15

### Produits et charges d'intérêts

(En M EUR)	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
<b>Opérations avec les établissements de crédit</b>	<b>682</b>	<b>1 304</b>	<b>735</b>
Comptes à vue et prêts interbancaires	596	1 100	486
Titres et valeurs reçus en pension	86	204	249
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>6 918</b>	<b>14 553</b>	<b>7 367</b>
Créances commerciales	270	625	307
Autres concours à la clientèle	6 311	13 152	6 635
Comptes ordinaires débiteurs	316	678	344
Titres et valeurs reçus en pension	21	98	81
<b>Opérations sur instruments financiers</b>	<b>3 795</b>	<b>9 799</b>	<b>4 599</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	1 471	3 102	1 458
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	66	44	22
Prêts de titres	7	6	3
Dérivés de couverture	2 251	6 647	3 116
<b>Opérations de location financement</b>	<b>634</b>	<b>1 368</b>	<b>700</b>
Location financement immobilier	127	254	128
Location financement mobilier	507	1 114	572
<b>Total produits d'intérêts</b>	<b>12 029</b>	<b>27 024</b>	<b>13 401</b>
<b>Opérations avec les établissements de crédit</b>	<b>(521)</b>	<b>(1 155)</b>	<b>(699)</b>
Emprunts interbancaires	(449)	(1 008)	(558)
Titres et valeurs donnés en pension	(72)	(147)	(141)
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>(2 972)</b>	<b>(6 476)</b>	<b>(3 111)</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	(602)	(1 292)	(675)
Autres dettes envers la clientèle	(2 353)	(5 109)	(2 368)
Titres et valeurs donnés en pension	(17)	(75)	(68)
<b>Opérations sur instruments financiers</b>	<b>(3 564)</b>	<b>(9 365)</b>	<b>(4 392)</b>
Dettes représentées par des titres	(1 176)	(2 444)	(1 232)
Dettes subordonnées et convertibles	(189)	(351)	(168)
Emprunts de titres	(12)	(22)	(15)
Dérivés de couverture	(2 187)	(6 548)	(2 977)
<b>Autres charges d'intérêts</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total charges d'intérêts<sup>(1)</sup></b>	<b>(7 058)</b>	<b>(16 996)</b>	<b>(8 202)</b>
<i>Dont produits d'intérêts relatifs à des actifs financiers dépréciés</i>	<i>255</i>	<i>504</i>	<i>251</i>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Ces charges intègrent le coût de refinancement des instruments financiers à la juste valeur par résultat, dont les résultats sont classés en gains ou pertes nets sur ces instruments (Cf. Note 17). Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement.

## Note 16

### Produits et charges de commissions

(En M EUR)	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
<b>Produits de commissions</b>			
Opérations avec les établissements de crédit	62	149	77
Opérations avec la clientèle	1 279	2 697	1 350
Opérations sur titres	311	534	245
Opérations sur marchés primaires	157	183	86
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	279	143	77
Engagements de financement et de garantie	361	782	394
Prestations de services	1 802	3 558	1 779
Autres	138	301	158
<b>Total des produits</b>	<b>4 389</b>	<b>8 347</b>	<b>4 166</b>
<b>Charges de commissions</b>			
Opérations avec les établissements de crédit	(44)	(133)	(70)
Opérations sur titres	(330)	(579)	(262)
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	(288)	(308)	(134)
Engagements de financement et de garantie	(41)	(93)	(49)
Autres	(485)	(994)	(510)
<b>Total des charges</b>	<b>(1 188)</b>	<b>(2 107)</b>	<b>(1 025)</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

## Note 17

### Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(En M EUR)	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
Résultat net sur actifs financiers non dérivés de transaction	5 384	14 219	5 530
Résultat net sur actifs financiers à la juste valeur sur option	2 293	1 331	(222)
Résultat net sur passifs financiers non dérivés de transaction	(3 178)	(4 142)	(2 824)
Résultat net sur passifs financiers à la juste valeur sur option	(3 959)	(420)	1 327
Résultat sur instruments financiers dérivés de transaction	2 178	(6 658)	(1 064)
Résultat net sur instruments financiers dérivés de couverture de juste valeur	2 133	(1 330)	(947)
Réévaluation des éléments couverts attribuable aux risques couverts	(2 507)	1 078	778
Part inefficace de la couverture de flux de trésorerie	1	4	(1)
Résultat net des opérations de change	(258)	(328)	(622)
<b>Total <sup>(1) (2)</sup></b>	<b>2 087</b>	<b>3 754</b>	<b>1 955</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement. Il convient de noter que les résultats ci-dessus n'intègrent pas le coût de refinancement de ces instruments financiers, qui est présenté parmi les charges et produits d'intérêts.

(2) Les effets du risque de contrepartie dans la juste valeur des actifs financiers dérivés (Credit Value Adjustment - CVA) et du risque de crédit propre dans la valorisation des passifs financiers dérivés (Debit Value Adjustment - DVA) s'élevaient respectivement à :

- 95 M EUR et 3 M EUR au 1er semestre 2014 ;
- -205 M EUR et 85 M EUR en 2013 ;
- -412 M EUR et 223 M EUR au 1er semestre 2013.

Le montant restant à comptabiliser dans le compte de résultat dû à la différence entre le prix de transaction et le montant qui serait déterminé à cette date au moyen de techniques de valorisation, diminué des montants enregistrés dans le compte de résultat après la comptabilisation initiale, se présente dans le tableau ci-dessous. Ce montant est enregistré en compte de résultat au fur et à mesure de l'écoulement du temps ou lorsque les paramètres deviennent observables.

(En M EUR)	1er semestre 2014	2013	1er semestre 2013
Montant restant à comptabiliser en résultat en début de période	1 012	834	834
Montant généré par les nouvelles transactions de la période	228	599	371
Montant enregistré dans le compte de résultat durant la période :	(238)	(421)	(237)
Dont amortissement	(101)	(192)	(88)
Dont passage à des paramètres observables	(22)	(19)	(5)
Dont cessions et arrivées à échéance ou à terminaison	(113)	(210)	(144)
Dont différences de change	(2)	-	-
<b>Montant restant à comptabiliser en résultat en fin de période</b>	<b>1 002</b>	<b>1 012</b>	<b>968</b>

---

## Note 18

---

### Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
<b>Activité courante</b>			
Plus-value de cession <sup>(1)</sup>	288	1 041	452
Moins-value de cession <sup>(2)</sup>	(25)	(381)	(97)
Perte de valeur des titres à revenu variable	(6)	(4)	(4)
Participation aux bénéfices différée sur actifs financiers disponibles à la vente des filiales d'assurance	(173)	(451)	(175)
<b>Sous-total</b>	<b>84</b>	<b>205</b>	<b>176</b>
<b>Titres à revenu variable détenus à long terme</b>			
Plus-value de cession	17	98	42
Moins-value de cession	(1)	(5)	(1)
Perte de valeur des titres à revenu variable	(7)	(16)	(6)
<b>Sous-total</b>	<b>9</b>	<b>77</b>	<b>35</b>
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>282</b>	<b>211</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Dont 201 M EUR au titre des activités d'assurance au 30 juin 2014.

(2) Dont -4 M EUR au titre des activités d'assurance au 30 juin 2014.

## Note 19

### Frais de personnel

(En M EUR)	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
Rémunérations du personnel	(3 228)	(6 331)	(3 256)
Charges sociales et fiscales	(803)	(1 580)	(832)
Charges de retraite nettes - régimes à cotisations définies	(310)	(659)	(301)
Charges de retraite nettes - régimes à prestations définies	(69)	(168)	(106)
Participation, intéressement, abondement et décote	(88)	(281)	(145)
<b>Total</b>	<b>(4 498)</b>	<b>(9 019)</b>	<b>(4 640)</b>
<i>Dont charges nettes au titre des plans d'avantages en actions</i>	<i>(74)</i>	<i>(346)</i>	<i>(197)</i>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

Les nouveaux plans offerts aux salariés du Groupe au cours de la période se terminant le 30 juin 2014 sont brièvement décrits ci-dessous :

#### 1. Plan d'attribution gratuite d'actions

Emetteur	Société Générale
Année	2014
Type de plan	attribution gratuite d'actions
Autorisation des actionnaires	22.05.2012
Décision du Conseil d'Administration	13.03.2014
Nombre d'actions attribuées	1 010 775
Modalités de règlement	Actions Société Générale
Période d'acquisition des droits	13.03.2014 - 31.03.2016 <sup>(1)</sup>
Conditions de performance	oui <sup>(2)</sup>
Conditions en cas de départ du Groupe	perte
Conditions en cas de licenciement	perte
Conditions en cas de départ à la retraite	maintien
Cas de décès	maintien 6 mois
Cours du titre à l'attribution (EUR)	44,99
Actions perdues au 30.06.2014	360
Actions restantes au 30.06.2014	1 010 415
Nombre d'actions réservées au 30.06.2014	1 010 415
Cours des actions réservées (EUR)	15,48
Valeur des actions réservées (M EUR)	15,64
1 <sup>ère</sup> date de cession	01.04.2018
Période d'interdiction de cession	2 ans <sup>(1)</sup>
Juste valeur (% du cours du titre à l'attribution)	84% pour résidents français 85% pour non résidents français
Méthode de valorisation utilisée	Arbitrage

(1) Pour les non-résidents fiscaux français, la période d'acquisition est majorée de deux ans et il n'y a pas de période obligatoire de conservation des titres.

(2) Pour l'ensemble du Groupe hors Boursorama, les conditions sont basées sur l'indicateur de performance suivant : le résultat net part du Groupe (RNPG) du groupe Société Générale.

Pour Boursorama, elles sont basées sur l'indicateur de performance suivant : le résultat net part du Groupe (RNPG) du groupe Boursorama.

#### 2. Plan mondial d'actionnariat salarié

Au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, Société Générale a proposé le 17 avril 2014 à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 35,85 EUR, soit une décote de 20% par rapport à la moyenne des 20 dernières cotations de l'action Société Générale précédant cette date.

5 116 968 actions ont été souscrites. La charge de ce plan pour le Groupe est nulle. En effet, le modèle de valorisation utilisé qui est conforme aux préconisations du Conseil National de la Comptabilité sur les plans d'épargne entreprise, compare le gain qu'aurait obtenu le salarié à la disposition immédiate des titres Société Générale et le coût notionnel que représente pour lui le blocage sur 5 ans. Or, la moyenne des cours de clôture de l'action Société Générale observés pendant la période de souscription 2014 (du 16 mai au 30 mai) étant inférieure au coût d'acquisition des titres par le salarié, ce modèle de valorisation conduit à une valeur unitaire nulle de l'avantage.

---

## Note 20

---

### Coût du risque

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
<b>Risque de contrepartie</b>			
Dotations nettes pour dépréciation	(1 285)	(3 345)	(1 661)
Pertes non couvertes	(97)	(289)	(85)
<i>sur créances irrécouvrables</i>	(78)	(227)	(67)
<i>sur autres risques</i>	(19)	(62)	(18)
Récupérations	95	151	75
<i>sur créances irrécouvrables</i>	92	147	74
<i>sur autres risques</i>	3	4	1
<b>Autres risques</b>			
Dotations nettes aux autres provisions <sup>(1)</sup>	(132)	(567)	(241)
<b>Total</b>	<b>(1 419)</b>	<b>(4 050)</b>	<b>(1 912)</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Pour tenir compte de l'évolution d'un ensemble de risques juridiques, dont notamment les enquêtes et procédures en cours avec des autorités américaines et européennes, ainsi que la décision du Conseil d'Etat relative au précompte, le Groupe a inscrit à son passif une provision pour litiges qui a fait l'objet au 30 juin 2014 d'une dotation complémentaire de 200 M EUR pour la porter à 900 M EUR.

## Note 21

### Impôts sur les bénéfices

(En M EUR)	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
Charge fiscale courante	(670)	(1 190)	(788)
Charge fiscale différée	19	662	371
<b>Total de la charge d'impôt <sup>(1)</sup></b>	<b>(651)</b>	<b>(528)</b>	<b>(417)</b>

(1) La réconciliation entre le taux d'impôt normatif du Groupe et le taux d'impôt effectif s'analyse comme suit :

	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
Résultat avant impôt, hors résultat des sociétés mises en équivalence et pertes de valeur sur les écarts d'acquisition (En M EUR)	2 578	2 911	1 853
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant la contribution sociale de 3,3%)	34,43%	34,43%	34,43%
Différences permanentes	1,29%	4,30%	24,01%
Différentiel sur titres exonérés ou imposés à taux réduit	-2,72%	-4,41%	-20,76%
Différentiel de taux d'imposition sur les profits taxés à l'étranger	-6,84%	-10,83%	-12,87%
Effet des pertes de l'exercice non déductibles et de l'utilisation des reports déficitaires	-0,92%	-5,33%	-2,32%
<b>Taux effectif Groupe</b>	<b>25,24%</b>	<b>18,16%</b>	<b>22,49%</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33%. S'y ajoutent une contribution sociale de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 M EUR) instaurée en 2000 ainsi qu'une contribution exceptionnelle de 10,7% instaurée pour les exercices 2013 et 2014, (contre 5% pour les exercices 2011 et 2012), pour les sociétés bénéficiaires réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 M EUR.

Les plus-values à long terme sur titres de participation sont exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges. A compter du 31 décembre 2012, en application de la Loi de Finances 2013, cette quote-part de frais et charges s'élève à 12% du montant de la plus-value brute, contre 10% de la plus-value nette antérieurement.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5% sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 5%.

Le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 34,43% pour les résultats imposés au taux de droit commun. Pour les résultats imposés au taux réduit, le taux retenu est de 4,13% compte tenu de la nature des opérations concernées.

## Note 22

### Résultat par action

(En M EUR)	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013
Résultat net part du Groupe	1 345	2 044	1 319
Résultat net attribuable aux Titres super subordonnés	(177)	(254)	(125)
Résultat net attribuable aux Titres subordonnés à durée indéterminée	(3)	(49)	(29)
Frais d'émissions relatifs aux Titres super subordonnés	(8)	(13)	
Résultat net relatif au rachat des Titres subordonnés à durée indéterminée	6	(19)	
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>1 163</b>	<b>1 709</b>	<b>1 165</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation <sup>(1)</sup>	778 706 804	766 489 330	760 031 439
<b>Résultat par action ordinaire (en EUR)</b>	<b>1,49</b>	<b>2,23</b>	<b>1,53</b>
Nombre moyen de titres ordinaires retenu au titre des éléments dilutifs <sup>(2)</sup>	201 525	339 295	406 720
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action	778 908 329	766 828 625	760 438 159
<b>Résultat dilué par action ordinaire (en EUR)</b>	<b>1,49</b>	<b>2,23</b>	<b>1,53</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Hors actions d'autocontrôle.

(2) Le nombre d'actions retenu dans les éléments dilutifs est calculé selon la méthode du "rachat d'actions" et prend en compte les attributions d'actions gratuites et les plans d'options de souscription d'actions.

Les plans d'options de souscription d'actions ont un effet dilutif dépendant du cours moyen de l'action Société Générale qui s'élève au 30 juin 2014 à 44,01 EUR. Dans ce contexte, au 30 juin 2014, seules les actions gratuites attribuées sans condition de performance des plans 2009 et 2010 sont dilutives.

## Note 23

### Information sectorielle

#### Information sectorielle par pôle et sous-pôle

Les données par pôles et sous-pôles tiennent compte de la nouvelle organisation des activités du Groupe.

	Groupe Société Générale			Banque de détail en France			Hors Pôles		
	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
(En M EUR)									
Produit net bancaire	11 569	22 433	11 101	4 139	8 437	4 189	(699)	(2 147)	(1 308)
Charges générales d'exploitation <sup>(1)</sup>	(7 772)	(16 046)	(7 784)	(2 617)	(5 358)	(2 656)	(3)	(249)	(99)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 797</b>	<b>6 387</b>	<b>3 317</b>	<b>1 522</b>	<b>3 079</b>	<b>1 533</b>	<b>(702)</b>	<b>(2 396)</b>	<b>(1 407)</b>
Coût du risque	(1 419)	(4 050)	(1 912)	(501)	(1 258)	(619)	(202)	(411)	(223)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 378</b>	<b>2 337</b>	<b>1 405</b>	<b>1 021</b>	<b>1 821</b>	<b>914</b>	<b>(904)</b>	<b>(2 807)</b>	<b>(1 630)</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	102	61	96	22	37	17	18	26	6
Gains nets sur autres actifs	200	574	448	(4)	1	-	206	563	442
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	(525)	(50)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>2 155</b>	<b>2 922</b>	<b>1 949</b>	<b>1 039</b>	<b>1 859</b>	<b>931</b>	<b>(680)</b>	<b>(2 218)</b>	<b>(1 182)</b>
Impôts sur les bénéfices	(651)	(528)	(417)	(387)	(656)	(329)	309	1 028	454
<b>Résultat net</b>	<b>1 504</b>	<b>2 394</b>	<b>1 532</b>	<b>652</b>	<b>1 203</b>	<b>602</b>	<b>(371)</b>	<b>(1 190)</b>	<b>(728)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	159	350	213	(7)	7	5	43	150	72
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 345</b>	<b>2 044</b>	<b>1 319</b>	<b>659</b>	<b>1 196</b>	<b>597</b>	<b>(414)</b>	<b>(1 340)</b>	<b>(800)</b>

#### Banque de détail et Services Financiers Internationaux

	Banque de détail à l'international			Services Financiers aux entreprises			Assurances		
	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
(En M EUR)									
Produit net bancaire	2 635	5 720	2 883	855	1 292	611	387	750	368
Charges générales d'exploitation <sup>(1)</sup>	(1 622)	(3 411)	(1 738)	(351)	(675)	(334)	(146)	(280)	(136)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 013</b>	<b>2 309</b>	<b>1 145</b>	<b>504</b>	<b>617</b>	<b>277</b>	<b>241</b>	<b>470</b>	<b>232</b>
Coût du risque	(649)	(1 732)	(766)	(41)	(103)	(49)	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>364</b>	<b>577</b>	<b>379</b>	<b>293</b>	<b>514</b>	<b>228</b>	<b>241</b>	<b>470</b>	<b>232</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	7	6	4	11	25	11	-	-	-
Gains nets sur autres actifs	3	7	3	-	(1)	(1)	-	-	-
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	(525)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(151)</b>	<b>590</b>	<b>386</b>	<b>304</b>	<b>538</b>	<b>238</b>	<b>241</b>	<b>470</b>	<b>232</b>
Impôts sur les bénéfices	(74)	(126)	(63)	(93)	(162)	(72)	(77)	(150)	(74)
<b>Résultat net</b>	<b>(225)</b>	<b>464</b>	<b>303</b>	<b>211</b>	<b>376</b>	<b>166</b>	<b>164</b>	<b>320</b>	<b>158</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	113	170	124	2	5	2	1	2	1
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(338)</b>	<b>294</b>	<b>179</b>	<b>209</b>	<b>371</b>	<b>164</b>	<b>163</b>	<b>318</b>	<b>157</b>

#### Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs

	Gestion d'Actifs et Banque Privée			Métiers Titres et Courtage			Banque de Financement et d'Investissement <sup>(2)</sup>		
	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
(En M EUR)									
Produit net bancaire <sup>(2)</sup>	519	1 072	536	456	644	332	3 447	6 665	3 490
Charges générales d'exploitation <sup>(1)</sup>	(408)	(842)	(423)	(468)	(641)	(303)	(2 157)	(4 590)	(2 095)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>111</b>	<b>230</b>	<b>113</b>	<b>(12)</b>	<b>3</b>	<b>29</b>	<b>1 290</b>	<b>2 075</b>	<b>1 395</b>
Coût du risque	(2)	(27)	(1)	-	-	-	(24)	(519)	(254)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>109</b>	<b>203</b>	<b>112</b>	<b>(12)</b>	<b>3</b>	<b>29</b>	<b>1 266</b>	<b>1 556</b>	<b>1 141</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	47	114	58	(4)	(148)	-	1	1	-
Gains nets sur autres actifs	3	-	-	-	1	1	(8)	3	3
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	-	-	(1)	(50)	-	1	-	-
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>159</b>	<b>317</b>	<b>170</b>	<b>(17)</b>	<b>(194)</b>	<b>30</b>	<b>1 260</b>	<b>1 560</b>	<b>1 144</b>
Impôts sur les bénéfices	(31)	(47)	(25)	4	-	(11)	(302)	(415)	(277)
<b>Résultat net</b>	<b>128</b>	<b>270</b>	<b>145</b>	<b>(13)</b>	<b>(194)</b>	<b>19</b>	<b>958</b>	<b>1 145</b>	<b>867</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	-	-	1	1	6	15	8
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>127</b>	<b>270</b>	<b>145</b>	<b>(13)</b>	<b>(195)</b>	<b>18</b>	<b>952</b>	<b>1 130</b>	<b>859</b>

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(1) Y compris dotations aux amortissements.

(2) Ventilation du Produit net bancaire par activité de la Banque de Financement et d'Investissement :

(En M EUR)	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
Global Markets	2 458	4 868	2 613
Financement et Conseil	989	1 797	877
<b>Total Produit net bancaire</b>	<b>3 447</b>	<b>6 665</b>	<b>3 490</b>

(En M EUR)	Groupe Société Générale		Banque de détail en France		Hors Pôles <sup>(4)</sup>	
	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*
Actifs sectoriels	1 322 617	1 214 193	207 776	200 277	86 320	116 556
Passifs sectoriels <sup>(3)</sup>	1 266 622	1 160 223	192 907	185 248	86 819	100 731

#### Banque de détail et Services Financiers Internationaux

(En M EUR)	Banque de détail à l'international		Services Financiers aux entreprises		Assurances	
	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*
Actifs sectoriels	111 749	113 010	28 626	32 077	107 892	100 422
Passifs sectoriels <sup>(3)</sup>	83 392	81 838	9 192	10 604	102 389	94 571

#### Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs

(En M EUR)	Gestion d'Actifs et Banque Privée		Métiers Titres et Courtage		Banque de Financement et d'Investissement	
	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*
Actifs sectoriels	32 595	30 911	111 584	46 756	636 075	574 184
Passifs sectoriels <sup>(3)</sup>	31 152	29 838	124 474	63 874	636 297	593 519

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(3) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

(4) Les actifs ou passifs ne relevant pas directement de l'activité des pôles sont intégrés dans le bilan du Hors Pôles. Ainsi, les écarts de réévaluation des dettes liés au risque de crédit propre et les écarts de réévaluation des instruments dérivés de crédit couvrant les portefeuilles de prêts et créances sont rattachés au Hors pôles.

## Note 23 (suite)

### Information sectorielle

#### Information sectorielle par zone géographique

##### Décomposition du PNB par zone géographique

(En M EUR)	France			Europe			Amériques		
	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*
Produits nets d'intérêts et assimilés	2 237	4 718	2 486	2 093	4 281	2 078	213	501	247
Produits nets de commissions	2 019	3 864	1 908	850	1 695	873	94	211	114
Résultat net des opérations financières	679	1 061	353	778	1 462	812	269	543	297
Autres produits nets d'exploitation	466	406	(106)	645	1 237	595	(3)	(6)	-
<b>Produit net bancaire</b>	<b>5 401</b>	<b>10 049</b>	<b>4 641</b>	<b>4 366</b>	<b>8 675</b>	<b>4 358</b>	<b>573</b>	<b>1 249</b>	<b>658</b>

(En M EUR)	Asie			Afrique			Océanie			Total	
	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	1er semestre 2014	2013*	1er semestre 2013*	2013*	1er semestre 2013*
Produits nets d'intérêts et assimilés	116	154	73	386	763	382	35	72	36	5 080	5 302
Produits nets de commissions	59	102	59	154	317	162	25	51	25	3 201	3 141
Résultat net des opérations financières	432	928	682	18	35	18	4	7	4	2 180	2 166
Autres produits nets d'exploitation	1	18	-	(3)	7	-	2	6	3	1 108	492
<b>Produit net bancaire</b>	<b>608</b>	<b>1 202</b>	<b>814</b>	<b>555</b>	<b>1 122</b>	<b>562</b>	<b>66</b>	<b>136</b>	<b>68</b>	<b>11 569</b>	<b>11 101</b>

##### Décomposition des agrégats bilantiels par zone géographique

(En M EUR)	France		Europe		Amériques	
	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*
Actifs sectoriels	1 013 150	913 774	168 221	156 452	94 215	103 285
Passifs sectoriels <sup>(5)</sup>	962 694	865 377	163 387	151 410	96 015	105 040

(En M EUR)	Asie		Afrique		Océanie		Total	
	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*	30.06.2014	31.12.2013*
Actifs sectoriels	26 756	20 615	17 691	17 448	2 584	2 619	1 322 617	1 214 193
Passifs sectoriels <sup>(5)</sup>	25 625	19 721	16 473	16 221	2 428	2 454	1 266 622	1 160 223

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 qui s'appliquent de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(5) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

## 5.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

### **DELOITTE & ASSOCIES**

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

### **ERNST & YOUNG et Autres**

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Société Anonyme

17, Cours Valmy

92972 Paris-La Défense Cedex

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de Société Générale, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Principes comptables - Principes et méthodes comptables retenus » et sur la note 2 « Evolution du périmètre de consolidation – Evolutions normatives » qui exposent les effets de la première application des normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats ».

## **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 4 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Marc Mickeler

Isabelle Santenac

## 6 - Chapitre 7 : Action, capital et éléments juridiques

### 6.1 Informations sur le capital

#### 6.1.1 Communiqué de presse du 11 juillet 2014 : nouveau capital social

Le capital social de Société Générale est porté à 1.006.489.617,50 euros divisé en 805.191.694 actions de 1,25 euro de nominal, suite au constat, le 11 juillet 2014, de la réalisation de l'augmentation de capital réservée aux salariés et de l'émission, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2014, d'actions nouvelles résultant de levées d'options de souscription.

### 6.2 Répartition du capital et des droits de vote <sup>(1)</sup>

30-juin-14<sup>(2)</sup>

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote*
Plan mondial d'actionariat salarié	58 982 804	7,37%	12,17%
Grands actionnaires détenant plus de 1,5% du capital et des droits de vote	20 595 185	2,57%	3,01%
<i>CDC</i>	20 595 185	2,57%	3,01%
Public	699 431 107	87,42%	82,41%
Autodétention	12 078 614	1,51%	1,38%
Autocontrôle	8 987 016	1,12%	1,03%
<b>Total</b>		<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Base de référence</b>		<b>800 074 726</b>	<b>873 318 234</b>

\* À compter de 2006 et conformément à l'article L. 223-11 du Règlement général de l'AMF, des droits de vote sont associés aux actions d'autocontrôle et d'autodétention pour le calcul du nombre total de droits de vote, mais ces actions sont dépourvues de droit de vote en Assemblée générale.

NB : Les statuts du Groupe comprennent des seuils déclaratifs à intervalle de 0,5% à partir de 1,5%. A fin juin 2014, hors OPCVM et activité de trading d'établissements financiers, aucun autre actionnaire n'a déclaré détenir plus de 1,5% du capital du Groupe.

(1) Y compris droits de vote double (article 14 des statuts de Société Générale)

(2) Au 30 juin 2014, la part des actionnaires de l'Espace Economique Européen dans le capital est estimée à 44,9%.

## 6.3 Statuts

(Mis à jour le 11 juillet 2014)

### FORME - DÉNOMINATION - SIÈGE - OBJET

#### ARTICLE PREMIER

La Société, dénommée SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, est une société anonyme fondée suivant acte approuvé par décret du 4 mai 1864 et agréée en qualité de banque.

La durée de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, antérieurement fixée à cinquante années à compter du 1er janvier 1899, a été ensuite prorogée de quatre-vingt-dix-neuf années à compter du 1er janvier 1949.

Sous réserve des dispositions législatives et réglementaires relatives aux établissements de crédit, notamment les articles du Code monétaire et financier qui leur sont applicables, elle est régie par la législation commerciale, notamment par les articles L. 210-1 et suivants du Code du commerce, ainsi que par les présents statuts.

#### ARTICLE 2

Le Siège de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE est établi à PARIS (9ème), 29, boulevard Haussmann.

Il peut être transféré en tout autre lieu, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

#### ARTICLE 3

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE a pour objet, dans les conditions déterminées par la législation et la réglementation applicables aux établissements de crédit, d'effectuer avec toutes personnes physiques ou morales, tant en France qu'à l'étranger :

- toutes opérations de banque ;
- toutes opérations connexes aux opérations bancaires, notamment toutes prestations de services d'investissement ou services connexes visés aux articles L. 321-1 et L. 321-2 du Code monétaire et financier ;
- toutes prises de participations.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE peut également à titre habituel, dans le cadre des conditions définies par le Comité de la réglementation bancaire et financière, effectuer toutes opérations autres que celles visées ci-dessus, notamment le courtage d'assurances.

D'une façon générale, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

## **CAPITAL - ACTIONS**

### **ARTICLE 4**

#### **4.1. Capital social**

Le capital est de 1 006 489 617, 50 euros. Il est divisé en 805 191 694 actions ayant chacune une valeur nominale de 1,25 euro et entièrement libérées.

#### **4.2. Augmentation et réduction du capital**

Le capital peut être augmenté ou réduit par décision de la ou des Assemblées compétentes.

Toute réduction de capital motivée par des pertes s'opérera entre les actionnaires proportionnellement à leur participation au capital social.

### **ARTICLE 5**

Sauf dispositions légales ou statutaires contraires, toutes les actions jouissent des mêmes droits.

Tous les titres qui composent ou composeront le capital social seront entièrement assimilés en ce qui concerne les charges fiscales. En conséquence, tous impôts et taxes qui, pour quelque cause que ce soit, pourraient, à raison du remboursement du capital, devenir exigibles pour certains d'entre eux seulement, soit au cours de l'existence de la Société, soit à la liquidation, seront répartis entre tous les titres composant le capital lors de ce ou de ces remboursements, de façon que, tout en tenant compte éventuellement du montant nominal et non amorti des titres et de leurs droits respectifs, tous les titres actuels ou futurs confèrent à leurs propriétaires les mêmes avantages effectifs et leur donnent droit à recevoir la même somme nette.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire, le cas échéant, du groupement correspondant à la quantité requise d'actions.

### **ARTICLE 6**

#### **6.1. Forme et transmission des actions**

Les actions sont, au gré de l'ayant-droit, nominatives ou au porteur et sont librement négociables, sauf dispositions légales contraires.

#### **6.2. Seuils statutaires**

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir, directement ou indirectement, 1,5% au moins du capital ou des droits de vote de la Société, est tenu d'informer celle-ci dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil et d'indiquer également, lors de cette déclaration, le nombre de titres qu'il détient donnant accès à terme au capital. Les sociétés de gestion de Fonds Communs de Placement sont tenues de procéder à cette information pour l'ensemble des actions de la Société détenues par les fonds qu'elles gèrent. Au-delà de 1,5%, chaque franchissement de seuil supplémentaire de 0,50 % du capital social ou des droits de vote doit également donner lieu à déclaration à la Société dans les conditions fixées ci-dessus.

Le non-respect de cette obligation est sanctionné conformément aux dispositions légales, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, est également tenu d'informer la Société dans le délai de quinze jours lorsque son pourcentage du capital ou des droits de vote devient inférieur à chacun des seuils mentionnés au présent article.

### **6.3 Identification des actionnaires**

La société peut à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres des renseignements relatifs aux titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées ainsi qu'aux détenteurs desdits titres.

### **6.4. Droits des actionnaires**

Les droits des titulaires d'actions sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, sous réserve de dispositions particulières des présents statuts.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **ARTICLE 7**

#### **I - ADMINISTRATEURS**

La Société est administrée par un Conseil d'administration comportant deux catégories d'Administrateurs :

1. Des Administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Leur nombre est de neuf au moins et de treize au plus.

La durée des fonctions des Administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire est de quatre ans, à compter de l'adoption de la présente clause statutaire, sans modification de la durée des mandats en cours à la date de cette adoption.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un Administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Chaque Administrateur doit être propriétaire de 600 actions au moins.

2. Des Administrateurs élus par le personnel salarié.

Le statut et les modalités d'élection de ces Administrateurs sont fixés par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de commerce, ainsi que par les présents statuts.

Leur nombre est de deux, dont un représentant les cadres et un représentant les autres salariés.

En tout état de cause, leur nombre ne peut excéder le tiers des Administrateurs nommés par l'Assemblée générale.

La durée de leurs fonctions est de trois ans.

Quel que soit son mode de désignation, les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les Administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve des dispositions légales relatives notamment à leur âge.

## **II - MODALITÉS D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS PAR LE PERSONNEL SALARIE**

Pour chaque siège à pourvoir, le mode de scrutin est celui prévu par les dispositions légales.

Les premiers Administrateurs élus par le personnel salarié entreront en fonction lors de la réunion du Conseil d'administration tenue après proclamation du résultat complet des premières élections.

Les Administrateurs suivants entreront en fonction à l'expiration du mandat des Administrateurs sortants.

Dans toutes les hypothèses où, pour quelque raison que ce soit, le nombre effectivement pourvu de sièges d'administrateurs élus devient inférieur au nombre statutaire avant le terme normal du mandat de ces administrateurs, les sièges non pourvus demeurent vacants jusqu'à ce terme et le Conseil continue, jusque-là, à se réunir et délibérer valablement.

Les élections sont organisées tous les trois ans de telle manière qu'un deuxième tour puisse avoir lieu au plus tard quinze jours avant le terme normal du mandat des administrateurs sortants.

Tant pour le premier que pour le deuxième tour de scrutin, les délais à respecter pour chaque opération électorale sont les suivants :

- l'affichage de la date de l'élection est effectué au moins huit semaines avant la date du scrutin ;
- l'affichage des listes des électeurs, au moins six semaines avant la date du scrutin ;
- le dépôt des candidatures, au moins cinq semaines avant la date du scrutin ;
- l'affichage des listes de candidats, au moins quatre semaines avant la date du scrutin ;
- l'envoi des documents nécessaires aux votes par correspondance, au moins trois semaines avant la date du scrutin.

Les candidatures ou listes de candidats autres que ceux présentés par une organisation syndicale représentative doivent être accompagnées d'un document comportant les noms et signatures des cent salariés présentant les candidats.

Le scrutin se déroule le même jour sur le lieu de travail et pendant les horaires de travail. Toutefois, peuvent voter par correspondance :

- les agents absents le jour du scrutin ;
- les salariés travaillant à l'étranger ;
- les agents d'un service, d'un bureau ou détachés dans une filiale en France ne disposant pas d'un bureau de vote ou ne pouvant voter dans un autre bureau.

Chaque bureau de vote est composé de trois membres électeurs, la présidence étant assurée par le plus âgé d'entre eux. Le bon déroulement des opérations de vote est placé sous sa responsabilité.

Le dépouillement a lieu dans chaque bureau de vote et immédiatement après la clôture du scrutin ; le procès-verbal est établi dès la fin des opérations de dépouillement.

Les procès-verbaux sont immédiatement transmis au siège de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE où il sera constitué un bureau centralisateur des résultats en vue d'établir le procès-verbal récapitulatif et de procéder à la proclamation des résultats.

Les modalités de scrutin non précisées par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de commerce ou les présents statuts sont arrêtés par la Direction Générale après consultation des organisations syndicales représentatives.

Ces modalités pourront prévoir le recours au vote électronique, dont la mise en oeuvre pourra déroger, en tant que de besoin, aux modalités d'organisation matérielle et de déroulement du scrutin et écrites dans les présents statuts.

### **III - CENSEURS**

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou deux Censeurs.

Les Censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du Conseil d'administration.

Ils sont nommés pour quatre ans au plus et peuvent toujours être renouvelés dans leurs fonctions de même qu'il peut à tout moment être mis fin à celles-ci.

Ils peuvent être choisis parmi les actionnaires ou en dehors d'eux et recevoir une rémunération annuellement déterminée par le Conseil d'administration.

### **ARTICLE 8**

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en oeuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués à l'Assemblée générale et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le Président ou le Directeur général est tenu de communiquer à chaque Administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

### **ARTICLE 9**

Le Conseil d'administration élit un Président parmi ses membres personnes physiques, détermine sa rémunération et fixe la durée de ses fonctions, laquelle ne peut excéder celle de son mandat d'Administrateur.

Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de 70 ans ou plus. Si le Président en fonctions atteint l'âge de 70 ans, ses fonctions prennent fin à l'issue de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure en particulier que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

### **ARTICLE 10**

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation du Président, au Siège social ou en tout autre endroit indiqué par la convocation. Il examine les questions inscrites à l'ordre du jour.

Il se réunit également lorsque le tiers au moins de ses membres ou le Directeur général en fait la demande au Président sur un ordre du jour déterminé.

En cas d'empêchement du Président, le Conseil d'administration peut être convoqué soit par le tiers au moins de ses membres soit, s'il est Administrateur, par le Directeur général ou un Directeur général délégué.

Sauf disposition statutaire spécifique, les Administrateurs sont convoqués par lettre ou par tout autre moyen. En tout état de cause, le Conseil peut toujours valablement délibérer si tous ses membres sont présents ou représentés.

## **ARTICLE 11**

Les réunions du Conseil sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un Administrateur désigné à cet effet en début de séance.

Chaque Administrateur peut donner à l'un de ses collègues pouvoir de le représenter, mais chaque Administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues et chaque pouvoir ne peut être donné que pour une réunion déterminée du Conseil.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil est, dans tous les cas, nécessaire pour la validité des délibérations.

Le Directeur général participe aux séances du Conseil.

Un ou plusieurs délégués du Comité Central d'Entreprise assistent aux séances du Conseil dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

A l'initiative du Président du Conseil d'administration, des membres de la Direction, les Commissaires aux comptes ou d'autres personnes extérieures à la société ayant une compétence particulière au regard des sujets inscrits à l'ordre du jour peuvent assister à toute ou partie d'une séance du Conseil.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Le secrétariat du Conseil est assuré par un membre de la Direction désigné par le Président.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits sont délivrés et certifiés conformément à la Loi.

## **ARTICLE 12**

Les membres du Conseil peuvent recevoir à titre de jetons de présence une rémunération dont le montant global, déterminé par l'Assemblée générale, est réparti par le Conseil entre les bénéficiaires dans les proportions qu'il juge convenables.

## **DIRECTION GÉNÉRALE**

### **ARTICLE 13**

La Direction générale de la Société est assumée sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la Direction générale est effectué par le Conseil d'administration qui ne peut valablement délibérer que si :

- l'ordre du jour, en ce qui concerne ce choix, est adressé au moins 15 jours avant la réunion du Conseil,
- les 2/3 au moins des Administrateurs sont présents ou représentés.

Les actionnaires et les tiers sont informés de ce choix dans les conditions définies par les dispositions en vigueur.

Lorsque la Direction générale de la société est assumée par le Président du Conseil d'administration, les dispositions qui suivent relatives au Directeur général lui sont applicables.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Il représente la société vis à vis des tiers.

Le Conseil d'administration détermine la rémunération et la durée des fonctions du Directeur général, laquelle ne peut excéder ni celle de la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général ni, le cas échéant, celle de son mandat d'Administrateur.

Nul ne peut être nommé Directeur général s'il est âgé de 70 ans ou plus. Si le Directeur général en fonction atteint l'âge de 70 ans, ses fonctions prennent fin à l'issue de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer jusqu'à 5 personnes physiques chargées d'assister le Directeur général avec le titre de Directeur général délégué.

En accord avec le Directeur général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs généraux délégués. Le Conseil d'administration détermine leur rémunération. A l'égard des tiers, les Directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur général.

## **ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES**

### **ARTICLE 14**

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires.

L'Assemblée générale est convoquée et délibère dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Elle est réunie au Siège social ou en tout autre lieu du territoire métropolitain indiqué dans l'avis de convocation.

Elle est présidée par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un Administrateur désigné à cet effet par le Président du Conseil d'administration.

Tout actionnaire dont les actions, quel que soit le nombre, sont enregistrées dans les conditions et à une date fixées par décret, a le droit de participer aux assemblées sur justification de sa qualité et de son identité. Il peut, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, soit assister personnellement à l'assemblée, soit voter à distance, soit donner un pouvoir.

L'intermédiaire inscrit pour le compte d'actionnaires peut participer aux assemblées dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote doivent être reçus par la Société deux jours au moins avant la réunion de l'assemblée, sauf délai plus court mentionné dans la convocation ou dispositions en vigueur impératives abrégant ce délai.

Les actionnaires peuvent, lorsque la convocation le prévoit et dans les conditions qu'elle fixe, participer aux assemblées générales par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

La retransmission publique de l'assemblée par des moyens de communication électronique est autorisée sur décision du Conseil d'administration dans les conditions qu'il définit. Avis en est donné dans l'avis de réunion et/ou de convocation.

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative, au nom du même actionnaire, depuis deux ans au moins à compter du premier janvier 1993 ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit.

Le nombre de voix dont peut disposer un actionnaire dans les Assemblées générales, qu'il vote personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire, ne peut excéder 15% du nombre total des droits de vote existant à la date de la réunion.

Cette limite de 15% n'est pas applicable au cumul des voix exprimées au titre de son vote personnel et des procurations reçues soit par le Président de l'Assemblée soit par tout mandataire, dans la mesure où chaque procuration respecte la règle fixée à l'alinéa précédent.

Pour l'application de cette limite, sont assimilées aux actions possédées par un même actionnaire les actions détenues indirectement ou de concert dans les conditions définies par les articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce.

Cette limite cesse d'avoir un effet lorsqu'un actionnaire vient à détenir, à la suite d'une offre publique, directement, indirectement ou de concert avec un autre actionnaire, plus de 50,01% des droits de vote.

Dans toutes les Assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

## **ASSEMBLÉES SPÉCIALES**

### **ARTICLE 15**

Lorsqu'il existe des actions de différentes catégories, les Assemblées spéciales des titulaires d'actions de ces catégories, sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par l'article 14 des présents statuts.

## **COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **ARTICLE 16**

Les Commissaires aux comptes sont nommés et exercent leurs fonctions conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

## **COMPTES ANNUELS**

### **ARTICLE 17**

L'exercice commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Le Conseil d'administration établit des comptes annuels dans les conditions fixées par les Lois et règlements en vigueur.

Il est en outre établi tous autres documents prévus par les Lois et règlements en vigueur.

### **ARTICLE 18**

Le résultat de l'exercice se détermine conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Il est prélevé sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la Loi jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice disponible après ce prélèvement, majoré, le cas échéant, du report à nouveau bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable sur lequel sont prélevées successivement les sommes que l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, jugera utile d'affecter à toutes réserves ordinaires, extraordinaires ou spéciales ou de reporter à nouveau.

Le solde est ensuite distribué aux actionnaires dans la proportion de leur participation au capital.

L'Assemblée générale peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice peut, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, accorder à chaque actionnaire, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions dans les conditions fixées par la législation en vigueur. L'actionnaire devra exercer son option sur la totalité du dividende ou des acomptes sur dividende afférent aux actions dont il est propriétaire.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

## **ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

### **ARTICLE 19**

Toutes les contestations qui pourront s'élever pendant le cours de la Société ou lors de la liquidation, soit entre les actionnaires et la Société, soit entre les actionnaires eux-mêmes au sujet des affaires sociales, seront soumises exclusivement à la juridiction des tribunaux du siège social.

## **DISSOLUTION**

### **ARTICLE 20**

En cas de dissolution de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, à moins que la Loi n'en dispose autrement, l'Assemblée générale détermine le mode de liquidation, nomme les liquidateurs sur proposition du Conseil d'administration et continue d'exercer les pouvoirs qui lui sont dévolus pendant le cours de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

Le partage de l'actif net subsistant après remboursement du nominal des actions est effectué entre les actionnaires dans la proportion de leur participation au capital.

## 6.4 Liste des informations réglementées publiées au cours des 6 derniers mois

### **COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS AU TITRE DE L'INFORMATION PERMANENTE :**

- 17/03/2014 – Nominations au sein de la Direction générale du Groupe
- 18/03/2014 – Société Générale annonce sa volonté de se renforcer dans le capital de BOURSORAMA
- 21/03/2014 – Complément au rapport Pilier 3 publié dans le Document de référence le 4 mars 2014 : Risques de crédit
- 31/03/2014 – Communication des séries trimestrielles 2013 pro-forma
- 11/04/2014 – Acquisition de 7% du Capital de Rosbank
- 17/04/2014 – Rapport sur les principes et politiques de rémunération 2013
- 07/05/2014 – Société Générale finalise l'acquisition de Newedge
- 13/05/2014 – Maintenir le rythme de notre transformation pour générer une croissance et une rentabilité durables
- 20/05/2014 – Assemblée Générale annuelle mixte et conseil d'administration du 20 mai 2014
- 11/07/2014 – Nouveau capital social

### **DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET ACTUALISATIONS – RAPPORT FINANCIER ANNUEL :**

- 04/03/2014 – Document de Référence 2014
- 04/03/2014 – Mise à disposition du Document de Référence 2014
- 04/03/2014 – Mise à disposition du Rapport financier annuel
- 07/05/2014 – Première actualisation du Document de Référence 2014
- 07/05/2014 – Mise à disposition de la première actualisation du Document de Référence 2014

### **INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE :**

- 07/05/2014 – Résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2014
- 01/08/2014 – Résultats du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014

### **DÉCLARATIONS MENSUELLES DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS :**

- 5 formulaires de déclaration

## **DESCRIPTIFS DES PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS ET BILANS DU CONTRAT DE LIQUIDITE**

- 02/07/2014 – Bilan semestriel du contrat de liquidité

## **RAPPORTS SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

- 04/03/2014 – Mise à disposition du rapport sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques

## **HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX**

- 04/03/2014 – Honoraires des contrôleurs légaux des comptes

## **COMMUNIQUÉS DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ASSEMBLES D'ACTIONNAIRES**

- 18/04/2014 – Mise à disposition ou consultation des informations relatives à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 20 mai 2014

## **COMMUNIQUÉS RELATIFS AUX MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DE PROSPECTUS**

- 19/03/2014 – Offre publique d'achat initiée par Société Générale visant les actions de Boursorama
- 17/04/2014 – Document d'information 2014
- 05/05/2014 – Note d'information AMF – Offre publique d'achat initiée par Société Générale visant les actions de Boursorama
- 05/05/2014 – Note d'information AMF – OPAS visant les actions de Boursorama – Document Autres Informations
- 13/05/2014 – Descriptif du programme de rachat d'actions
- 27/05/2014 – Suite au succès de l'offre publique d'achat simplifiée sur les actions Boursorama, Société Générale annonce la mise en œuvre le 28 mai d'une procédure de retrait obligatoire au prix de 12 euros par action.

## 7 - Chapitre 8 : Responsable du document de référence

### 7.1 Responsable de l'actualisation du document de référence

M. Frédéric OUDEA, Président-Directeur général de Société Générale

### 7.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2014 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité constitué par les sections de la présente actualisation listées dans la table de concordance à la section 8.2 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence 2014, de son actualisation A-01 et de la présente actualisation.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence 2014 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 376 à 377 et 434 à 435 du document de référence 2014, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2011 et 2012, respectivement en pages 363 à 364 et 426 à 427 du Document de référence 2012 et en pages 385 à 386 et 446 à 447 du Document de référence 2013. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes consolidés 2013 et aux comptes sociaux 2012 contiennent des observations. Le rapport des contrôleurs légaux référant aux comptes semestriels consolidés résumés du 30 juin 2014, figurant en section 5.2 de la présente actualisation et celui du 30 juin 2013 contiennent des observations.

Fait à Paris, le 4 août 2014

M. Frédéric OUDEA  
Président-Directeur général de Société Générale

## 7.3 Responsables du contrôle des comptes

### COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

**Nom** : Société Ernst & Young et Autres  
représentée par Mme Isabelle Santenac

**Adresse** : 1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

**Date de nomination** : 22 mai 2012

**Durée du mandat en cours** : 6 exercices

**Expiration de ce mandat** : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

**Nom** : Société Deloitte et Associés  
représentée par M. Jean-Marc Mickeler

**Adresse** : 185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Date de 1ere nomination** : 18 avril 2003

**Date de renouvellement** : 22 mai 2012

**Durée du mandat en cours** : 6 exercices

**Expiration de ce mandat** : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

**Nom** : Société Picarle et Associés

**Adresse** : 1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

**Date de nomination** : 22 mai 2012

**Durée du mandat en cours** : 6 exercices

**Nom** : Société BEAS

**Adresse** : 7-9 Villa Houssay  
92200 Neuilly-sur-Seine

**Date de nomination** : 22 mai 2012

**Durée du mandat en cours** : 6 exercices

Les sociétés Ernst & Young et autres et Deloitte et Associés sont enregistrées comme Commissaire aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

## 8 - Chapitre 9 : Table de concordance

### 8.1 Table de concordance de l'actualisation

Rubriques	Document de référence 2014	Première actualisation	Deuxième actualisation
1. PERSONNES RESPONSABLES	464	84	140
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	436; 465	85	141
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES			
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice	Chiffres clés p.5	3	
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA		13-37
4. FACTEURS DE RISQUE	56;107-120;124-213	67-73 ; Annexe 1	66-82
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR			
5.1. Histoire et évolution de la Société	4 ; 448		
5.2. Investissements	54	4	46-47
6. APERÇU DES ACTIVITES			
6.1. Principales activités	5; 46-48	3-5	4-61
6.2. Principaux marchés	5-22; 372-375		
6.3. Evénements exceptionnels	NA		
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA		
6.5. Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	Sommaire	31	27
7. ORGANIGRAMME			
7.1. Description sommaire du Groupe	5; 22-23		12
7.2. Liste des filiales importantes	27-45; 366-371; 424-433		12 ; 97
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	55; 326		43-44
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	216-261		
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT			
9.1. Situation financière	49-53		18 ; 41-45
9.2. Résultat d'exploitation	24-45	16-41	13-37
10. TRESORERIE ET CAPITAUX			
10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	266-272		89-90 ; 128
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	273		91
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	51-53		44-45
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	449		
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	52-53; 55		
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	NA		
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	57-58		
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	NA		
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE			
14.1. Conseil d'administration et Direction générale	60-81	42-43	62-65
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	69		

Rubriques	Document de référence 2014	Première actualisation	Deuxième actualisation
15. REMUNERATION ET AVANTAGES			
15.1. Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	82-104	44-66	
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	365		
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
16.1. Date d'expiration du mandat actuel	61-66		
	NA		
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	77-79		
16.3. Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	71		
16.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise			
17. SALARIES	234-246		
17.1. Nombre de salariés	61-66;		120
17.2. Participations et stock-options des administrateurs	82-104		
	243		128
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur			
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	444-445		128
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	444-		128
	445 ; 449		
18.2. Droits de vote différents des actionnaires sus-visés	444-445		
18.3. Contrôle de l'émetteur			
18.4. Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA		
	105-		
	106 ; 365 ; 424-		
	433		
19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES			
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR			
20.1. Informations financières historiques	266-375 ; 380-433 ; 469		
20.2. Informations financières pro forma	NA	6-15	
20.3. Etats financiers	266-375 ; 380-433		
	121-122 ; 376-377 ;		
	434-435		
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	266 ; 380		83
20.5. Date des dernières informations financières	NA	16-41	13-37 ; 83-125
20.6. Informations financières intermédiaires	438-441		62
20.7. Politique de distribution des dividendes	202-204		
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	56		
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale			
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
21.1. Capital social	442-449	74	128
21.2. Acte constitutif et statuts	450-454	74-83	129-137
22. CONTRATS IMPORTANTS	55		
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	NA		
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	449		
	22-23 ; 366-371 ;		
	424-433		
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS			

## 8.2 Table de concordance du rapport financier semestriel

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

<b>Rapport financier semestriel</b>	N°de page
Etats financiers au 30 juin 2014	83-125
Rapport semestriel d'activité	12-61
<input type="checkbox"/> Évènements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	12-61
<input type="checkbox"/> Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice	61
<input type="checkbox"/> Principales transactions intervenues entre parties liées	NA
Attestation du responsable	140
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière du 1er semestre de l'exercice 2014	126-127

## 8.3 Table de concordance du rapport Pilier 3

Publications requises dans la CRD	Document de référence 2014	Première actualisation	deuxième actualisation
<b>Périmètre de consolidation</b>			
<p>(a) Nom de l'entité consolidante</p> <p>(b) Différences entre le périmètre de consolidation prudentiel et comptable, description brève des entités consolidées</p> <p>(i) par intégration globale ;</p> <p>(ii) par intégration proportionnelle ;</p> <p>(iii) déduites des fonds propres ; ou</p> <p>(iv) ni consolidées, ni déduites ;</p> <p>(c) difficultés potentielles (juridiques ou pratiques) nuisant au rapatriement rapide des fonds propres ou autres engagements de la maison-mère envers ses filiales ;</p> <p>(d) le montant global de l'écart et le détail des noms des filiales non consolidées pour lesquelles les fonds propres sont inférieurs au minimum requis ; et</p> <p>(e) si applicable, les raisons du recours au dispositif prévu aux articles 69 et 70.</p>	<p>(a) p. 448</p> <p>(b) Descriptions synthétiques des filiales : note 46 aux états financiers ;</p> <p>Différences de périmètre : Chapitre 4, tableaux 1 à 3</p> <p>(i) et (ii) Chapitre 4, section 3, tableau 1.</p> <p>(iii) sociétés déduites : sociétés d'assurance : chapitre 4, section 3, tableau 6, sociétés mises en équivalence : chapitre 4, section 3, tableau 1 (iv) Autres filiales exclues : chapitre 4, section 3, tableau 3</p> <p>(c) (d) (e) Informations non publiées pour des raisons de confidentialité.</p>		
<b>Fonds propres</b>			
<p>(a) Information synthétique sur la composition des fonds propres.</p> <p>(b) Rapprochement des fonds propres comptables et prudentiels.</p> <p>(c) Montant total des fonds propres additionnels.</p> <p>(d) déductions.</p> <p>(e) montant total des fonds propres éligibles.</p>	<p>L'ensemble de l'information figure dans le chapitre 4, section 3 du présent document de référence, page 140.</p> <p>(a) description et tableaux pages 142 et suivantes</p> <p>(b) tableau 6</p> <p>(c) tableaux 4 et 5 (d) tableaux 6 et 8</p> <p>(e) tableaux 4, 5, 6 et précisions sur les émissions Tier 2 disponibles dans la note 16 aux états financiers de la société mère, page 406</p>	Section 4.1.1 Gestion des ratios prudentiels	Section 4.2 Ratios réglementaires
<b>Titrisations</b>			
<p>(a) Description des activités du Groupe en matière de titrisation.</p> <p>(b) La nature des autres risques associés aux opérations de titrisation (liquidité...).</p> <p>(c) Risques liés à la séniorité des tranches détenues et aux processus de re-titrisation.</p> <p>(d) Rôles de l'institution dans le processus de titrisation.</p> <p>(e) Informations complémentaires relatives au (d).</p> <p>(f) Description des processus de pilotage des risques de crédit et de marché.</p> <p>(g) Principes de couverture des portefeuilles.</p> <p>(h) Mode de détermination des encours pondérés. (i) Types de véhicules utilisés pour les titrisations. (j) méthodes comptables.</p> <p>(k) recours à des agences de notation.</p> <p>(l) Description des modèles IAA.</p> <p>(m) Explications qualitatives.</p> <p>(n) Séparément pour les portefeuilles bancaire et de négociation, information par type d'exposition :</p> <p>(i) montant total des encours titrisés (titrisation traditionnelles et synthétiques) et titrisations pour lesquelles le Groupe est sponsor ;</p> <p>(ii) positions concernées au bilan et engagements hors bilan ;</p> <p>(iii) montant global des encours en attente de titrisation ;</p> <p>(iv) informations relatives aux titrisations soumises à amortissement anticipé ;</p> <p>(v) titrisations déduites des fonds propres ou pondérées à 1 250 % ;</p> <p>(vi) résumé de l'activité de titrisation de l'année écoulée.</p> <p>(o) Séparément pour les activités bancaires et de négociation :</p> <p>(i) montant global des encours de titrisation conservés ou acquis et besoins en capital associés ;</p> <p>(ii) montants des re-titrisations et classification selon la qualité des contreparties.</p> <p>(p) Information sur les encours présentant des arriérés de paiement.</p> <p>(q) Pour le portefeuille de négociation, totale des expositions titrisées soumises à exigences en fonds propres au titre du risque de marché, répartis entre titrisations synthétiques et traditionnelles par type d'exposition.</p>	<p>Toutes les informations requises figurent dans le chapitre 4, section 5, p. 161 et s. sauf exceptions ci-dessous</p> <p>(f) (g) risques de crédit et de marché suivis conformément aux règles et procédures du Groupe (Cf. chapitre 4, sections 4 et 6 respectivement p. 151 et 174).</p> <p>(n) (iv) Non applicable.</p>		

Rémunération	Document de référence 2014	Première actualisation	Deuxième actualisation
	Le rapport complet sur les rémunérations sera publié avec la première actualisation du Document de référence. Les informations concernant le comité des rémunérations et les principes généraux régissant le lien entre risque et rémunération figurent respectivement p. 79 et 110.	Section 3.2.2 Rapport sur les politiques et les pratiques de rémunération	Section 3.3 Rémunération des dirigeants du Groupe
<b>Risque de marché</b>			
(a) Par portefeuille : (i) caractéristiques des modèles ; (ii) pour les charges en capital en modèle interne, conformément aux points 5a et 5l de l'annexe 5 de la Directive 2006/49/EC, description des méthodologies utilisées et des risques mesurés, notamment l'approche retenue par la banque pour déterminer les horizons de liquidité et les méthodologies utilisées pour réaliser une mesure du capital respectant les normes de robustesse requises, ainsi que les approches utilisées dans la valorisation du modèle ; (iii) description des méthodes de stress tests ; (iv) description des méthodes de backtesting et validation des modèles. (b) Le périmètre de revue par l'autorité de supervision. (c) Une description des mesures prises et méthodologies appliquées conformément aux exigences exposées en partie B de l'annexe VII de la Directive 2006/49/EC. (d) Niveaux minimum, maximum, moyen et en fin de période de la VaR, de la VaR stressée, de l'IRC et de la CRM. (e) L'horizon de liquidité moyen utilisé en modèle interne pour chaque sous portefeuille couvert, en accord avec les points 5a et 5l de l'Annexe V de la Directive 2006/49/EC. (f) Comparaison entre VAR et résultat quotidien.	L'ensemble des informations requises figure dans la section 6 du chapitre 4 du présent Document de référence, page 174 et suivantes, sauf mention contraire ci-dessous. Les éléments suivants ne sont pas détaillés dans ce chapitre : - La ventilation des charges en capital en modèle interne par facteur de risque (la décomposition de la VaR par facteur de risque avant effet de compensation étant toutefois fournie) Les descriptions par portefeuille des méthodologies utilisées dans i) les modèles internes, ii) les stress tests, et iii) le backtesting, dans la mesure où les principes généraux de ces modèles, qui s'appliquent à l'ensemble des classes d'actifs et aux sous portefeuilles considérés, sont déjà décrits de manière globale	Intégration d'une analyse de la VaR par type de risque Mise à jour de la VaR de trading Section 4.5	Section 4.6 Evolution de la VaR de trading
<b>Approche IRB</b>			
	Les informations détaillées concernant l'approche IRB seront publiées au cours du mois de mars, et incluses dans la première actualisation du Document de référence. Les informations synthétisant la démarche relative aux risques de crédit figurent dans le Chapitre 4, section 4 du présent Document de référence	Annexe 1 : Complément au rapport Pilier 3 publié dans le Document de référence le 4 mars 2014	
<b>Risque lié aux actions</b>			
c) pour les établissements de crédit qui calculent les montants de leurs expositions pondérés conformément aux articles 84 à 89, 8 % du montant des expositions pondéré pour chacune des catégories d'expositions prévues à l'article 86. Pour la catégorie des expositions à l'égard de la clientèle de détail, cette exigence s'applique à chacune des catégories d'expositions auxquelles les différentes corrélations prévues à l'annexe VII, partie 1, points 10 à 13, correspondent. Pour la catégorie des expositions sur actions, cette exigence s'applique : i) à chacune des approches prévues à l'annexe VII, partie 1, points 17 à 26 ; ii) aux expositions sur actions cotées, aux expositions sur capital investissement appartenant à un portefeuille suffisamment diversifié, et aux autres expositions ; iii) aux expositions faisant l'objet d'un régime prudentiel transitoire en matière d'exigences de fonds propres ; et iv) aux expositions faisant l'objet d'une clause de maintien des acquis en matière d'exigences de fonds propres ; d) les exigences minimales de fonds propres calculées conformément à l'article 75, points b) et c) ; et e) les exigences minimales de fonds propres calculées conformément aux articles 103 à 105, celles-ci étant publiées séparément.	Informations disponible dans le Chapitre 4 - Autres risques – risques liés aux actions, p. 205.		

## 8.4 Table de concordance avec les recommandations de l'enhanced disclosure task force

Recommandation	Détails	Page DDR	2ème actualisation
Définition des principaux termes utilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise à disposition d'un glossaire des principaux termes utilisés</li> <li>▪ Définitions en tant que de besoin dans les chapitres concernés</li> </ul>	477	
Définition des risques et perspectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chiffres clés</li> <li>▪ Typologie des risques</li> <li>▪ Facteurs de risques</li> <li>▪ Évolutions récentes et perspectives</li> </ul>	124-125 126 127 6 ; 57	Section 4.1   Section 2.9
Définition des évolutions réglementaires et nouveaux ratios de référence	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ratio de capital Bâle 3 non phasé</li> <li>▪ Surcharge SIFI</li> <li>▪ Ratio de levier</li> <li>▪ LCR</li> <li>▪ NSFR</li> </ul>	149 150 150 ; 6 193-194 193-194	Section 2.2 (P.18) Section 4.3 Section 4.1 Section 4.1
Gouvernance des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Principes de gouvernance du Groupe (schéma de synthèse)</li> <li>▪ Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise</li> <li>▪ Rapport du Président sur le contrôle interne et la gestion des risques</li> <li>▪ Principes de pilotage des risques (schéma de synthèse)</li> <li>▪ Risque de crédit</li> <li>▪ Risque de marché</li> <li>▪ Risque opérationnel</li> </ul>	60 71 107 135 151 174 181	
Culture risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation et gouvernance du dispositif de gestion des risques</li> <li>▪ Le programme « Enterprise Risk Management »</li> </ul>	135 137	
Chiffres clés des métiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chiffres clés Groupe</li> <li>▪ Description des métiers</li> <li>▪ Chiffres clés des risques</li> </ul>	5 9 124-125	Section 4.1 – 4.2.3
Dispositif de stress-tests	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Description générale</li> <li>▪ Stress-tests de crédit</li> <li>▪ Stress tests des risques de marché</li> </ul>	138 152 178	
Exigences de capital	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exigences de fonds propres par type de risque</li> </ul>	147	
Rapprochement des données comptables et prudentielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapprochement du bilan comptable et du bilan prudentiel</li> <li>▪ Rapprochement du capital comptable et du capital prudentiel</li> </ul>	141 145	
Évolution du capital prudentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Graphique rapprochement du capital</li> <li>▪ Tableau</li> </ul>	52 146	Section 4.2.3
Information sur les mouvements du capital prudentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commentaire qualitatif, complétant les tableaux détaillés</li> </ul>	149	
Répartition des encours pondérés par métier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Graphique</li> <li>▪ Informations complémentaires dans les analyses par type de risque (crédit, marché, opérationnel, etc.)</li> </ul>	125	Section 4.2.3
Tableau des RWA par méthode de calcul	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encours pondérés du Groupe</li> </ul>	147	Section 4.2.3
Tableau des risques de crédit par portefeuille bâlois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information publiée dans la première actualisation du Document de référence 2014</li> </ul>	-	
Analyse des mouvements des RWA et besoins en fonds propre	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tableau risques de crédit (synthèse)</li> <li>▪ Tableau risques de marché (synthèse)</li> <li>▪ Tableau risques de marché (VAR par type de risque et évolution des exigences en fonds propres)</li> </ul>	147-148 147-148 177 ; 180	
Back testing	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risque de crédit</li> <li>▪ Risques de marché</li> </ul>	156 175	
Réserve de liquidité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commentaire qualitatif et quantitatif</li> <li>▪ Note méthodologique</li> </ul>	193 44	Section 4.7.1
Refinancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Financements collatéralisés (hors pensions livrées et prêts / emprunts de titres)</li> </ul>	193	Section 4.7.1

<b>Recommandation</b>	<b>Détails</b>	<b>Page DDR</b>	<b>2ème actualisation</b>
Bilan par échéances contractuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passif et hors bilan : note 32 aux états financiers consolidés</li> <li>▪ Bilan</li> </ul>	350 195-196	Section 4.7.1 -4.7.3
Stratégie de refinancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Situation d'endettement du Groupe, politique d'endettement</li> <li>▪ Stratégie de refinancement</li> </ul>	52-53 191-192	Section 6.2.1
Analyse de la VAR		175-177	Section 4.6
24-25 Principes de modélisation des risques de marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation et gouvernance</li> <li>▪ Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques</li> <li>▪ VAR et contrôle de la VAR</li> <li>▪ Stress-tests, scénarii et résultats</li> </ul>	174 175 175-177 178-179	
Structure du portefeuille de crédit	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chiffres clés</li> <li>▪ Structure du portefeuille</li> </ul> <p>Des détails supplémentaires seront apportés au cours du mois de mars 2014 et incorporés dans la première actualisation du Document de référence</p>	157 157-159	Section 4.4
Politique de dépréciation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Note 1 aux États financiers consolidés</li> </ul>	282	Section 4.5
Provisions et dépréciations de crédit	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique de crédit</li> <li>▪ Données quantitatives</li> </ul>	151-153 159-160	
Mouvements de provisions et dépréciations	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ États financiers consolidés, note 23</li> </ul>	336	
Informations relatives aux sûretés et mesures de réduction des risques de contrepartie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Couverture des risques de crédit : garanties et collatéraux, dérivés de crédit, mesures d'atténuation du risque, assurances crédit</li> </ul>	154-155	
Autres risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Description : typologie des risques</li> <li>▪ Pilotage (synthèse)</li> <li>▪ Risques opérationnels</li> <li>▪ Risques structurels de taux et de change</li> <li>▪ Risque de non-conformité, de réputation, risques juridiques</li> <li>▪ Risques liés aux actions</li> <li>▪ Risques stratégiques</li> <li>▪ Risques liés à l'activité</li> <li>▪ Risques liés aux activités d'assurance</li> <li>▪ Risques environnementaux et sociaux</li> </ul>	126 135 181 186 197 205 207 207 351 215	Section 4.8
Analyse des pertes liées au risque opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données quantitatives</li> <li>▪ Risques et litiges</li> </ul>	184 202	Section 4.8